

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

09

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

EDUCATION

05

TRANSPORT

03

ADMINISTRATION

18

ECONOMIE

08

RURAL

06

TELECOMMUNICATION

04

N° 2650

23 Septembre 2022

23 September 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [001615/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DE NEUF (09) VEHICULES EN SIX (06) LOTS A LA CRTV, EXERCICE 2022.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

2

Reference [012/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022 DU 12 SEPT 2022PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE MPAND, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST LOT UNIQUE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-10-2022

3

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N° 007/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2022 DU 10/08/2022, RELATIFS A LA DEFINITION DES CONDITIONS D'EXECUTION D'UN CONTRAT CADRE POUR LA FOURNITURE DU « KIT DU PARTICIPANT » POUR LES ACTIVITES ET ATELIERS DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PAREC NOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)PAYS : CAMEROUNNUMERO DU PROJET : CRÉDIT IDA : 62160 – CM ET DON IDA : D2910 - CM.NUMERO DE DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE : N°007/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2022 DU 10/08/2022DESCRIPTION DU MARCHÉ : DEFINITION DES CONDITIONS D'EXECUTION D'UN CONTRAT CADRE POUR LA FOURNITURE DU « KIT DU PARTICIPANT » POUR LES ACTIVITES ET ATELIERS DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PAREC DELAI DE LIVRAISON : QUARANTE-HUIT (48) HEURES APRÈS RÉCEPTION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRAGE ET ÉMISSION DU BESOIN PAR LE PAREC

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

4

Reference [014/DG /TRADEX/CIPM /22 du 19/09/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°014/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 19/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À GAROUA, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CLIMATISATION - VENTILATION »

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

5

Reference [003/A/CM NGW/SG DU 23/09/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°003/A/CM NGW/SG DU 23/09/2022 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-NGW/CIPM/2022 DU 29/08/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DE 20 BOUTIQUES AU MARCHÉ PK16, COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL EXERCISE 2022,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	015/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : NKONG KENI - TOMEL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE : NKONG KENI – TOMEL (DERNIER POTEAU), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	18-10-2022

7

Reference	N° 215 du 19/09/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF 2 N° 215 DU 19/09/2022 A L'ADDITIF N°183 DU 17/08/2022 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. LOT 9: TRONÇON: GUIDJIBA-TAPARE (57 KM)- LOT 9-A : GUIDJIBA-PONT DE BENOUE (Y COMPRIS CONSTRUCTION DU PONT SUR LA BÉNOUÉ) : 24 KM ; - LOT 9-B: PONT DE LA BENOUE-TAPARE: 33 KM. FINANCEMENT : BIP-MINTP/BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL EXERCICE 2022 ET SUIVANTS
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

8

Reference	ADDITIF 1 N° 01/COPIL/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003/AON/PAREC/UCG/CSPM/SPM/2022 DU 16/08/2022 POUR LE RENFORCEMENT DU PARC INFORMATIQUE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) ET DES MINISTÈRES DU SECTEUR DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (MINEDUB, MINESEC, MINEFOP, MINESUP, MINJEC) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME INTEGRE DE GESTION DE L'EDUCATION (SIGE) ADDITIF 1 N° 01/COPIL/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 APPEL D'OFFRES NATIONAL :
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

9

Reference	014/DG/TRADEX/CIPM/22 du 19/09/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/DG/TRADEX/CIPM/22 DU 19/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À GAROUA, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE – CLIMATISATION – VENTILATION »
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

10

Reference	0035ACDCPU/MINAT/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°000035ACDCPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE MAINTENANCE INFORMATIQUE ET EQUIPEMENTS RESEAUX PROFIT DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	06-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [01/D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 01/D/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 26 JUILLET 2022 POUR LA REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES A L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAIS DE OURO-DOLE, ARRONDISSEMENT DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORDFINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

12

Reference [002/C.BOGO/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF RECTIFICATIF N°002/C.BOGO/2022 PORTANT PROROGATION DE REMISE ET D'OUVERTURE DES PLIS RELATIF A LA CONSULTATION N°007/AONO/C.BOGO/CIPM/AI/2022 DU 08/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DES SITES DE WOURO MANGO ET WAKKA BONGOU SIRATARE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

13

Reference [ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM /2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM /2022 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/AONO/LT/CR/CIPM DU 01 SEPTEMBRE 2022 LOT1 :ENTRETIEN DE LA SECTION DE LA ROUTE REGIONALE R0315/TRONCON COMMUNE DE INYOUYA-NGAMBE(LONG :12KM) DANS LA COMMUNE DE NGAMBE . AU LIEU DE : REMISE DES OFFRES LE 26 SEPTEMBRE 2022 A 11HEURES ; OUVERTURE DES PLIS LE 26 SEPTEMBRE 2022 A 12 HEURES. LIRE PLUTOT : REMISE DES OFFRES LE 27 SEPTEMBRE 2022 A 12HEURES OUVERTURE DES PLIS LE 27 SEPTEMBRE 2022 A 13HEURES.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

14

Reference [00000263/DC/CCAA/DG/PDST/SPM/09-2022](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°_00000263_/DC/CCAA/DG/PDST/SPM/09-2022POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX DU CENTRE MÉDICAL PROTESTANT QUARTIER NEW BELL AVIATION, RIVERAIN À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 26-10-2022

15

Reference [026/DC/SNI/CIPM/22](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 026/DC/SNI/CIPM/22POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	N° 183 DU 17 Août 2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 183 DU 17 AOÛT 2022 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°065/AAOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/CCCM-TR/2022 DU 13 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. LOT 9: TRONÇON: GUIDJIBA-TAPARE (57 KM)- LOT 9-A : GUIDJIBA-PONT DE BENOUE (Y COMPRIS CONSTRUCTION DU PONT SUR LA BÉNOUÉ) : 24KM ;- LOT 9-B: PONT DE LA BENOUE-TAPARE: 33 KM.FINANCEMENT : BIP-MINTP/BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL EXERCICE 2022 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

17	Reference	014/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2022 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	18-10-2022

18	Reference	027/DC/SNI/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 027/DC/SNI/CIPM/22 POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU POSTE DE CONTROLE DE SECURITE (PCS) DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	06-10-2022

19	Reference	001/DC/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0126: EZEZANG - SAA (16,900KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT: BIP 2022, MINTP/FR/
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	20-10-2022

20	Reference	002/DC/OC-NCB/AG/CIPM/2022 du 23/09/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/OC-NCB/AG/CIPM/2022 DU 23/09/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAU POUR LE COMPTE DE L'OFFICE CEREAlier.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-10-2022

21	Reference	009/DC/C.KLE/CIPM/RIR/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/C.KLE/CIPM/RIR/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE ET ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	12-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

22

Reference	001/DC/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0126: EZEZANG - SAA (16,900KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP 2022, MINTP/FR/
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	20-10-2022

23

Reference	N° 17/AMI/MINEPAT/MEADENA/VIVA BENOUE/UCP/RAF/SPM Lire
Titre/objet	APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N°017/AMI/MINEPAT/MEADEN/VIVABENOUE/UCP/RAF/SPM/2022 DU 22 SEPTEMBRE 2022 POUR LES SERVICES DE CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES(PEPP) DU PROJET VIVA-BENOUE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	17-10-2022

24

Reference	01/C/PAG/UCP/CIPM/Bak/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01/C/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 26 JUILLET 2022 POUR LA REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES A L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAIS DE OURO-DOLE, ARRONDISSEMENT DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORDFINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

25

Reference	0357/AAMI/CAPEF/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0357/AAMI/CAPEF/CIPM/2022 DU 22 SEPT 2022RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN SIMPLE DE GESTION (PSG) POUR LA FORET COMMUNAUTAIRE DU "GIC ESSAYONS DE MINTOM" POUR LE COMPTE DE LA CAPEF« EN PROCEDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	06-10-2022

26

Reference	07/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/2022 DU 13/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LAREHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE ZOKOK DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUABUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC RESSOURCE PROPREEXERCICE BUDGETAIRE ; 2022IMPUTATION BUDGETAIRE N° : 220-150
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-10-2022

27

Reference	014/DG/TRADEX/CIPM/22 du 19/09/2022 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/DG/TRADEX/CIPM/22 DU 19/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022,RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À GAROUA, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE – CLIMATISATION – VENTILATION »
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference	004/A/CM NGW/SG DU 23/09/2022 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°004/A/CM NGW/SG DU 23/09/2022 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGW/CIPM/2022 DU 29/08/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE NDJOCKLOUMBE, COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

29

Reference	053/D13-301/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°053/D13-301/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 15/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION / EXTENSION DES RESIDENCES RESPECTIVES DU DIRECTEUR DE L'HÔPITAL REGIONAL DE GAROUA ET DU DELEGUE REGIONAL DE LA SANTE PUBLIQUE DU NORD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	18-10-2022

30

Reference	0033/AONOPU/CIPM/MINAT/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000033/AONOPU/CIPM/MINAT/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LA SOUS-PREFECTURE DE YAOUNDE IV
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	06-10-2022

31

Reference	018/AOIO/TRADEX/CIPM/22 DU 28 SEPTEMBRE 2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°018/AOIO/TRADEX/CIPM/22 DU 28 SEPTEMBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITURE DES BOUTEILLES DE GAZ A BUTANE COMMERCIAL ET DES ROBINETS AVEC INDICATEUR DE NIVEAU A TRADEX S.A. AU CAMEROUN
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-11-2022

32

Reference	022/DC/SNI/CIPM/22 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°022/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	05-10-2022

33

Reference	0030/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000030/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE REPROGRAPHIE AU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	05-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	001/DC/OC-NCB/AG/CIPM/2022 DU 23/09/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/OC-NCB/AG/CIPM/2022 DU 23/09/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DES SERVICES TECHNIQUES POUR LE COMPTE DE L'OFFICE CEREALIER.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-10-2022

35	Reference	0031/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000031/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE QUATRE (04) SOUS-PREFECTURES ET D'UNE RESIDENCE DE PREFET
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-10-2022

36	Reference	011/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS ET DE TROIS (03) BLOCS LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	07-10-2022

37	Reference	021/DC/SNI/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N° 021/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-10-2022

38	Reference	018 /AONO/SIC/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018 /AONO/SIC/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUE DES LOGEMENTS EN LOCATION SIMPLE (LS), EN LOCATION VENTE (LV) ET EN VENTE CASH EXERCICES 2023-2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-10-2022

39	Reference	0000012/AONR/MPT/CIPM/2022 DU 16 SEPTEMBRE 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0000012/AONR/MPT/CIPM/2022 DU 16 SEPTEMBRE 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference [016/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LINDOI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LINDOI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 18-10-2022

41

Reference [05/AC/C-MBNA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°05/AC/C-MBNA/CIPM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-10-2022

42

Reference [008/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 DU 22/09/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 DU 22/09/2022, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN VUE DE LA SECURISATION DU SYSTEME D'INFORMATION DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP MINEPAT. IMPUTATION : 56 94 19503 110000 524211

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-10-2022

43

Reference [19/AONO/CDPM-MK/AI/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/CDPM-MK/AI/2022 DU 20/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU CENTRE DE SANTE DE HOPPO, ARRONDISSEMENT DE MINDIF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICE 2022.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 10-10-2022

44

Reference [00265/AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000265/AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE AU QUARTIER NEWTOWN 3, D'EXTENSION DU CENTRE MEDICAL PROTESTANT DE NEW BELL AVIATION ET DE CONSTRUCTION/ RÉHABILITATION DE CERTAINS FORAGES DANS LE QUARTIER CITÉ BERGE, AU PROFIT DES POPULATIONS RIVERAINES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA EN DEUX (02) LOTS SÉPARÉS. ACTIVITÉ N°0 CM-CCAA-302 833-CW-RFB DU PPM

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

45	Reference	18/AONO/CDPM-MK/TBEC/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/CDPM-MK/TBEC/2022 DU 20/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE TECHNIQUE DE GUIDIGUIS, ARRONDISSEMENT DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICE 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-10-2022

46	Reference	0036/DCPU/MINAT/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°000036/DCPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) GROUPES ELECTROGENES EN DEUX (02) LOTS AU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-10-2022

47	Reference	015/AONO/CIPM/FEICOM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CIPM/FEICOM/2022 DU POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES EN TROIS (03) LOTS AU FEICOM.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-10-2022

48	Reference	023/DC/SNI/CIPM/22 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°023/DC/SNI/CIPM/22POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DETECTION INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-10-2022

49	Reference	N°16 /AMIIMINEPAT/MEADENWIVA BENOUE/UCP/RAF/2022 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N°16 /AMIIMINEPAT/MEADENWIVA BENOUE/UCP/RAF/2022 DU 22 SEPTEMBRE 2022 POUR SERVICES DE CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE GESTION DES AFFLUX SOCIAUX (GAS PROJET VIVA-BENOUE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-10-2022

50	Reference	0032/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000032/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A L'ACQUISITIONN DE DIVERS EQUIPEMENTS DE BUREAU AU PROFIT DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

51

Reference [024/DC/SNI/CIPM/22](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°024/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CLIMATISATION, DE PLOMBERIE-SANITAIRES ET DE PROTECTION INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 06-10-2022

52

Reference [16/AONO/FEICOM/CIPM-CCCM-SPI/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 16/AONO/FEICOM/CIPM-CCCM-SPI/2022 DU 23/09/2022POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DECES GROUPE SALARIESPAR LE FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2022-2025.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-10-2022

53

Reference [04/AONO/SPE/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 /AONO/SPE/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DEVANT ABRITER LA CHAINE D'IMPRESSION NUMERIQUE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 24-10-2022

54

Reference [005/AOIO/SPE/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°05/AOIO/SPE/CIPM/2022 DU 20 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE TAQUEUSE ELECTRIQUE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-10-2022

55

Reference [00000264__/DC/CCAA/DG/PDST/SPM/09-2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°__00000264__ /DC/CCAA/DG/PDST/SPM/09-2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE ÉLECTRIQUE,D'UN SURPRESSEUR Y COMPRIS UNE BÂCHE DE STOCKAGE DE 10M3 POUR APPROVISIONNEMENTEN EAU POTABLE POUR LE BÂTIMENT DU CENTRE DIRECTEUR DES OPÉRATIONS D'URGENCE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-09-2022

56

Reference [099/22/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°099 /22/AONO/SDCC/CIPM DU POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU MAGASIN ET DU GARAGE CENTRAL DE LASODECOTON A GAROUA-DJAMBOUTOU.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 13-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference	021/AONO/PDVIR/CUY/UTL-YDE/CIPM/ CCCM-TR/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NOM DU PAYS RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) NUMÉRO DU CRÉDIT CRÉDIT IDA NO 6132-CM INTITULÉ DU MARCHÉ TRAVAUX DE VOIRIES ET D'ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ DANS LES ARRONDISSEMENTS DE YAOUNDÉ 5 ET 7 AU CAMEROUN EN TROIS (03) LOTS SÉPARÉS RÉFÉRENCE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/PDVIR/CUY/UTL-YDE/CIPM/ CCCM-TR/2022 DU 16 SEPTEMBRE 2022 LE PRÉSENT AVIS D'APPEL D'OFFRES FAIT SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DE CE PROJET PUBLIÉ DANS DEVELOPMENT BUSINESS EN LIGNE DES NATIONS UNIES (UNDB ONLINE) EN DATE DU 05 AOÛT 2019 ET DANS CAMEROON TRIBUNE DU 07 AOÛT 2019.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-11-2022

58	Reference	N°005/AON/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'ATTRIBUTION DU CONTRATCRÉDIT IDA N° 6223-CM/DON IDA N° D2980-CMCONVENTION D'AFFECTATION N°CCM 1577U AFD-CAMEROUN FONDS DU GOUVERNEMENTPAYS : CAMEROUNMAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPATUNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL. : (237) 222 21 92 26/ 222 21 92 25, COURRIEL : PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER BASTOS, DERRIÈRE USINE BASTOS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

59	Reference	N°001/AONR/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/ Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/MINEPAT/CTS/PFS/UGP/CSPM/2022 DU 11 MAI 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA PHASE G5 DU PROGRAMME DE TRAVAUX PUBLICS A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE/CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DU SUD (MEYOMESSALA, LOLODORF, MVENGUE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

60	Reference	05/DC/CAM2/CIPM/AG/2022 Lire
	Titre/objet	05/DC/CAM2/CIPM/AG/2022 DU 13/09/2022RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LESECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA ILÈME.DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD)
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	10-10-2022

61	Reference	0000013/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 16 SEPTEMBRE 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0000013/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 16 SEPTEMBRE 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE AU MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS, D'UN EQUIPEMENT PORTABLE D'ANALYSE, DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DU SPECTRE RADIOELECTRIQUE AINSI QUE DE LA RADIOGONIOMETRIE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-10-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

62	Reference	000100/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/TJT Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 N° 017/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DE NEUF (09) VEHICULES EN SIX (06) LOTS A LA CRTV EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

63	Reference	033/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°033/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°029/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 11 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE LA COBALTOTHERAPIE A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

64	Reference	006_C /CRA/SG/2022 DU 21 SEPT 2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°006_C /CRA/SG/2022 DU 21 SEPT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°010 /LC/CR.AO/SG/CIPM/2022 DU 11 AOUT 2022 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 11.08.2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MAISONS POUR GARDIENS SUR LE SITE DEFINITIF DU SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA A MARDOCK-NGAOUNDEREFINANCEMENT : BIP/CRA 2022 (IMPUTATION 220-100).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

65	Reference	N°08/C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2022 DU 07 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022 DU 19 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SECTION DE ROUTE COMMUNALE EKOUDOU-NKOAMBANG (LIM SUD)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

66	Reference	13/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 20 SEPT 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 20 SEPT 2022 RELATIF A LA MAITRISE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR MAYO ROH, DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM/COMMUNE DE MARTAP EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-10-2022

67	Reference	034/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°034/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°030/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 17 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE DE DESINFECTANTS A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

68

Reference	020 /C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°020 /C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 20/06/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REVAMPING DE LA POMPERIE ET DE LA TUYAUTERIE GPL AU DÉPÔT DE BAFOUSSAM ;
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

69

Reference	014/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 20/09/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 20 SEPT 2022 RELATIF LA MAITRISE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES, SELAL HANGLOA-HORE MAYANGA (28,7 KM) EN TRANCHE FERME ET CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE EN TRANCHE CONDITIONNELLE :- LOT 1 : NATIONALE INTER 15-MBISOUNA (15 KM) :- LOT 2 : NATIONALE INTER 15-MADEM (14 KM) :- LOT3 : MAKOR-ASSOM (11 KM) ;DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L 'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: BUDGET DU FONDS ROUTIER EXERCICES 2022 ET 2023
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	13-10-2022

70

Reference	023/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 023/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 21/06/2022 RELATIF À LA FOURNITURE D'UN ONDULEUR ET AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU LOCAL ÉLECTRIQUE AU DÉPÔT SCDP D'OLEZOA À YAOUNDÉ ;
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR LA FOURNITURE DE NEUF (09) VEHICULES EN SIX (06) LOTS A LA CRTV, EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu. La loi n° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2022 ;

Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;

Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;

Vu. La Circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2022 ;

Vu. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu. La lettre N°000102/CRTV/CIPM du 28 juillet 2022 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°017/AONO/CRTV/ CIPM/2022du 07 juin 2022;

Vu. La lettre N°000369/L/MINMAP/CCCM-AG/2022 du 15 septembre 2022 portant validation de la proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°017/AONO/CRTV/ CIPM/2022du 07 juin 2022;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° **017/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 07 juin 2022 pour la fourniture de neuf (09) véhicules en six (06) lots à la CRTV exercice 2022**, en procédure d'urgence sont récapitulés dans le tableau suivant:

N°	Lots	Entreprises	Montants TTC	Délai d'exécution
1	Lot 1: acquisition d'un véhicule de type pick up, double cabine à la CRTV	CENTRAL MOTOR'S CAMEROON	35 000 000	90 jours
2	Lot 2 : acquisition de deux minibus climatisés, de 16 places assises à la CRTV	CENTRAL MOTOR'S CAMEROON	80 000 000	90 jours
3	Lot 3: acquisition d'un bus de 30 places assises à la CRTV	CENTRAL MOTOR'S CAMEROON	60 000 000	90 jours
4	Lot 4 : acquisition d'un véhicule mini SUV à la CRTV	CENTRAL MOTOR'S CAMEROON	17 000 000	90 jours
5	Lot 5 : acquisition de trois véhicules SUV à la CRTV	CENTRAL MOTOR'S CAMEROON	78 000 000	90 jours
6	Lot 6: acquisition d'un véhicule de type station wagon, à la CRTV	CENTRAL MOTOR'S CAMEROON	60 000 000	90 jours

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Article 2 :

Le représentant de l'entreprise attribuée est prié de se présenter à la porte 911 au neuvième étage du Centre de production TV de Mballa II, pour recevoir notification de la présente décision.

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022 DU 12 SEPT 2022 PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE MPAND, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST LOT UNIQUE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
56 94 195 05 5694110000 523314

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution en procédure d'urgence des travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'Ecole Primaire Publique de MPAND, dans la Commune de Messamena, Département du Haut- Nyong, Région de l'Est. Lot unique.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

Travaux préparatoires
Terrassement
Fondations
Maçonnerie - Elévation
Charpente - Couverture-plafond
Menuiserie Métallique
Électricité
Peinture
Voiries et Réseaux Divers (VRD).

3. Cout Prévisionnel

20.000.000 FCFA

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics ti installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) du Ministère de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), EXERCICE 2022.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès du Service Technique Général de la Commune de Messamena, Téléphone 697 27 74 42 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de soixante mille (75 000) francs CFA à la Recette Municipale de Messamena.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service Technique Général de la Commune de Messamena, Téléphone 697 27 74 42 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **soixante mille (75 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messamena.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena, au plus tard le **07/10/2022 à 12heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022 Du 12 SEPT 2022PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECTION des travaux DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE MPAND, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST LOT UNIQUE.

"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit 400 000 (quatre cent quarante mille francs) F CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des Actes de la Mairie de Messamena le **07/10/2022 à 13heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative pendant un délai de 48heures ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- 4) Absence de la Caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pu atteindre au moins 80% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) La Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) La Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) La Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

14. Attribution

Chacune de la Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1 - administrative sera jugée conforme ;
- 2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAQ des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : 699 821 395/697 27 74 42.

MESSAMENA le 12 Septembre 2022

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N° 007/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2022 DU 10/08/2022, RELATIFS A LA DEFINITION DES CONDITIONS D'EXECUTION D'UN CONTRAT CADRE POUR LA FOURNITURE DU « KIT DU PARTICIPANT » POUR LES ACTIVITES ET ATELIERS DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PAREC NOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)PAYS : CAMEROUNNUMERO DU PROJET : CRÉDIT IDA : 62160 – CM ET DON IDA : D2910 - CM.NUMERO DE DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE : N°007/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/08-2022 DU 10/08/2022DESCRIPTION DU MARCHÉ : DEFINITION DES CONDITIONS D'EXECUTION D'UN CONTRAT CADRE POUR LA FOURNITURE DU « KIT DU PARTICIPANT » POUR LES ACTIVITES ET ATELIERS DE L'UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PAREC DELAI DE LIVRAISON : QUARANTE-HUIT (48) HEURES APRÈS RÉCEPTION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRAGE ET ÉMISSION DU BESOIN PAR LE PAREC

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

ADJUDICATAIRE

Noms	Ets ELVICE SERVICES
Adresse	BP : – Douala ; Téléphone : (+237) 695 51 61 41
Montant de l'offre lu publiquement	165 100 F CFA HT 196 882 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	165 100 F CFA HT 196 882 F CFA TTC
Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation)	165 100 F CFA HT 196 882 F CFA TTC
Délai d'exécution proposé	48 heures dès reception de l'OS de démarrage

AUTRES SOUMISSIONNIARES EVALUES :

Nom	Ets FOGICAM
Adresse	B.P : 8 223 – Yaoundé Tel : (+237) 651 303 662
Montant de l'offre lu publiquement	188 350 F CFA HT 224 607 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	188 350 F CFA HT 224 607 F CFA TTC

Nom	Ets ROM
Adresse	B.P : 2 853 - Yaoundé Tel : (+237) 670 65 81 98
Montant de l'offre lu publiquement	210 733 F CFA HT 251 300 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	210 733 F CFA HT 251 300 F CFA TTC

Nom	Ets GASTAK SOLUTION
Adresse	B.P : 6 125 - Douala Tel : (+237) 690 86 46 91
Montant de l'offre lu publiquement	172 200 F CFA HT 205 349 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	201 700 F CFA HT 240 527 F CFA TTC

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

TRADEX S.A

DECISION N°014/DG /TRADEX/CIPM /22 DU 19/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À GAROUA, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE - CLIMATISATION - VENTILATION »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution n° 365/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A. du 12 décembre 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Vu la Résolution n°369/2019 du Conseil d'Administration de la société TRADEX S.A. du 12 décembre 2019 portant désignation du Président, des Membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A. ;

Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°015/AONO/TRADEX/CIPM/2022 du 03 août 2022, relatif aux travaux de construction d'une station-service TRADEX à Garoua, lot « Electricité Générale - Climatisation -Ventilation » ;

Considérant le procès-verbal N°90/CIPM-TRADEX/2022 du 13 septembre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX S.A., relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé.

DECIDE :

Article 1 : La société dont le nom suit est déclarée adjudicataire du Marché objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 015/AONO/TRADEX/CIPM/2022 du 03 août 2022, pour le montant et le délai ci-après :

ENTREPRISE	MONTANT HT en FCFA	MONTANT TTC en FCFA	DELAI D'EXECUTION
TECHNIQUES ELECTRIQUES SARL BP 8149 Douala	Trente un millions quarante-neuf mille sept cent quatre (31 049 704)	Trente-sept millions vingt-six mille sept cent soixante-douze (37 026 772)	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 19 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE DE NGWEI

ADDITIF N°004/A/CM NGW/SG DU 23/09/2022 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGW/CIPM/2022 DU 29/08/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE NDJOCKLOUMBE, COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le 26/09/2022 à 11h30 heures et devront porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGW/CIPM/2022 DU 29/08/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE NDJOCKLOUMBE, COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le 07/10/2022 à 11h30 heures et devront porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-NGW/CIPM/2022 DU 29/08/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE NDJOCKLOUMBE, COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à 26/09/2022 à 13 heures précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à **07/10/2022 à 12 heures 30** précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NGWEI le 23 Septembre 2022

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : NKONG KENI - TOMEL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2022. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE : NKONG KENI – TOMEL (DERNIER POTEAU), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet les travaux de **réhabilitation de la route : NKONG KENI - TOMEL (DERNIER POTEAU)**, dans l'Arrondissement DE BONDJOCK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les travaux de **réhabilitation de la route : NKONG KENI - TOMEL (DERNIER POTEAU)**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK.

- Installations ;
- Nettoyage et Terrassements ;
- Assainissement – Drainage ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **25 000 000 F (Vingt Cinq Millions Francs) CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en **un (01) lot.**

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le **Budget de la Commune de BONDJOCK, EXERCICE 2022.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de BONDJOCK (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de BONDJOCK (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de BONDJOCK d'un montant de **50 000F (Cinquante Mille Francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock **au plus tard le 18 OCTOBRE 2022 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 015/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : NKONG KENI – TOMEL (DERNIER POTEAU), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »a

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **500 000 F (Cinq Cent Mille Francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 18 OCTOBRE 2022 à partir de 13 heures** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

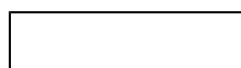
- spécifications techniques non conformes au CCTP;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux de génie civil ou rural (BAC+3);
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h après l'ouverture des plis;
- l'absence ou non-conformité de la caution de soumission;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 21/26 éléments positifs (oui).

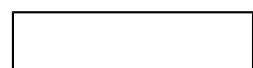
Evaluation des offres techniques

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	Oui	Non
1	Expérience générale du soumissionnaire		
2	Expérience spécifique du soumissionnaire		
3	Expérience et qualification du personnel		
4			

Matériel et logistique





5	Organisation méthodologique et planning		
6	Présentation générale de l'offre		

Le non-respect de deux critères essentiels entraîne l'élimination de l'offre.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant fourni une offre technique acceptable seront prises en compte pour l'évaluation financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **60 (Soixante) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune de BONDJOCK, au numéro : 691 569 910.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 21 Septembre 2022

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

ADDITIF 2 N° 215 DU 19/09/2022 A L'ADDITIF N°183 DU 17/08/2022 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN REPUBLIQUE DU CAMEROUN. LOT 9: TRONÇON: GUIDJIBA-TAPARE (57 KM)- LOT 9-A : GUIDJIBA-PONT DE BENOUE (Y COMPRIS CONSTRUCTION DU PONT SUR LA BÉNOUÉ) : 24 KM ; - LOT 9-B: PONT DE LA BENOUE-TAPARE: 33 KM. FINANCEMENT : BIP-MINTP/BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL EXERCICE 2022 ET SUIVANTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AUTORITE CONTRACTANTE, MAITRE D'OUVRAGE : Ministre des Travaux Publics

Le Ministre des Travaux Publics, Autorité Contractante, lance pour le compte de la République du Cameroun, un Appel d'Offres International Ouvert, en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération susvisée. Suite aux demandes d'éclaircissements, il apporte à travers le présent additif des corrections à l'additif N°183 du 17 Août 2022 d'une part, et corrige l'avis N°065/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/CCCM-TR/2022 du 13 juin 2022, d'autre part.

1. Objet de l'additif N°2 de l'appel d'offres

Le présent additif a pour objet

- La modification de l'additif N°183 du 17 Août 2022 relative au Directeur de projet ;
- La modification du Règlement Particulier d'Appel d'Offres de l'avis de base n° 065/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/CCCM-TR/2022 du 13 juin 2022;
- La modification de l'article 14 alinéa 14.5a du CCAP relative aux approvisionnements.

2. Consistance des Travaux de l'additif

Les modifications prises en compte dans le présent additif sont les suivantes:

a) Modification de l'additif N°183 du 17 Août 2022 relative au Directeur de projet

Au lieu de

« Conducteur des Travaux ne remplissant pas les conditions de qualification et d'expérience suivantes : « être ingénieur de génie civil (BAC +5) d'au moins dix (10) années d'expérience parlant français ou anglais et avoir été directeur d'au moins un (01) projet de construction routière (travaux neufs) similaire » ;

Lire plutôt

Un Chef de Projet ne remplissant pas les conditions de qualification et d'expérience suivantes : « être ingénieur de génie civil (BAC +5) d'au moins vingt (20) années d'expérience parlant français ou anglais et avoir été directeur d'au moins un (01) projet de construction routière (travaux neufs) d'un linéaire supérieur ou égal à 20km et coûtant au moins dix (10) milliards FCFA »

b) Modification du Règlement Particulier d'Appel d'Offres de l'avis N° 065/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/CCCM-TR/2022 du 13 juin 2022

PIECE 1. RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Au lieu de

Article 10. (Article 13.1 (c) RGAO) : Pièces constituant l'offre financière (volume 3)

1.3 Le détail quantitatif et estimatif des travaux (pièce 7) ;

Article 25. (Article 32.1 RGAO) : Évaluation des offres

25.2 2ème étape : Vérification des critères essentiels

Pour être qualifié, le soumissionnaire devra satisfaire les critères suivants :

i. Lot 9-A : Expériences (références) du soumissionnaire comprenant quatre (04) sous-critères : le critère de références est estimé rempli si trois (03) des quatre (04) sous-critères ci-dessous sont satisfaits :

N°	Désignation	1
		Références du soumissionnaire en Bâtiments et Travaux Publics (BTP) Avoir réalisé au cours des dix dernières années, dans le domaine des routes, un projet d'un montant au moins égal à 15 000 000 000 (quinze milliards) FCFA ;
2	Références en projets routiers et ouvrages d'art Avoir réalisé au cours des dix dernières années, un projet de construction ou de réhabilitation de route bitumée de montant supérieur ou égal à 15 000 000 000 (quinze milliards) FCFA comportant au moins un pont en Béton Armé de longueur supérieure ou égale à 50 ml.	
3	Avoir réalisé au cours des dix dernières années un projet de pont de longueur supérieur ou égale à 80 ml	
4	Références en travaux spécifiques Avoir réalisé au cours des Cinq dernières années, au moins un projet de construction de route bitumée en Afrique subsaharienne d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 000 (vingt-cinq milliards) FCFA .	

● Lire plutôt

Article 10. (Article 13.1 (c) RGAO) : Pièces constituant l'offre financière (volume 3)
 1.3 Le détail quantitatif et estimatif des travaux (pièce 7), **signée et datée** ;

Article 25. (Article 32.1 RGAO) : Évaluation des offres

25.2 2ème étape : Vérification des critères essentiels

Pour être qualifié, le soumissionnaire devra satisfaire les critères suivants :

i. Lot 9-A : Expériences (références) du soumissionnaire comprenant quatre (04) sous-critères : le critère de références est estimé rempli si trois (03) des quatre (04) sous-critères ci-dessous sont satisfaits :

N°	Désignation	1
		Références du soumissionnaire en Bâtiments et Travaux Publics (BTP) Avoir réalisé au cours des dix dernières années, dans le domaine des routes, un projet d'un montant au moins égal à 15 000 000 000 (quinze milliards) FCFA ;
2	Références en projets routiers et ouvrages d'art Avoir réalisé au cours des dix dernières années, un projet de construction ou de réhabilitation de route bitumée de montant supérieur ou égal à 15 000 000 000 (quinze milliards) FCFA comportant au moins un pont en Béton Armé de longueur supérieure ou égale à 80 ml.	
3	Avoir réalisé au cours des dix dernières années d'un projet de pont de longueur de 80 ml au moins pour le lot 9-A.	

N°	Références en travaux spécifiques Designation Avoir réalisé au cours des cinq dernières années, au moins un projet de construction de route bitumée en Afrique subsaharienne d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 000 (vingt-cinq milliards) FCFA.
----	--

a) Modification de l'article 14 alinéa 14.5a du CCAP relative aux approvisionnements

PIECE 4. CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CCAP)

Au lieu de

Article 14 (Article 14.5): Décomptes mensuels provisoires

Le décompte correspondant à la situation provisoire sera calculé sur la base des prix unitaires en francs CFA XAF. Le décompte mensuel correspondant établi en dix (10) exemplaires par le Cocontractant sera remis au Maître d'œuvre et comprendra:

- Le décompte de la part HTVA;
- Le décompte correspondant à la TVA.

Le décompte sera établi selon le modèle agréé par le Chef de Service du Marché et indiquant le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution du marché, depuis le début de celui-ci. Le montant du décompte mensuel Hors Taxe est la somme:

a) Des avances éventuelles accordées au titre du démarrage des travaux ou approvisionnements.

Lire plutôt

Article 14 (Article 14.5): Décomptes mensuels provisoires

Le décompte correspondant à la situation provisoire sera calculé sur la base des prix unitaires en francs CFA XAF. Le décompte mensuel correspondant établi en dix (10) exemplaires par le Cocontractant sera remis au Maître d'œuvre et comprendra:

- Ø Le décompte de la part HTVA;
- Ø Le décompte correspondant à la TVA.

Le décompte sera établi selon le modèle agréé par le Chef de Service du Marché et indiquant le montant total des sommes auxquelles il peut prétendre du fait de l'exécution du marché, depuis le début de celui-ci. Le montant du décompte mensuel Hors Taxe est la somme:

a) Des avances éventuelles accordées au titre du démarrage des travaux.

11. Remise des offres

La date du 30/08/2022 prévue pour le dépôt des offres est reportée au 04 Oct 2022 à 15 heures, heure locale.

14. Ouverture des plis

La date du 30/08/2022 prévue pour l'ouverture des offres est reportée au 04 Oct 2022 à 16 heures, heure locale par la Commission Spéciale de Passation des Marchés au titre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Économique (CSPM-PLANUT) en République du Cameroun, siégeant dans les Services du Premier Ministre à Yaoundé, en présence des soumissionnaires.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Travaux Publics : **Unité de Préparation et de Suivi du Volet Routier du PLANUT, 5^{ème} étage du Bâtiment abritant les Services du Ministère des Travaux Publics au quartier Bastos à Yaoundé, face Ambassade de SUISSE.**

YAOUNDE le 19 Septembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003/AON/PAREC/UCG/CSPM/SPM/2022 DU 16/08/2022 POUR LE RENFORCEMENT DU PARC INFORMATIQUE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) ET DES MINISTÈRES DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION (MINEDUB, MINESEC, MINEFOP, MINESUP, MINJEC) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME INTEGRE DE GESTION DE L'ÉDUCATION (SIGE) ADDITIF 1 N° 01/COPIL/PAREC/UCG/CSPM/SPM/09-2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 APPEL D'OFFRES NATIONAL :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Général du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC), informe les entreprises désireuses de soumissionner à l'appel d'offres national n° 003/AON/PAREC/UCG/CSPM/SPM/2022 du 16/08/2022, relatif au «Renforcement du parc informatique de l'Institut National de la Statistique (INS) et des Ministères du secteur de l'Education et de la Formation (MINEDUB, MINESEC, MINEFOP, MINESUP, MINJEC) dans le cadre de la mise en œuvre du Système Intégré de Gestion de l'Education (SIGE) » que la date limite de dépôt et d'ouverture des offres, initialement fixée au **05 Octobre 2022**, est reportée au **25 Octobre 2022 aux heures et lieu fixés dans l'Avis de Publication**.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°014/DG/TRADEX/CIPM/22 DU 19/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À GAROUA, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE – CLIMATISATION – VENTILATION »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

le **Directeur Général** de la société TRADEX S.A. communique :

L'entreprise **TECHNIQUES ELECTRIQUES SARL BP 8149 Douala**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
Trente un millions quarante-neuf mille sept cent quatre (31 049 704)	Trente-sept millions vingt-six mille sept cent soixante-douze (37 026 772)	Trois (03) mois

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 19 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000035ACDCPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE
MAINTENANCE INFORMATIQUE ET EQUIPEMENTS RESEAUX PROFIT DU MINISTERE DE
L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
: 56 07 164 03 320018 361313.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation en Procédure d'Urgence en vue de la fourniture du matériel de maintenance informatique et équipements réseaux au profit du Ministère de l'Administration Territoriale.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente Demande de Cotation consiste en la fourniture du matériel et équipements dont les caractéristiques sont mentionnées sur la pièce N°5 du Dossier de Cotation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **quinze millions (15 000 000) de francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national et ayant une expérience avérée dans le domaine de de cette prestation.

5. Financement

La fourniture objet de la présente Demande de Cotation est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice 2022, Imputation : **56 07 164 03 320018 361313**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés Publics, 2eme étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de **trente mille (30 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Pour la soumission hors ligne, les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Cotation, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, au plus tard **le 06 octobre 2022 à 14 heures précises**, heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000035/ACDCPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE MAINTENANCE INFORMATIQUE ET EQUIPEMENTS RESEAUX
PROFIT DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 06 octobre 2022 à 14 heures 00. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant la fourniture des licences des logiciels propriétaires et antivirus.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission de **trois cent mille (300 000) francs CFA**.

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances. Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celui des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **le 06 octobre 2022 à 15 heures précises, heure locale**, dans la salle de conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- absence de prospectus ou fiche technique avec photos en couleur des fournitures proposées ;
- offre n'ayant pas satisfait à au moins 75% de l'ensemble des critères essentiels ;
- absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2-Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- la présentation des offres ;
- les caractéristiques techniques des fournitures proposées ;
- les références du soumissionnaire ;
- la capacité financière, supérieure ou égale à cinq millions (5 000 000) de FCFA ;
- le délai de livraison.

13. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date de dépôt des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2^{ème} étage, porte 214, Tel : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

**DECISION N° 01/D/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 26
JUILLET 2022 POUR LA REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES A L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE
MAIS DE OURO-DOLE, ARRONDISSEMENT DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU
NORDFINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres entités publiques ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la loi n°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°2012/2274/PM du 06 août 2012 portant création du Programme Agropoles modifié et complété par le Décret n°2013/0260/PM du 22 février 2013 ;

Vu l'arrêté N°008/MINEPAT du 12 novembre 2014 portant nomination d'un Coordonnateur National à l'Unité de Coordination du Programme Agropoles ;

Vu la circulaire n°00456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Considérant la lettre n°2022/011/L/MINEPAT/SG/UCP/CIPM/TJ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme Agropoles en date du 21 septembre 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Appel d'Offres National Ouvert N°02/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 du 26 Juillet 2022 pour la réhabilitation de la voie d'accès à l'agropole de production de maïs de Ouro-Dolé, Arrondissement de Poli, Département du Faro, Région du Nord, est déclaré **Infructueux**.

Article 2 : L'entreprise soumissionnaire est priée de procéder au retrait de ses offres sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué. Passé ce délai, lesdites offres feront l'objet d'une destruction.

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

COMMUNE DE NGWEI

ADDITIF N°003/A/CM NGW/SG DU 23/09/2022 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-NGW/CIPM/2022 DU 29/08/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DE 20 BOUTIQUES AU MARCHE PK16, COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL EXERCISE 2022,

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le 26/09/2022 à 11 heures et devront porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-NGW/CIPM/2022 DU 29/08/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DE 20 BOUTIQUES AU MARCHE PK16, COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marqués comme tels), devra parvenir au secrétariat du secrétaire général de la Commune de Ngwei, au plus tard le 07/10/2022 à 11 heures et devront porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-NGW/CIPM/2022 DU 29/08/2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION DE 20 BOUTIQUES AU MARCHE PK16, COMMUNE DE NGWEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à 26/09/2022 à 12 heures précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu à 07/10/2022 à 12 heures précises dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de Ngwei par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngwei. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

NGWEI le 23 Septembre 2022

Le MAIRE

HAGBE Mathieu

COMMUNE DE BOGO

ADDITIF RECTIFICATIF N°002/C.BOGO/2022 PORTANT PROROGATION DE REMISE ET D'OUVERTURE DES PLIS RELATIF A LA CONSULTATION N°007/AONO/C.BOGO/CIPM/AI/2022 DU 08/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DES SITES DE WOURO MANGO ET WAKKA BONGOU SIRATARE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du DAO, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune de BOGO au plus tard
le **22/07/2022 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007bis/AONO/C-BOGO/CIPM/AI/2022 POUR LE REBOISEMENT DES SITES DE WOURO MANGO ET WAKKA BONGOU SIRATARE DANS LA COMMUNE DE BOGO ; DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME-NORD, IMPUTATION : 56 33 054 04 641304 522111 941

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Lire plutôt

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du DAO, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune de BOGO au plus tard
le **12/10/2022 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007bis/AONO/C-BOGO/CIPM/AI/2022 POUR LE REBOISEMENT DES SITES DE WOURO MANGO ET WAKKA BONGOU SIRATARE DANS LA COMMUNE DE BOGO ; DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME-NORD, IMPUTATION : 56 33 054 04 641304 522111 941

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 22/07/2022 à 15 heures** précises dans la salle de réunion de la commune de BOGO en présence des soumissionnaires ou leurs représentants. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutôt

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 12/10/2022 à 15 heures** précises dans la salle de réunion de la commune de BOGO en présence des soumissionnaires ou leurs représentants. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

MAROUA le 20 Septembre 2022

Le MAIRE

AHMADOU

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 00000263 /DC/CCAA/DG/PDST/SPM/09-2022 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX DU CENTRE MÉDICAL PROTESTANT QUARTIER NEW BELL AVIATION, RIVERAIN À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BIRD) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour la fourniture et l'installation des équipements médicaux du Centre Médical Protestant quartier New Bell Aviation, riverain à l'Aéroport International de Douala.

2. Consistance des prestations

Il est prévu, dans le cadre de la composante 3 relative à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité du transport aérien, l'atténuation des impacts sociaux des travaux de construction des infrastructures aéroportuaires. Il a été convenu entre le Gouvernement et la Banque Mondiale, de procéder à **la fourniture et l'installation des équipements médicaux du Centre Médical Protestant quartier New Bell Aviation, riverain à l'Aéroport International de Douala.**

3. Participation et origine

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) invite maintenant les fournisseurs intéressés remplissant les conditions requises à consulter et à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

4. Financement

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour la mise en œuvre du **Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST)/Volet aérien.**

5. Consultation du Dossier

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Direction Générale de l'Autorité Aéronautique, Projet de Développement du Secteur des Transports/Volet aérien, bureau de l'Assistante de Direction, sis au 2^e étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé Nsimalen.

6. Acquisition du Dossier

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Direction Générale de l'Autorité Aéronautique, Projet de Développement du Secteur des Transports/Volet aérien, bureau de l'Assistante de Direction, sis au 2^e étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé Nsimalen.

7. Remises des offres

Les offres devront restervalides pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. **Elles doivent être déposées sous peine de rejet en six (06) exemplaires** (01 original et 05 copies), ainsi qu'une offre originale « Témoin » pour l'ARMP, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **26 OCT 2022**, à **13 heures précises** (heure locale), et contenant la mention : « **Consultation de fournisseurs N° 00000263 / DC/CCAA/DG/PDST/SPM/09-2022 du 20 SEPT 2022 pour la fourniture et l'installation des équipements médicaux du Centre médical protestant quartier New Bell Aviation, riverain à l'Aéroport International de Douala. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres.** ».

8. Delai de Livraison

Les fournitures sont à livrer dans le centre médical au quartier New Bell aviation, dans un délai de 90 jours après signature de la lettre de marché.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu, le **26 OCT 2022**, à 14 heures précises (heure locale), dans la salle de conférences du PDST, sise au 2^e étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport international de Yaoundé Nsimalen, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

YAOUNDE le 20 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°
026/DC/SNI/CIPM/22POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation.

2. Consistance des prestations

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné.

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné

4. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

6. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **07 OCTOBRE 2022 à 14 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :

Consultation N° 026/DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien des espaces verts de l'Immeuble Siège de la SNI. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

7. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **07 OCTOBRE 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la SNI dans la salle de réunions 213 (2^{ème} étage) de l'immeuble siège de la SNI.

8. Critères d'évaluation



Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires	Critères essentiels
-Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée -Non respect de sept (7) sous-critères essentiels sur dix (10) - Non justification d'au moins deux (2) références avec justificatifs (PV de réception ou Bordereau de livraison, Bon de commande ou page de garde et page de signature de la lettre-commande) en matière de maintenance des espaces verts d'un Etablissement Recevant du Public (ERP) au cours des trois dernières années d'un montant cumulé supérieur ou égal à vingt millions (20 000 000) F CFA -Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif - Non-conformité à l'objet de la consultation	-Présentation des offres (deux sous-critères) -Références dans les prestations similaires (trois sous-critère) -Personnel d'encadrement (trois sous-critères) -Matériels (deux sous-critères)

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YAOU AISSATOU

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

ADDITIF N° 183 DU 17 AOÛT 2022 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°065/AAOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/CCCM-TR/2022 DU 13 JUIN 2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCELERATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN REPUBLIQUE DU CAMEROUN. LOT 9: TRONÇON: GUIDJIBA-TAPARE (57 KM)- LOT 9-A : GUIDJIBA-PONT DE BENOUE (Y COMPRIS CONSTRUCTION DU PONT SUR LA BÉNOUÉ) : 24KM ; - LOT 9-B: PONT DE LA BENOUE-TAPARE: 33 KM. FINANCEMENT : BIP-MINTP/BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL EXERCICE 2022 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

AUTORITE CONTRACTANTE, MAITRE D'OUVRAGE : Ministre des Travaux Publics

Le Ministre des Travaux Publics, Autorité Contractante, a lancé pour le compte de la République du Cameroun, un Appel d'Offres International Ouvert, en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération susvisée. Suite à des demandes d'éclaircissements, il apporte des corrections à l'Avis d'Appel d'Offres précédemment lancé à travers le présent additif

1. Objet de l'additif de l'appel d'offres

Le présent additif porte sur

- l'avis d'appel d'offres international ouvert
- le règlement particulier de l'Appel d'Offres
- le cadre du Bordereau des Prix Unitaires
- le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif
- le Cahier de Clauses Techniques Particulières

2. Consistance de l'additif

Les modifications prises en compte dans cet additif sont les suivantes :

PIECE 1. AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT (VERSION FRANCAISE)

4. Critères d'évaluation des offres

a. Critères éliminatoires.

i. Offres techniques

Au lieu de

Un Chef de Projet ne remplissant pas les conditions de qualification et d'expérience suivantes : « être ingénieur de génie civil (BAC +5) d'au moins vingt (20) années d'expérience parlant français ou anglais et avoir été directeur d'au moins un (01) projet de construction routière (travaux neufs) d'un linéaire supérieur ou égal à 20km et coutant au moins dix (10) milliards FCFA »

Lire plutôt

« Un Conducteur des travaux ne remplissant pas les conditions de qualification et d'expérience suivantes : « être ingénieur de génie civil (BAC +5) ayant au moins dix (10) années d'expérience parlant français ou anglais et avoir été directeur d'au moins un (01) projet de construction routière (travaux neufs) similaire »

PIECE 3. REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES

Au lieu de :

- VOIR TABLEAU SUR PDF

ARTICLE 500 – OUVRAGES HYDRAULIQUES TYPE DALOTS

Au lieu de :

« Article 501 – Béton B1 de propreté (C150)

501.a) Définition des travaux

Ces travaux comprennent :

- L'amenée et le repli de la centrale de fabrication des bétons,
- L'utilisation des ciments CEM III pour les bétons en fondation,
- Les essais sur les ciments, les granulats et les bétons,
- Les produits de cure et adjuvants éventuels autorisés par le Maître d'Œuvre,
- Les sujétions de bétonnage par temps chaud et par temps froid,
- La vibration des bétons,
- Toutes sujétions de mise en œuvre entraînées par les contraintes du chantier notamment les problèmes de circulation.

502.b) Mode de paiement

Le prix 501 rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre des bétons. Ce prix s'applique au mètre carré

d'après les plans approuvés.

Si l'Entrepreneur exécute des fouilles trop volumineuses sans nécessité reconnue ou si la surface d'application est irrégulière, le remplissage des sur-profondeurs et des sur-largeurs sera à sa charge.

Article 502 – Béton B2 Gros béton (C250)

Article 503 – Béton B3 pour béton armé (B25)

a) Définition des travaux

Ces travaux comprennent :

- L'amenée et le repli de la centrale de fabrication des bétons,
- L'utilisation des ciments CEM III pour les bétons en fondation,
- Les essais sur les ciments, les granulats et les bétons,
- La fourniture des moules, la confection des éprouvettes, les sujétions de stockage de ces éprouvettes, et leur transport au laboratoire du Maître d'Œuvre pour les essais de contrôle,
- Les produits de cure et adjuvants éventuels autorisés par le Maître d'Œuvre,
- Les sujétions de bétonnage par temps chaud et par temps froid,
- La vibration des bétons,
- Toutes sujétions de mise en œuvre entraînées par les contraintes du chantier notamment les problèmes de circulation.

b) Mode de paiement

Les prix 502 et 503 rémunèrent la fourniture, le transport et la mise en œuvre des bétons. Il s'appliquent au mètre cube réellement intégré dans la structure définitive d'après les plans approuvés ; les volumes étant calculés sans déduction du volume occupé par les armatures, les gargouilles et les barbacanes.

Article 504 – Aciers HA et ronds lisses (Fe E50A et Fe E24)

504.a) Définition des travaux

Ces travaux comprennent la fourniture des aciers y compris stockage, coupe, façonnage, mise en place et toutes sujétions.

504.b) Mode de paiement

Ce prix s'applique au kilogramme d'acier.

Les quantités à prendre en compte seront évaluées à partir des longueurs d'armatures définies dans les dessins d'exécution, avec une densité égale à 7850 kilogrammes par mètre cube.

Article 505 – Coffrage soigné

505.a) Définition des travaux

Ces travaux comprennent :

- la fourniture, le montage, l'entretien, le démontage, le raidissement et l'étalement des éléments de coffrage non rémunérés par ailleurs ;
- la fourniture et la pose de baguettes éventuelles destinées à assurer les fonctions de goutte d'eau, ou souligner les reprises de bétonnage ;
- les réservations et sujétions pour évacuation des eaux ;
- la protection vis-à-vis des intempéries des parements extérieurs après décoffrage.

505.b) Mode de paiement

Ce prix rémunère, au mètre carré de surface coffrée, la réalisation des coffrages quelles que soient leur forme et leur position pour parements vus des parties d'ouvrage, en conformité avec les prescriptions du présent CCTP. La surface à prendre en compte sera la surface des parements coffrés déterminée en considérant l'ouvrage bétonné en une seule phase, c'est-à-dire sans tenir compte des plans de joints entre éléments constituant l'ouvrage et des reprises éventuelles de bétonnage. Ce prix ne sera pas appliqué en cas d'utilisation d'élément préfabriqués servant de coffrage. Les quantités à prendre en compte seront celles qui résultent des projets d'exécution approuvés. L'Entrepreneur est rémunéré sur la base des quantités réellement exécutées, mesurées contradictoirement et prises en attachement.

Article 506 – Coffrage ordinaire

506.a) Définition des travaux

Ces travaux comprennent :

- la fourniture, le montage, l'entretien, le démontage, le raidissement et l'étalement des éléments de coffrage non rémunérés par ailleurs ;
- la fourniture et la pose de baguettes éventuelles destinées à assurer les fonctions de goutte d'eau, ou souligner les reprises de bétonnage ;
- les réservations et sujétions pour évacuation des eaux ;
- la protection vis-à-vis des intempéries des parements extérieurs après décoffrage.

506.b) Mode de paiement

Ce prix rémunère, au mètre carré de surface coffrée, la réalisation des coffrages quelles que soient leur forme et leur position pour parements cachés des parties d'ouvrage, en conformité avec les prescriptions du présent CCTP. La surface à prendre en compte sera la surface des parements coffrés déterminée en considérant l'ouvrage bétonné en une seule phase, c'est-à-dire sans tenir compte des plans de joints entre éléments constituant l'ouvrage et des reprises éventuelles de bétonnage. Ce prix ne sera pas appliqué en cas d'utilisation d'élément préfabriqués servant de coffrage. Les quantités à prendre en compte seront celles qui résultent des projets d'exécution approuvés. L'Entrepreneur est rémunéré sur la base des quantités réellement exécutées, mesurées contradictoirement et prises en attachement.

Article 507 – Coffrage perdu en polystyrène

507.a) Définition des travaux

Ces travaux comprennent :

- La fourniture à pied d'œuvre et le montage de plaques de polystyrène de 2cm d'épaisseur utilisées en coffrage perdu ;
- Toutes sujétions.

507.b) Mode de paiement

Ce prix rémunère, au mètre carré de surface coffrée, la réalisation des coffrages quelles que soient leur forme et leur position, en conformité avec les prescriptions du présent CCTP. La surface à prendre en compte sera la surface des parements coffrés déterminée en considérant l'ouvrage bétonné en une seule phase, c'est-à-dire sans tenir compte des plans de joints entre éléments constituant l'ouvrage et des reprises éventuelles de bétonnage.

Les quantités à prendre en compte seront celles qui résultent des projets d'exécution approuvés. L'Entrepreneur est rémunéré sur la base des quantités réellement exécutées, mesurées contradictoirement et prises en attachement.

Article 508 – Badigeonnage des parements enterrés

508.a) Définition des travaux

Ces travaux comprennent :

- La fourniture et la mise en œuvre du badigeon bitumineux ;
- La préparation des surfaces à traiter ;
- L'application du badigeon en trois couches croisées des parties d'ouvrages en contact avec le sol ;
- Toutes sujétions.

508.b) Mode de paiement

Ce prix rémunère le mètre carré de parois traitées.

L'Entrepreneur est rémunéré sur la base des quantités réellement exécutées, mesurées contradictoirement et prises en attachement.

Article 509 – Fouilles en tout terrain

509.a) Définition des travaux

Ces travaux comprennent :

- L'extraction, le chargement et la mise en dépôt provisoire ou définitif quelle que soit la distance ;
- L'étalement, le blindage et l'épuisement, quelle que soit l'importance des venues d'eau ;
- L'arrosage éventuel et le compactage du fond de fouille ;
- Toutes sujétions.

509.b) Mode de paiement

Ce prix rémunère, au mètre cube, les fouilles quelle que soit la nature du terrain, nécessaires pour l'exécution des fondations d'ouvrages, des dalots, des semelles des murs en aile, des bèches en gros béton, etc.

Conventionnellement le volume des fouilles sera celui d'un prisme ayant pour base la surface de la semelle ou du massif en gros béton et pour hauteur celle définie sur les plans d'exécution.

Article 510 – Recalibrage du lit des cours d'eau

510.a) Définition des travaux

Ces travaux comprennent :

- L'extraction, le chargement, le transport, quelle que soit la distance, à la décharge définitive ou la mise en dépôt provisoire dans les emprises du chantier des matériaux réutilisables en remblai, le déchargement et le réglage.
- L'apport de matériaux d'emprunt ou mis en dépôt provisoire, leur transport et le déchargement aux lieux d'emploi,
- Les sujétions dues au travail dans les lits de rivières,
- Le compactage,
- La protection contre les eaux de toute nature pendant l'exécution des travaux,
- Le réglage des talus,
- L'aménagement des dépôts,
- Et toutes sujétions.

510.b) Mode de paiement

Ce prix s'applique au mètre cube (m3).

Les volumes des terrassements seront pris en compte par des métrés dressés après exécution, par la méthode désignées "méthode directe ou au profil de déblais ou de remblais, au § 1.1 et 1.2 de l'article 16 du fascicule 2 du C.P.C.

L'Entrepreneur est rémunéré sur la base des quantités réellement exécutées, mesurées contradictoirement et prises en attachement.

Article 511 – Gabions

511.a) Définition des travaux

Ces travaux comprennent :

- La préparation du terrain, l'exécution des fouilles nécessaires et la mise en dépôt en des lieux définis par l'Ingénieur,
- La fourniture, l'amenée à pied d'œuvre et la mise en œuvre de tous les matériaux nécessaires : grillage en acier galvanisé, blocs rocheux, ...
- Les remblaiements et réglages des abords de ces ouvrages,
- Et toutes sujétions.

511.b) Mode de paiement

Ce prix rémunère au mètre cube la mise en œuvre des gabions. Les quantités à prendre en compte sont celles définies sur les plans d'exécution, après vérification de leur exécution effective.

L'Entrepreneur est rémunéré sur la base des quantités réellement exécutées, mesurées contradictoirement et prises en attachement.

Article 512 – Enrochements de protection

512.a) Définition des travaux

Ces travaux comprennent :

- L'extraction, le tri et la fourniture des matériaux,
- Le chargement, le transport quelle que soit la distance, le déchargement au lieu de mise en œuvre,
- Les fouilles nécessaires à la mise en œuvre des enrochements,
- La réalisation et fourniture du filtre,

- La mise en œuvre, l'appareillage et réglage des blocs en vue d'assurer la stabilité et pérennité de l'ouvrage,
- Les sujétions de travail éventuel dans l'eau.

512.b) Mode de paiement

Ce prix rémunère, au mètre cube géométrique des quantités mises en place conformément aux plans d'exécution, la fourniture et la mise en place des enrochements calibre 50/200.

L'Entrepreneur est rémunéré sur la base des quantités réellement exécutées, mesurées contradictoirement et prises en attachement.

Article 513 – Pierres cassées de protection**513.a) Définition des travaux**

Ces travaux comprennent :

- L'extraction, le tri et la fourniture des matériaux,
- Le chargement, le transport quelle que soit la distance, le déchargement au lieu de mise en œuvre,
- Les fouilles nécessaires à la mise en œuvre des pierres,
- La réalisation et fourniture du filtre,
- Les sujétions de travail éventuel dans l'eau.

513.b) Mode de paiement

Ce prix rémunère, au mètre cube géométrique des quantités mises en place conformément aux plans d'exécution, la fourniture et la mise en place des pierres cassées 40/60 mm pour les ouvrages hydrauliques.

L'Entrepreneur est rémunéré sur la base des quantités réellement exécutées, mesurées contradictoirement et prises en attachement.

Article 514 – Perré maçonné**514.a) Définition des travaux**

Ces travaux comprennent :

- L'aménée à pied d'œuvre de tous les matériaux nécessaires,
- Le réglage et compactage du support,
- La taille, la mise en place et le calage des pierres,
- La fourniture et la mise en place d'un lit de sable de 5 cm d'épaisseur,
- La fourniture et la mise en place d'un lit de mortier dosé à 450kg de ciment par mètre cube de sable,
- La fourniture et la mise en place du mortier de bourrage des joints,
- La fourniture et la mise en place d'une butée en béton B25 et sa fondation en béton C250, conformément aux dessins d'exécution,
- Le lissage des joints,
- L'exécution des bordures et murettes d'épaulement y compris fourniture et mise en œuvre du béton C250,
- Toutes sujétions relatives aux travaux d'ouvrage.

514.b) Mode de paiement

Ce prix rémunère le mètre carré de surface revêtue au niveau des ouvrages hydrauliques, mis en œuvre conformément aux plans d'exécution.

L'Entrepreneur est rémunéré sur la base des quantités réellement exécutées, mesurées contradictoirement et prises en attachement.

Article 515 – Cunette**515.a) Définition des travaux**

Ces travaux comprennent :

- La confection de cunette en béton B25 finie, légèrement armée, pour le drainage au-dessus des dalots, suivant détails fournis aux plans ;
- Les descentes d'eau en P.V.C. Ø160mm ;
- Toutes sujétions.

515.b) Mode de paiement

Ce prix rémunère le mètre linéaire de cunette mis en œuvre conformément aux plans d'exécution.

L'Entrepreneur est rémunéré sur la base des quantités réellement exécutées, mesurées contradictoirement et prises en attachement. »

Lire plutôt :

« Article 501 - CORPS DE DALOT EN BETON ARME**501.a Définition des travaux**

Les dimensions et dispositions des dalots-cadres en béton armé sont indiquées sur les plans.

La liste de ces ouvrages ainsi que leurs dimensions figurent dans les documents y relatifs, compris dans les études d'APD concernées.

L'Entrepreneur, lors de l'établissement de son projet d'exécution, tient compte que la côte de la plate-forme des terrassements doit se situer au moins 0,30 m au-dessus de la partie supérieure du dalot.

Les dalots cadres ainsi que leurs murs de tête sont en béton armé Q350. Le béton de propreté est de type C150. Les qualités, compositions des bétons, ainsi que des matériaux les composant sont indiquées au Chapitre III.

501. b Mise en œuvre des dalots en béton armé

L'exécution des dalots cadres a lieu avant ou après celles des terrassements. Les travaux comprennent :

- L'exécution des tranchées aux endroits indiqués ;
 - La mise hors eau pour l'exécution des travaux ;
 - La fondation en moellons, si nécessaire ;
 - Le décapage, l'évacuation et le remplacement des terres de mauvaise tenue sous le radier de l'ouvrage ;
 - L'évacuation en dehors de l'emprise de la route des matériaux en excès ou impropres y compris l'ouvrage existant à remplacer éventuellement ;
 - Le compactage du fond de tranchée à 95% de l'OPM ;
 - L'exécution d'une couche de 0,10 m d'épaisseur de béton de propreté C150 ;
 - L'exécution de cadres comprenant radier, piédroits et dalle supérieurs à 0,25 m d'épaisseur en béton armé Q350 et éventuellement des barbacanes en PVC de diamètre 60 cm ;
 - Le remblayage des tranchées en graves latéritiques conformes aux prescriptions techniques et préalablement agréées par le Maître d'œuvre, les terres de remblayage étant compactées par couches de 0,20 m à 95% de l'OPM ;
 - Sur indications du Maître d'œuvre, la déviation des eaux et l'aménagement sommaire du lit des rivières sur une distance maximum de 20 m en amont et en aval ;
 - La pose d'une couche de produit bitumineux préalablement agréé par le Maître d'œuvre sur les surfaces des dalots cadres en contact avec les terres ;
 - Sur indications du Maître d'œuvre, l'aménagement et l'entretien des dériviations pour assurer la continuité du trafic pendant les travaux de construction des ouvrages ;
 - Le curage du lit du cours d'eau sur environ 50 mètres amont et 50 mètres en aval.
- Il est procédé à une mesure de compacité du remblai par ouvrage. La compacité du remblai doit être en tous points supérieurs à 95% de l'OPM.

501. c Mode de paiement

Les prix unitaires repris sous les postes 501.1 à 501.8 rémunèrent forfaitairement par mètre linéaire la construction des dalots suivant leurs dimensions.

Ce prix comprend :

- L'exécution des tranchées aux endroits indiqués ;
- La mise hors eau pour l'exécution des travaux ;
- La fondation en moellons, si nécessaire ;
- Le décapage, l'évacuation et le remplacement des terres de mauvaise tenue sous le radier de l'ouvrage ;
- L'évacuation en dehors de l'emprise de la route des matériaux en excès ou impropres y compris l'ouvrage existant à remplacer éventuellement ;
- Le compactage du fond de tranchée à 95% de l'OPM ;
- L'exécution d'une couche de 0,10 m d'épaisseur de béton de propreté C150 ;
- L'exécution de cadres comprenant radier, piédroits et dalle supérieurs à 0,25 m d'épaisseur en béton armé Q350 et éventuellement des barbacanes en PVC de diamètre 60 cm ;
- Le remblayage des tranchées en graves latéritiques conformes aux prescriptions techniques et préalablement agréées par le Maître d'œuvre, les terres de remblayage étant compactées par couches de 0,20 m à 95% de l'OPM ;
- Sur indications du Maître d'œuvre, la déviation des eaux et l'aménagement sommaire du lit des rivières sur une distance maximum de 20 m en amont et en aval ;
- La pose d'une couche de produit bitumineux préalablement agréé par le Maître d'œuvre sur les surfaces des dalots cadres en contact avec les terres ;
- Sur indications du Maître d'œuvre, l'aménagement et l'entretien des dériviations pour assurer la continuité du trafic pendant les travaux de construction des ouvrages ;
- Le curage du lit du cours d'eau sur environ 50 mètres amont et 50 mètres en aval.
- Toutes autres sujétions.

Les quantités présumées sont reprises au détail estimatif. L'Entrepreneur est rémunéré sur la base des quantités réellement exécutées et prises en attachement.

ARTICLE 502 OUVRAGE DE TÊTE AVAL ET/OU AMONT POUR DALOTS

502.a) Définition des travaux

Ces ouvrages sont en béton Q350 et C250 pour le gros béton.

Les dimensions des ouvrages de tête amont ou aval pour dalots sont indiqués au plan type compris dans les études d'APD concernées.

L'Entrepreneur peut adapter les dimensions afin de tenir compte des conditions particulières de relief ou de risque d'érosion.

502.b) Mise en œuvre

Les ouvrages de tête comprennent des parafoilles en gros béton C250 (béton cyclopéen), des radiers en enrochement et des murs en aile ou en retour à 35 grades de 0,25 m d'épaisseur, en béton armé Q350.

5.2.c) Mode de paiement

Les prix unitaires repris sous les postes 502.1 à 502.8 du bordereau des prix rémunèrent, à la pièce, la fourniture et la mise en œuvre de l'ouvrage de tête aval ou amont des dalots y compris les terrassements, le façonnage des divers matériaux, le transport, la fourniture et toutes autres sujétions.

Le nombre d'ouvrage de tête est repris au détail estimatif. L'Entrepreneur est rémunéré sur la base des quantités réellement exécutées et prises en attachement.

L'Entrepreneur peut adapter les dimensions proposées afin de tenir compte des conditions particulières de relief ou de risque d'érosion

ARTICLE 503 – ENROCHEMENTS DE PROTECTION**503.a) Définition des travaux**

Ces travaux comprennent :

- L'extraction, le tri et la fourniture des matériaux,
- Le chargement, le transport quelle que soit la distance, le déchargement au lieu de mise en œuvre,
- Les fouilles nécessaires à la mise en œuvre des enrochements,
- La réalisation et fourniture du filtre,
- La mise en œuvre, l'appareillage et réglage des blocs en vue d'assurer la stabilité et pérennité de l'ouvrage,
- Les sujétions de travail éventuel dans l'eau.

503.b) Mode de paiement

Ce prix rémunère, au mètre cube géométrique des quantités mises en place conformément aux plans d'exécution, la fourniture et la mise en place des enrochements calibre 50/200.

L'Entrepreneur est rémunéré sur la base des quantités réellement exécutées, mesurées contradictoirement et prises en attachement.

ARTICLE 504 – PERRES MAÇONNES**504.a) Définition des travaux**

Ces travaux comprennent :

- L'amenée à pied d'œuvre de tous les matériaux nécessaires,
- Le réglage et compactage du support,
- La taille, la mise en place et le calage des pierres,
- La fourniture et la mise en place d'un lit de sable de 5 cm d'épaisseur,
- La fourniture et la mise en place d'un lit de mortier dosé à 450kg de ciment par mètre cube de sable,
- La fourniture et la mise en place du mortier de bourrage des joints,
- La fourniture et la mise en place d'une butée en béton C250 et sa fondation en béton C250, conformément aux dessins d'exécution,
- Le lissage des joints,
- L'exécution des bordures et murettes d'épaulement y compris fourniture et mise en œuvre du béton C250,
- Toutes sujétions relatives aux travaux d'ouvrage.

504.b) Mode de paiement

Ce prix rémunère le mètre carré de surface revêtue au niveau des ouvrages hydrauliques, mis en œuvre conformément aux plans d'exécution.

L'Entrepreneur est rémunéré sur la base des quantités réellement exécutées, mesurées contradictoirement et prises en attachement. »

Au lieu de

« ARTICLE 800 – TRAVAUX SPECIAUX »

Lire plutôt

« ARTICLE 010 – PROJETS CONNEXES »

11. Remise des offres

La date du 17/08/2022 prévue pour le dépôt des offres est reportée au à 15heures, heure locale.

14. Ouverture des plis

La date du 17/08/2022 prévue pour l'ouverture des offres est reportée au _____ à 16 heures, heure locale par la Commission Spéciale de Passation des Marchés au titre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique (CSPM-PLANUT) en République du Cameroun, siégeant dans les Services du Premier Ministre à Yaoundé, en présence des soumissionnaires.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Ministère des Travaux Publics : Unité de Préparation et de Suivi du Volet Routier du PLANUT, 5ème étage du Bâtiment abritant les Services du Ministère des Travaux Publics au quartier Bastos à Yaoundé, face Ambassade de SUISSE.

NB : les points 4 à 10 ; 12, 13, 15 à 17 de l'avis d'appel d'offres N°065/AOIO/MINTP/CSPM-PLANUT/CCCM-TR/2022

DU 13 JUIN 2022 restent inchangés

YAOUNDE le 17 Septembre 2022

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2022 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet **les travaux d'entretien de certains tronçons de routes**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent **les travaux d'entretien de certains tronçons de routes**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK et sont comportent les taches suivantes:

N° Lot	Lot 1 : LISSEGUE – CARREFOUR MAGBE 5,1KM	Lot 2 : CARREFOUR LINDOI – CARREFOUR SI LIYEGUE 3,0KM
Tâches	SERIE 000 : INSTALLATIONS SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS SERIE 200 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE	SERIE 000 : INSTALLATIONS SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS SERIE 200 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de :

N° Lot	TRONCONS	Coûts Prévisionnels (En F CFA)
Lot 1	LISSEGUE – CARREFOUR MAGBE	Trente Millions Francs (30 000 000 F) CFA
Lot 2	CARREFOUR LINDOI – CARREFOUR SI LIYEGUE	Dix Huit Millions Francs (18 000 000 F) CFA

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en **Deux (02)** lots définis comme suit :

N° Lot	TRONCONS	LONGUEURS
Lot 1		

LISSEGUE – CARREFOUR MAGBE

5,1KM



Lot 2	CARREFOUR LINDOI – MISOHE	3,0KM
--------------	----------------------------------	--------------

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le **FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2022**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de Bondjock** (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de **Bondjock** (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de **Bondjock** d'un montant de **100 000F (Cent Mille Francs) CFA** non remboursables

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock **au plus tard le 18 OCTOBRE 2022 à partir de 12 heures** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 014/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois** à compter de la signature de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

N° Lot	TRONCONS	Cautionnement Provisoire (En F CFA)
Lot 1	LISSEGUE – CARREFOUR MAGBE	Six Cent Mille Francs (600 000 F) CFA
Lot 2	CARREFOUR LINDOI – MISOHE	Trois Cent soixante Mille (360 000 F) CFA

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 18 OCTOBRE 2022 à partir de 13 heures** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence de la méthodologie dans l'offre technique ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'une pièce ou partie dans l'offre technique ou financière ;
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;
- l'absence ou conformité de la caution de soumission ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 20/25 éléments positifs (oui).

Critères essentiels

- A- Présentation Générale de l'offre 02 éléments
- B - Références de l'entreprise 03 éléments
- C - Personnel d'encadrement 06 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E - Matériel 08 éléments
- F - Capacité Financière 01 élément.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **60 (Soixante) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de BONDJOCK, au numéro : 691 56 99 10.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 21 Septembre 2022

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°
027/DC/SNI/CIPM/22 POUR LE SUIVI ET L'EXPLOITATION DU POSTE DE CONTROLE DE SECURITE (PCS)
DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné

3. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

5. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **06 OCTOBRE 2022 à 14 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :

Consultation N° 027/DC/SNI/CPM/22 pour le suivi et l'exploitation du Poste de Contrôle de Sécurité (PCS) de l'Immeuble Siège de la SNI. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **06 OCTOBRE 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle de réunions 721, 7^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI.

7. Critères d'évaluation

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires	Critères essentiels
------------------------	---------------------

-Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée	-Présentation des offres (deux sous-critères)
-Non respect de onze (11) sous-critères essentiels sur quinze (15)	-Références dans les prestations similaires (deux sous-critères)
-Non justification d'au moins une (1) référence dans le domaine du suivi et de l'exploitation du Poste de Contrôle de Sécurité (PCS) d'un IGH ou d'un ERP, d'un montant minimum de vingt millions (20 000 000) F CFA	-Personnel technicien (huit sous-critères)
-Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif	-Matériels (trois sous-critères)
-Non-conformité à l'objet de la consultation	

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YAOU AISSATOU

COMMUNE DE SA`A

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0126: EZEZANG - SAA (16,900KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
FINANCEMENT: BIP 2022, MINTP/FR/

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le BIP MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2022, le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un avis de consultation pour **l'exécution des travaux de cantonnement sur le tronçon de route régionale bitumée n°0126: EZEZANG - SAA (16,900km), dans la Commune de SAA, Département de la Lékie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;

Tache 2: Élagage d'arbres;

Tache 3: Abattage;

Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;

Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;

Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;

Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;

Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;

Tache 9 : Restauration des gardes corps;

Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité;

Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif prévisionnel est de **Vingt millions (20 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot suivant l'itinéraire ci - après :

Tronçons	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)
Ezezang (Inter N4) – Sa'a	N°0126	16,9	20 000 000	12

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans l'exécution des **travaux de cantonnement ou de bâtiment et travaux public.**

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public MINTP, Ligne Fonds Routier - Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr** dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquée comme telles, conformes aux prescriptions du dossier de consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **20 Octobre 2022 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION

**N°001/DC/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 DU 23 Septembre 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0126: EZEZANG - SAA (16,900KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est **de douze (12) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Les quantités de la tâche désherbage ou débroussaillage des abords de la route sont multipliées par deux, en vue de permettre l'exécution de cette tâche **en deux passes espacées de six (06) mois**. Chaque passe doit être déclenchée par un ordre de service du Maître d'ouvrage

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 2 de la DC, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2005 fixant les montants de la caution et les frais d'achat de la DDC, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

certifiées conformes par les Services émetteurs compétents conformément aux stipulations du Règlement Particulier de DEMANDE DE COTATION.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations de la DEMANDE DE COTATION sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis aura lieu le **20 Octobre 2022 à partir de 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes sise à l'hôtel de ville de Saa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier de Consultation

14. Critères d'évaluation

1.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 80% des critères essentiels soit 12 oui sur 15.

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

1.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des **(15)** critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a)Présentation de l'offre **(05) critères**
- b)Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **cinq (05) critères** ;
- c)Le Matériel de chantier à mobiliser sur **trois (03) critères** ;
- d)Références de l'Entreprise sur **deux (02) critères**.

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier de consultation

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **Soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr.**

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

OFFICE CEREAlier DU CAMEROUN

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/OC-NCB/AG/CIPM/2022 DU 23/09/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS ET MOBILIERS DE BUREAU POUR LE COMPTE DE L'OFFICE CEREAlier.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'objectif d'améliorer des conditions de travail du personnel, le Président du Conseil Régional du Nord « Maitre d'Ouvrage » lance dans le cadre de l'exécution du budget 2022, une Demande de Cotation pour l'acquisition du mobilier de bureau pour le compte de l'Office Céréaliier.

2. Consistance des prestations

- Tables de bureau ;

- Table de réunion ;

- Fauteuils ;

- Fauteuils visiteurs ;

- Armoires de rangement ;

- Réfrigérateurs de bureau ;

- Store fenêtre enrouleur intérieur

- Split Air Conditionner

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Trente millions (**30 000 000**) FCFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières.

6. Financement

Les fournitures objet de la présente demande de cotation sont financées par budget Office Céréaliier / 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréaliier dès publication de la présente demande de cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de sa société, le nom du Maître d'Ouvrage et les références de la demande de cotation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréaliier dès publication de la présente demande de cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de sa société, le nom du Maître d'Ouvrage et les références de la demande de cotation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréaliier au plus tard le **12/10/2022 à 10 heures** et devra porter la mention:

Demande de cotation N°002/DC/OC-NCB/AG/CIPM du 23/09/2022

Relative à l'acquisition des matériels et mobiliers de bureau pour le compte de l'Office Céréaliier.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et Toutes Taxes Comprises (**TTC**) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de **soixante (60) jours** calendaires:

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **six cent mille (600 000) FCFA**. La caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **six cent mille (600 000) FCFA**. La caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions la présente de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps dans la salle de conférence de l'Office Céréalier. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **12/10/2022 à 11heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Office Céréalier qui établira un procès-verbal de dépouillement et d'attribution.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

12.1 – Critères éliminatoires

1. Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis non rendu conforme après un délai supplémentaire de 48h
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Note technique inférieure à **80%**, soit 7 sur 9 de Oui ;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié;
5. Non-conformité du model de soumission ;
6. Non-respect du descriptif technique ou spécificités techniques de la fourniture ;
7. Exclusion temporaire ou définitive d'une entreprise par le MINMAP

1. Absence de la déclaration sur l'honneur stipulant que le soumissionnaire n'a jamais été exclu au cours des (03) trois dernières années, mais aussi qu'ils ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

12.2 –Critères essentiels

ü Chiffre d'affaires supérieur ou égal à 10 millions FCFA par un cabinet d'expert-comptable agréée, au cours des deux (02) derniers exercices (2020 et 2021)
ü Référence du fournisseur.
ü Délai de livraison 60 jours
ü Présentation de l'offre (<i>reliure, pagination, intercalaire, lisibilité, respect du sommaire de la DC</i>).
ü Photos illustratives en couleur et prospectus.
ü Attestation de solvabilité est de 10 000 000 FCFA

ü Les références du fabricant du produit.

ü Certificat de Garantie

ü Justification d'au moins une (01) référence de l'entreprise dans le domaine similaire (*Procès-verbal de réception première et dernière page ou bordereau de livraison*).

Seules les offres ayant obtenu une note technique au moins égale à **80% de Oui** sont éligibles pour l'analyse financière.

15. Attribution

La commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de consultation, et qu'elle est **la moins disante**.

Le Maître d'Ouvrage (*Autorité contractante*) décidera de l'attribution et publiera le résultat d'attribution dans le journal des marchés publics ou par voie d'affichage en communiquant le nom de l'attributaire, l'objet de la consultation, le montant de l'attribution (TTC) et le délai de livraison.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule de la logistique et des Marchés de l'Office Céréalière Tél. 6 96 32 68 55/670 16 08 37 ou au secrétariat de la Direction Générale.

GAROUA le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU GASSIMOU

COMMUNE DE KAELE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/C.KLE/CIPM/RIR/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE ET ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de KAELE, Autorité Contractante, lance pour son compte un avis de Consultation pour **les travaux de cantonnage du tronçon de route bitumée n°12 : Magada – Kaélé – Yagoua du PK 2+250 au PK 52+900 (54,40 km)**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- Elagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Décapage et nettoyage des accotements ;
- Curage des ouvrages hydraulique existants ;
- Curage des fossés et exutoires ;
- Dégagement en amont et en aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Colmatage calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Restauration des gardes corps ;
- Restauration des glissières de sécurité ;
- Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation .

3. Cout Prévisionnel

25 000 000 (vingt-cinq millions) Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National. L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le fonds routier de l'Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux contre récépissé, au plus tard le **12 OCTOBRE 2022 à 10 Heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°009//DC/C-KLE/CIPM/AI/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX

DE CANTONNAGE ET ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

DEUX (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre structurer agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles. Les offres doivent être reçues à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 12 OCTOBRE 2022 à 10 Heures
--	---------------------------------------

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse

précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 12 OCTOBRE 2022 à 11 Heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle de Dépouillement de la Commune de Kaélé

14. Critères d'évaluation

11 Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef de Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, Tél : 677 86 88 36 / 697 04 54 02. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 15 Septembre 2022

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

COMMUNE DE SA`A

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0126: EZEZANG - SAA (16,900KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
FINANCEMENT: BIP 2022, MINTP/FR/

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le BIP MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICE 2022, le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un avis de consultation pour **l'exécution des travaux de cantonnement sur le tronçon de route régionale bitumée n°0126: EZEZANG - SAA (16,900km), dans la Commune de SAA, Département de la Lékie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;

Tache 2: Élagage d'arbres;

Tache 3: Abattage;

Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;

Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;

Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;

Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;

Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;

Tache 9 : Restauration des gardes corps;

Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité;

Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif prévisionnel est de **Vingt millions (20 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot suivant l'itinéraire ci - après :

Tronçons	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)
Ezezang (Inter N4) – Sa'a	N°0126	16,9	20 000 000	12

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans l'exécution des **travaux de cantonnement ou de bâtiment et travaux public.**

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public MINTP, Ligne Fonds Routier - Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr** dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquée comme telles, conformes aux prescriptions du dossier de consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **20 Octobre 2022 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION

**N°001/DC/MINMAP/MINTP/FR/C-SAA/CIPM/2022 DU 23 Septembre 2022, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONCON DE ROUTE REGIONALE BITUMEE N°0126: EZEZANG - SAA (16,900KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est **de douze (12) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Les quantités de la tâche désherbage ou débroussaillage des abords de la route sont multipliées par deux, en vue de permettre l'exécution de cette tâche **en deux passes espacées de six (06) mois**. Chaque passe doit être déclenchée par un ordre de service du Maître d'ouvrage

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 2 de la DC, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2005 fixant les montants de la caution et les frais d'achat de la DDC, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs compétents conformément aux stipulations du Règlement Particulier de DEMANDE DE COTATION.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations de la DEMANDE DE COTATION sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis aura lieu le **20 Octobre 2022 à partir de 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes sise à l'hôtel de ville de Saa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier de Consultation

14. Critères d'évaluation**1.1 Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 80% des critères essentiels soit 12 oui sur 15.

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

1.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des **(15)** critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Présentation de l'offre **(05) critères**
- b) Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur **cinq (05) critères** ;
- c) Le Matériel de chantier à mobiliser sur **trois (03) critères** ;
- d) Références de l'Entreprise sur **deux (02) critères**.

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier de consultation

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **Soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr.**

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le MAIRE

ANGUIDAM

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N°017/AMI/MINEPAT/MEADEN/VIVABENOUE/UCP/RAF/SPM/2022
DU 22 SEPTEMBRE 2022 POUR LES SERVICES DE CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN
D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES(PEPP) DU PROJET VIVA-BENOUE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat de Service de consultant pour élaborer le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) du Projet VIVA BENOUE.

2. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat de Service de consultant pour élaborer le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) du Projet VIVA BENOUE.

3. Consistance des prestations

L'étendue de la mission du consultant, sans être exhaustif est constituée des tâches suivantes :

- Effectuer la recherche documentaire et préparer la collecte des données et informations sur le terrain,
- Elaborer un fichier des différentes parties prenantes existantes comprenant de manière non exhaustive les Informations suivantes: (1. Un listing et un profilage des parties prenantes du Projet; 2. Un modèle de catégorisation des parties prenantes et de leur répartition dans la zone du projet),
- Elaborer un document d'analyse des risques Intrinsèques, de proposition de mesures de mitigation et des risques résiduels pour l'engagement des parties prenantes existantes,
- Elaborer un mécanisme de consultation, d'information, de mobilisation et d'engagement de chaque catégorie des parties prenantes existantes,
- Elaborer un Mécanisme de Feed-back et de Gestion de Plaintes (MFGP) consolidé de manière participative avec les parties Prenantes ;
- Livrables attendus : (i) un rapport préliminaire/démarrage, (ii) un rapport synthétique de collecte des données de terrain assorti d'un état d'avancement de la prestation, (iii) un rapport provisoire contenant le draft du Plan d'Engagement des Parties Prenantes / Restitution de la consultation, (iv) un rapport final assorti d'un Plan d'Engagement des Parties Prenantes consolidé.

NB : Les termes de référence (TdR) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse électronique suivante : vivabenoue237@gmail.com avec copie à ndejeanclaude@yahoo.fr.

4. Participation et origine

Le Coordonnateur du projet VIVA BENOUE invite les Consultants Individuels intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants Intéressés doivent produire les informations qu'ils possèdent des qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter la mission. Le consultant recherché doit :

- Avoir une formation académique au moins de niveau BAC+5 en Géographie, Démographie, Sociologie, Anthropologie, Communication ou en Socio-économie ;
- Disposer d'une expérience d'au moins 10 ans dans les études et enquêtes sociales et communautaires, la mise en place des réseaux, des plateformes de développement et des structures de dialogue social au Cameroun ;
- Avoir au moins 02 expériences justifiées dans la préparation, l'élaboration, la mise en œuvre ou le suivi d'un Plan d'Engagement des Parties Prenantes ;
- Avoir mené au moins une étude sociale dans la zone soudano sahélienne.

5. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un **Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE)** et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat de Service de consultant pour élaborer le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP) du Projet VIVA BENOUE.

6. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt rédigées en français doivent parvenir sous plis fermés en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telle**, au plus tard **17 Octobre 2022 à 12h00 heure locale (ou 11:00 GMT)**, et portant la mention suivante :

«APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N°17/AMI/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UCP/SPM/2022 DU 22 SEPTEMBRE 2022 POUR Les SERVICES D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR ELABORER LE PLAN D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES (PEPP) DU PROJET VIVA BENOUE».

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

7. Composition du dossier

Le Coordonnateur du projet VIVA BENOUE invite les Consultants Individuels intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants Intéressés doivent produire les informations qu'ils possèdent des qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter la mission. Le consultant recherché doit :

- Avoir une formation académique au moins de niveau BAC+5 en Géographie, Démographie, Sociologie, Anthropologie, Communication ou en Socio-économie ;
- Disposer d'une expérience d'au moins 10 ans dans les études et enquêtes sociales et communautaires, la mise en place des réseaux, des plateformes de développement et des structures de dialogue social au Cameroun ;
- Avoir au moins 02 expériences justifiées dans la préparation, l'élaboration, la mise en œuvre ou le suivi d'un Plan d'Engagement des Parties Prenantes ;
- Avoir mené au moins une étude sociale dans la zone soudano sahélienne.

8. Critères d'évaluation

Le Coordonnateur du projet VIVA BENOUE invite les Consultants Individuels intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants Intéressés doivent produire les informations qu'ils possèdent des qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter la mission. Le consultant recherché doit :

- Avoir une formation académique au moins de niveau **BAC+5 en Géographie, Démographie, Sociologie, Anthropologie, Communication ou en Socio-économie ;**

- Disposer d'une **expérience d'au moins 10 ans dans les études et enquêtes sociales et communautaires, la mise en place des réseaux, des plateformes de développement et des structures de dialogue social au Cameroun ;**

- Avoir **au moins 02 expériences justifiées dans la préparation, l'élaboration, la mise en œuvre ou le suivi d'un Plan d'Engagement des Parties Prenantes ;**

- Avoir mené au moins une étude sociale dans la zone soudano sahélienne.

- L'attention des consultants intéressés est attirée sur **la Section 111, paragraphes, 3.14, 3.16, et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI),** disponible à l'adresse web suivante : www.worldbank.org/procurement énonçant la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts.

- Un consultant Individuel sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection de Consultants Individuels (SOI)** », telle que décrite dans le « **Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement, applicable aux marchés de Fournitures, Travaux, Services autres que les Services de Consultants, et Services de Consultants** ».

Seul le consultant classé premier sera Invité à soumettre une proposition technique et financière et à négocier le contrat avec le Client.

9. Renseignements Complémentaires

Le cas échéant, les manifestations peuvent parvenir par courrier électronique à l'adresse ci-après : vivabenoue237@gmail.com avec copie à ndeieanclaud6@yahoo.fr.

10. Evaluation et publication des résultats

N/A

GAROUA le 22 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

**COMMUNIQUE N° 01/C/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 26
JUILLET 2022 POUR LA REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES A L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE
MAIS DE OURO-DOLE, ARRONDISSEMENT DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU
NORDFINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,
Par décision N°01/D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022, communique :
L'Appel d'Offres susvisé est déclaré infructueux pour le motif ci-après :

Soumissionnaire	Motif
ETS MAZAR & FILS	L'entreprise a obtenu une note technique de 3 OUI/ 6, soit 50% , inférieure au seuil éliminatoire de 75%

Par ailleurs, ladite entreprise est priée de procéder au retrait de ses offres sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, sous peine d'être détruites sans qu'il y ait lieu de réclamation.

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0357/AAMI/CAPEF/CIPM/2022 DU 22 SEPT 2022 RELATIF
AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN SIMPLE
DE GESTION (PSG) POUR LA FORET COMMUNAUTAIRE DU "GIC ESSAYONS DE MINTOM" POUR LE
COMPTE DE LA CAPEF« EN PROCÉDURE D'URGENCE »**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt est relatif à la sélection d'un Consultant individuel en vue de l'élaboration d'un plan simple de gestion pour la forêt communautaire N° 1001775, du GIC ESSAYONS DE MINTOM pour le compte de la CAPEF.

Article 2 : Objectifs

2.1. Objectif général

Procéder à la rédaction du Plan Simple Gestion (PSG) de la Forêt Communautaire du "GIC ESSAYONS DE MINTOM", pour le compte de la CAPEF.

2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, le consultant retenu devra réaliser les objectifs spécifiques ci-après :

- Réaliser sur la base d'un diagnostic réel et la consultation des acteurs concernés, un état des lieux de la forêt communautaire n° 1001775 ;
- Produire le document de Plan Simple Gestion détaillé assorti des éléments ci-après : (i) Plan annuel d'opération ; (ii) d'une clé de répartition des revenus ; (iii) d'un plan de développement local ; (iv) du dossier administratif ; (v) la liste des espèces d'arbres exploitées dans la forêt communautaire ; (vi) le rapport de l'inventaire des ressources ; (vii) le rapport des enquêtes socio-économiques ; (viii) d'un programme d'action quinquennal,
- Reproduire les documents finaux validés, suivant le modèle retenu de commun accord avec la CAPEF en deux (02) exemplaires chacun, dont un (01) en français et un (01) en anglais et les déposer auprès de la CAPEF, assortis des versions électroniques.

Article 3 : Résultats et livrables attendus

En fonction des objectifs spécifiques déclinés ci-dessus, les résultats attendus et les livrables de la consultation sont les suivants :

Comme résultats attendus de la mission :

- L'état des lieux de la forêt communautaire N° 1001775 est connu ;
- les parties prenantes sont impliquées ;
- le plan annuel des opérations est connu ;
- une bonne répartition des revenus est faite ;
- un plan de développement local est mis en place ;
- le dossier administratif est finalisé ;
- les espèces à exploiter dans la FC sont connues ;
- un programme d'action quinquennal est connu.

Comme livrables, il est attendu du consultant au terme de la mission :

- un document présentant l'état des lieux de la forêt communautaire à date ;
- un rapport de l'atelier de validation ;
- un document de PSG détaillé ;
- un rapport détaillé de l'inventaire des ressources est disponible ;
- un rapport des enquêtes socio-économiques ;

Les livrables seront produits en versions dure et électronique sur clé USB. En particulier, le document final du PSG sera produit en 5 exemplaires.

2. Consistance des prestations

Le mandat du consultant consistera à rédiger le Plan Simple de Gestion de la forêt communautaire N°1001775 dénommée GIC ESSAYAONS DE MINTOM. Document important et obligatoire pour l'exploitation de ladite FC, dont la convention provisoire est arrivée à expiration. Ce document doit contenir le Plan Annuel d'Opération, une clé de répartition des revenus, un plan de développement local, la liste des espèces d'arbres à exploiter dans la forêt communautaire, le rapport de l'inventaire des ressources disponibles, le rapport des enquêtes socio-économiques, et un programme d'action quinquennal, pour une gestion durable.

3. Participation et origine

La mise en œuvre de cette activité est ouverte à un consultant national ayant une expérience avérée dans le domaine.

4. Financement

Les prestations, objet du présent avis seront financées par le budget de la CAPEF, de l'exercice 2022.

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt rédigées en Français et/ou en Anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devront être déposés au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « place PARC REPIQUET » tél : 222 23 09 77, au plus tard le 06 Octobre 2022 à 11 heures.

Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET** »

N° 0357 AAMI/CAPEF/CIPM/2022 DU 22 Sept 2022

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN SIMPLE DE GESTION (PSG) POUR LA FORET COMMUNAUTAIRE DU "GIC ESSAYONS DE MINTOM" POUR LE COMPTE DE LA CAPEF

« en procédure d'urgence »

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

6. Composition du dossier

(1) Les pièces administratives

- Une lettre de motivation timbrée dûment datée et signée par le soumissionnaire ;
- La copie timbrée du Certificat d'Immatriculation ou l'équivalent datant de moins de trois mois;
- La copie timbrée et certifiée de la Carte Nationale d'Identité datant de moins de trois mois.

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

(2) Les qualifications et références de l'Expert :

- le CV récent daté et signé par l'expert, avec les justificatifs de l'expérience dans le domaine ;
- les Copies certifiées conformes des diplômes universitaires
- La liste des références professionnelles concernant les prestations similaires : Elle doit faire ressortir les montants des différentes prestations, les administrations et structures contractantes avec adresses et numéros téléphoniques, l'année d'exécution du contrat. Les copies des premières (en-tête) et dernières (signatures) pages des contrats ainsi que les procès-verbaux de réception et/ou le Certificat de bonne fin des travaux délivré par le Maître d'Ouvrage.

Qualifications et expériences du consultant

Le consultant sera choisi parmi ceux exerçant au plan national et répondant aux critères ci-après.

- avoir une expérience avérée d'au moins 4 ans dans la planification des activités d'aménagement, d'exploitation forestière et de transformation du bois;
- avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le montage et le suivi des dossiers administratifs des forêts communales et/ou communautaires ;
- avoir une expérience avérée dans la réalisation des inventaires forestiers dans les forêts communales et/ou communautaires
- être titulaire au moins d'un diplôme d'ingénieur (BAC +5) des eaux et forêts ou d'un diplôme équivalent ;
- disposer d'une forte expérience dans la conduite des études et travaux au niveau national, en rapport avec la foresterie communautaire et/ou communale
- avoir une bonne maîtrise de la cartographie forestière.

v Le Consultant travaillera en étroite collaboration avec les services compétents de la CAPEF, il établira un plan d'action clair pour l'accomplissement de sa mission ;

v il participera à la réunion de concertation présidée par le Président de la CAPEF ou son Représentant pour fixer les données techniques de base nécessaires à l'accomplissement de la mission et recadrer la consultation le cas échéant.

7. Critères d'évaluation

(1) L'évaluation de la manifestation d'intérêt portera sur les critères essentiels ci-dessous sur 100 points :

Critères	Notes
Dossier administratif conforme	20
Références professionnelles	30
Qualifications et expériences professionnelles générales et spécifiques de l'expert	30
Ressources humaines et matérielles	10
Présentation générale de l'offre	

Total	100
--------------	------------

(2) Seuls, les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation technique une note au moins égale à **70 points sur 100** seront retenus pour la phase suivante.

Article 10 : Durée de la mission

La période de mise en œuvre des tâches est de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de signature du contrat de prestation de services avec la CAPEF. Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection de consultant individuel telle que décrite dans le Code des Marchés Publics.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent avis peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « place PARC REPIQUET » tél : 222 23 09 77.

9. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par un Comité Technique d'Analyse mis sur pied par le Président de la CAPEF et les consultants retenus seront informés des résultats par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

COMMUNE DE MAROUA 2

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/2022 DU 13/09/2022 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LAREHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE ZOKOK DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC RESSOURCE
PROPRE EXERCICE BUDGÉTAIRE ; 2022 IMPUTATION BUDGÉTAIRE N° : 220-150**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal, au titre de l'Exercice 2022. le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- > Installation
- > Réhabilitation de deux fosses
- > Electricité
- > Plomberie
- > Revêtement et enduit
- > Peinture
- > Menuiserie bois et métallique

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Huit millions cinq cent (8 500 000) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux comprennent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de camerounais spécialisées dans les prestations définies, en règle avec la réglementation en vigueur possédant les capacités administratives, techniques et financières requises. La participation •entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Pi Resource propre de l'exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire BP ; 181 Maroua Téléphone ; 694654689, email ; mairiemaroua2@gmail.com . dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Cabinet du Maire publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme remboursable de Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA. payable à la recette Municipale de la Commune.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de MAROUA II, au plus tard le **10/10/2022 à 10H** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 07/AONO/REN/DDIAM/CAM2/CIPM/2022 DU 13/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE DE ZOKOK DANS
LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA 2ème
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offre est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission émise par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Cent soixante-dix mille (170 000) franc CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres,

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été é postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera dé irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de p ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièi Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir ; l'ouverture des offres administratives, techniques et financières qui aura lieu le **10/10/2022 à 11 heures précises** parla Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'arrondissement de Maroua II dans la salle des actes de la Commune. Le soumissionnaires désireux peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par un personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1 critères éliminatoires, il s'agit de ;

14.1.1 : Pièces administratives

L'absence de la caution de soumission, à l'ouverture des plis,

Dossier incomplet ou pièce falsifiée et non complété ou non régularisée, après le délai de 48 heures accordé par la commission à l'ouverture des plis :

14.1.2 ; Offre technique

- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning »
- Navoir pas justifié de l'existence d'une machine de foration en propre pour l'entreprise soumissionnaire ou en location (non présentation du certificat de location, carte grise et autre)

• La non existence dans d'une attestation sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste du'il n' a abandonné au cours de trois dernières années et que son nom n'existe pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le INMAP.

• Non satisfaction, d'au moins, à vingt-trois (23) critères essentiels sur trente-trois (33)

14.1.3 : Offre financière

Offre financière incomplète (absence du bordereau des prix unitaires, du détail quantitatif et estimatif et sous-détail des prix) ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14.2. Critères essentiels ^

Les critères essentiels porteront sur :

Les critères essentiels porteront sur ;

- Présentation de l'offre sur 03 critères ;
- Evaluation du dossier administratif sur 13 critères ;
- Evaluation de l'offre technique sur 12 critères ;
- Evaluation de l'offre financière sur 04 critères.

Ces enteras sont détaillés dans le règlement particulier

Ces critères sont détaillés dans le règlement particulier de l'appel d'offre

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui sur l'offre technique seront adm pour la suite de la procédure et verront leurs offres évaluées.

15. Attribution

Il sera considéré les montants hors taxes à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions administratives et techniques requises et dont l'offre financière est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt -dix {90} jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Cabinet du Maire, BP : 181

MAROUA Téléphone : 694879408, Mail : malnemaroua2@gmail.com

NB. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748

MAROUA le 13 Septembre 2022

Le MAIRE

ABDOULAYE SINELE

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°014/DG/TRADEX/CIPM/22 DU 19/09/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/TRADEX/CIPM/2022 DU 03 AOÛT 2022, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION-SERVICE TRADEX À GAROUA, LOT « ELECTRICITÉ GÉNÉRALE – CLIMATISATION – VENTILATION »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

le **Directeur Général** de la société TRADEX S.A. communique :

L'entreprise **TECHNIQUES ELECTRIQUES SARL BP 8149 Douala**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres susmentionné comme suit :

MONTANT (FCFA HT)	MONTANT (FCFA TTC)	DELAI D'EXECUTION
Trente un millions quarante-neuf mille sept cent quatre (31 049 704)	Trente-sept millions vingt-six mille sept cent soixante-douze (37 026 772)	Trois (03) mois

Il l'invite par conséquent à prendre l'attache du Maître d'Ouvrage pour la finalisation du Marché correspondant. Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX S.A., à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CMA-TRADEX.

B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun

Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour les entreprises soumissionnaires non retenues ayant participé à l'Appel d'Offres susvisé.

DOUALA le 19 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

ADDITIF N°001/AD/LT/CR/CIPM /2022 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/AONO/LT/CR/CIPM DU 01 SEPTEMBRE 2022 LOT1 :ENTRETIEN DE LA SECTION DE LA ROUTE REGIONALE R0315/TRONCON COMMUNE DE INYOUYA-NGAMBE(LONG :12KM) DANS LA COMMUNE DE NGAMBE . AU LIEU DE : REMISE DES OFFRES LE 26 SEPTEMBRE 2022 A 11HEURES ; OUVERTURE DES PLIS LE 26 SEPTEMBRE 2022 A 12 HEURES. LIRE PLUTOT : REMISE DES OFFRES LE 27 SEPTEMBRE 2022 A 12HEURES OUVERTURE DES PLIS LE 27 SEPTEMBRE 2022 A 13HEURES.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à au Conseil Régional du Littoral sous pli fermé au plus tard le 26 SEPTEMBRE 2022 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 01 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE : LOT 1: D'ENTRETIEN DE LA SECTION DE ROUTE REGIONALE R0315. TRONCON : INYOUYA-NGAMBE (Long =12km) dans la COMMUNE DE NGAMBE LOT 2: REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE (COMMUNE DE POUMA) DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL . Financement : Budget d'Investissement Public <i>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</i>
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à au Conseil Régional du Littoral sous pli fermé au plus tard le 27 SEPTEMBRE 2022 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°018/AONO/CR-LT/CIPM/2022 DU 01 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE : LOT 1: D'ENTRETIEN DE LA SECTION DE ROUTE REGIONALE R0315. TRONCON : INYOUYA-NGAMBE (Long =12km) dans la COMMUNE DE NGAMBE LOT 2: REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE (COMMUNE DE POUMA) DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL . Financement : Budget d'Investissement Public <i>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</i>

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres aura lieu le 26 SEPTEMBRE 2022 à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de passation des marchés du Conseil Régional du Littoral, dans la salle de réunion au Conseil Régional du Littoral. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

2	Ouverture des Plis
	Lire plutot L'ouverture des offres aura lieu le 27 SEPTEMBRE 2022 à 13 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de passation des marchés du Conseil Régional du Littoral, dans la salle de réunion au Conseil Régional du Littoral. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

3	Autres
	Au lieu de ... ?/A

3 Autres

Lire plutot

N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant
SERIE 000 : INSTALLATION DE CHANTIER					
001	Installation de chantier	ff	1		
002	Amené et repli du matériel	ff	1		
Sous total 100					
SERIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS					
101	Débroussaillage	m²	10 432		
102	Abattage d'arbres	U	15		
103	Purge	m3	974,83		
104	Reprofilage rapide	km	3,26		
105	Curage et remise en forme des fossés en terre existants	ml	5 260		
106	Curage et remise en forme des exutoires existants	ml	102,00		
Sous total 200					
SERIE 200: OUVRAGE D'ART - ASSAINISSEMENT - DRAINAGE					
201	Curage des buses (Ø?1,5m) et dalots (H?1,5)	U	3		
202	F/P de buse métallique Ø800mm	ml	12,40		
203	Puisard en maçonnerie pour buse Ø800mm	U	1		
204	Tête en maçonnerie pour buse Ø800mm	U	3		
Sous total 200					

DOUALA le 23 Septembre 2022

Le Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NNKOKE NGWESE Anthony

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°053/D13-301/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 15/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION /
EXTENSION DES RESIDENCES RESPECTIVES DU DIRECTEUR DE L'HÔPITAL REGIONAL DE GAROUA
ET DU DELEGUE REGIONAL DE LA SANTE PUBLIQUE DU NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 40 047 06 340050 523316 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert a pour objet l'exécution des travaux de réhabilitation / extension des résidences respectives du Directeur de l'Hôpital Régional de Garoua et du Délégué Régional de la Santé Publique du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie (bois, métallique, alu) ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Revêtements et finition ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

un montant prévisionnel de **quatre-vingt-trois million quatre cent soixante-quinze mille (83 475 000) FCFA TTC**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine des BTP.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2022 du MINSANTE, imputation budgétaire **56 40 047 06 340050 523316 611**

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés publics du MINSANTE sise à l'Immeuble de la santé non loin de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise (Téléphone/fax 222 22 10 21).

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Bureau des Appels d'Offres de l'Immeuble de la santé sis à côté de l'immeuble siège de la Croix – Rouge Camerounaise, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) Francs CFA, payable au Trésor Public contre quittance représentant les frais d'achat du DAO et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi qu'une copie numérique en version modifiable sur CD-ROM, devra parvenir au plus tard le **18/10/2022** à 13 heures, heure locale. Les Offres déposées devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°053/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 15/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION / EXTENSION DES RESIDENCES RESPECTIVES DU DIRECTEUR DE L'HÔPITAL REGIONAL DE GAROUA ET DU DELEGUE REGIONAL DE LA SANTE PUBLIQUE DU NORD

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de un million six cent quatre-vingt-quinze mille (1 695 000) FCFA. Cette caution a une durée de validité de 120 jours à compter de la date d'ouverture des offres, et délivré par un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être – en cours de validité – impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément à la stipulation du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis (**pièces administratives, offres techniques et financières**) se fera en un temps et aura lieu le **18/10/2022** par la Commission interne de Passation des Marchés du MINSANTE, sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise, **à partir de 14 heures**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

13. Critères d'évaluation

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non – conformes après épuisement du délai réglementaire de 48 heures accordé pour la fourniture d'une pièce concernée ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- d) Non satisfaction d'au moins d'au moins 75% Critères essentiels ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- f) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Attestation de surface financière (Annexe 9.5) ou capacité financière délivrée par une banque de 1^{er} ordre à hauteur de 50% au moins du montant prévisionnel.
- b) Références de l'entreprise ;
- c) Personnel technique de l'entreprise ;
- d) La méthodologie – Planning d'exécution des travaux ;
- e) Matériel de chantier à mobiliser ;
- f) Conditions d'acceptation du marché (CCAP et CCTP paraphés, datés et signés) ;
- g) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 75% seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura présenté une offre jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés publics du MINSANTE sise à l'immeuble Ex – PSFN situé à proximité du siège de la Croix Rouge camerounaise. Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et des Projets du Ministère de la Santé Publique sis à côté de l'Immeuble siège de la Croix – rouge.

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000033/AONOPU/CIPM/MINAT/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LA
SOUS-PREFECTURE DE YAOUNDE IV**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 07 164 01 471192 523112.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la construction de la Sous-Préfecture de Yaoundé IV.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent:

- les travaux préparatoires ;
- le terrassement ;
- l'implantation ;
- les maçonneries et béton armé ;
- l'élévation ;
- la toiture, les gouttières et les descentes d'eau ;
- le plafond ;
- la plomberie ;
- l'électricité ;
- la peinture ;
- la vitrerie ;
- la menuiserie mixte (bois, métallique, Aluminium) ;
- l'assainissement et les VRD ;
- le revêtement et la décoration ;
- le carrelage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du présent projet est de **quatre-vingt-dix-neuf millions (99 000 000) de francs CFA TTC**, soit **vingt millions (20 000 000) de francs CFA en 2022 pour la tranche ferme** et le reliquat, les exercices suivants **pour la tranche conditionnelle**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale, exercices 2022 et suivants imputation : 56 07 164 01 471192 523112.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cmet> <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marchés de l'ARMP, par voie de presse écrite ou par voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) francs CFA, payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Administration Territoriale, au plus tard **le 06 Oct 2022 à 14heures précises, heure locale**, portant les mentions suivantes :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000033/AONOPU/MINAT/ CIPM/2022
DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE LA SOUS-PRFECTURE DE YAOUNDE IV
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 06 octobre 2022 à 14 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de huit (08) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage desdits travaux.

10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant d' **un million, neuf-cent quatre-vingt mille (1.980.000) francs CFA**.

Cette caution de soumission est délivrée par une banque de premier ordre ou par un organisme financier agréé(e) par le Ministre en charge des finances. Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celui des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **06 octobre 2022 à 15 heures précises**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires.
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP ;
- omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- note technique inférieure à 5/7 des critères d'évaluation ;
- absence d'un Conducteur des Travaux ou d'un Directeur Technique, Ingénieur des Travaux de Génie Civil, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil (Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie-Civil, assortie d'un numéro d'inscription en vigueur, attestation de présentation de l'original du diplôme ; CV daté et signé ; attestation de disponibilité datée et signée sur l'honneur par le candidat ; cinq (05) années d'expérience au moins dans le domaine du Bâtiment) ;
- absence d'une attestation de visite du site signée par l'Autorité Administrative bénéficiaire des travaux, assortie d'un rapport de visite dudit site présenté par le soumissionnaire et comportant des photos en couleur ;
- absence de l'attestation de capacité financière d'un montant de cinquante millions (50 000 000) de FCFA au moins ;
- absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2. Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires portent sur :

- Qualification et expérience du personnel ;
- le matériel de chantier à mobiliser ;
- les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;
- la note méthodologique ;
- le planning d'exécution des travaux ;
- la présentation générale de l'offre ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières et du Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés à chaque page, signés, datés et suivis de la mention « lu et approuvé » aux dernières pages).

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 5/7 des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget Service des Marchés Publics, deuxième (2^{ème}) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

TRADEX S.A

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°018/AOIO/TRADEX/CIPM/22 DU 28 SEPTEMBRE 2022, RELATIF A LA FOURNITURE DES BOUTEILLES DE GAZ A BUTANE COMMERCIAL ET DES ROBINETS AVEC INDICATEUR DE NIVEAU A TRADEX S.A. AU CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRADEX S.A. lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de trente-un mille sept cents (31 700) bouteilles de gaz à butane commercial de 12,5 kilogrammes (Kg) chacune munies de robinets avec indicateur de niveau et de trois mille (3 000) robinets avec indicateur de niveau à Douala, au Cameroun.

2. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises, spécialisés dans le domaine de la fabrication des bouteilles de gaz à butane commercial, et jouissant d'une expérience avérée dans ce domaine.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la société TRADEX de l'exercice 2022.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala, Cameroun.**

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces ou de la copie du SWIFT confirmant le virement de la somme non remboursable de **quatre cent mille (400 000) Francs CFA, soit six cent neuf Euros et quatre-vingts centimes (609,80 €)**, dans le compte intitulé « **Compte Spécial CAS ARMP** », ouvert auprès de l'agence de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), Bonanjo - Douala, Cameroun.

Titulaire du compte : Agence de Régulation des Marchés Publics

Banque : BICEC S.A.

Agence : BONANJO

Code Banque : 10001

Code Guichet : 06800

Numéro de compte : 33598800001

Clé RIB : 89

Code Swift : ICLRCMCXXXX

Code IBAN : CM21 1000 1068 0033 5988 0000 189

le reçu ou la copie du SWIFT confirmant le virement devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala Cameroun**, au plus tard le **14 novembre 2022 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°018/AOIO/TRADEX/CIPM/22 DU 28 SEPTEMBRE 2022
RELATIF A LA FOURNITURE DES BOUTEILLES DE GAZ A BUTANE COMMERCIAL ET DES ROBINETS
AVEC INDICATEUR DE NIVEAU A TRADEX S.A. AU CAMEROUN.**

----- CONFIDENTIEL -----

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par TRADEX S.A. pour la réalisation des prestations du présent Appel d'Offres est de **cinq (05) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou financier de premier ordre, d'un montant de **vingt millions (20 000 000) Francs CFA, soit trente mille quatre cent quatre-vingt-neuf et huit cent trois centimes (30 489,803 €)**. Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 14 novembre 2022** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 14h00** heure locale.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels suivants :

Critères éliminatoires

- a. Dossier administratif incomplet ;
- b. Non-conformité de l'une des pièces du Dossier administratif, après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A. ;
- c. Fausse déclaration ;
- d. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
- e. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
- f. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ;
- g. Absence de la certification ISO 9001 (version 2015 au minimum) ; et
- h. Non-respect d'au moins quatre (04) des six (06) sous-critères des critères essentiels de l'évaluation de l'offre technique visés ci-dessous.

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

- a. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (un sous-critère) ;
- b. Certifications de la Société (deux sous-critères) ;
- c. Processus de fabrication des bouteilles (deux sous-critères) ;
- d. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (un sous-critère).

13. Attribution

Le marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à TRADEX S.A. (courriel : cma@tradex.cm)
Toute information sollicitée par un soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 21 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION
N°022/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES
DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné.

3. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

5. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **05 OCTOBRE 2022 à 14 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :

Consultation N° 022/ DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien et la maintenance des installations électriques de l'Immeuble Siège de la SNI.

6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **05 OCTOBRE 2022 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle de réunions 213 (2^{ème} étage) de l'immeuble siège de la SNI.

7. Critères d'évaluation

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé et timbré au tarif en vigueur.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires	
-------------------------------	--



Critères essentiels



-Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée

-Non respect de dix (10) sous-critères essentiels sur quatorze (14)

- Non justification d'au moins deux (2) références dans le domaine de la maintenance des équipements électriques dans un IGH ou un ERP au cours des trois (3) dernières années, d'un montant cumulé supérieur ou égal à quinze millions (15 000 000) F CFA

-Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif

-Non-conformité à l'objet de l'Appel d'Offres

- Présentation des offres (deux sous-critères)

-Références dans les prestations similaires (deux sous-critères)

-Personnel d'encadrement (six sous-critères)

-Matériels (quatre sous-critères)

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YAOU AISSATOU

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000030/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE
REPROGRAPHIE AU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
: 56 07 164 01 340020 524118

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'acquisition du matériel de reprographie au Ministère de l'Administration Territoriale, suivant l'allotissement ci-après :

LOT 1 : acquisition de cinquante (50) photocopieurs au profit des Autorités Administratives ;

LOT2 : acquisition de vingt (20) photocopieurs au profit des Services Centraux.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture de cinquante (50) photocopieurs au profit des Autorités Administratives et de vingt (20) photocopieurs pour les Services Centraux du Ministère de l'Administration Territoriale dont les caractéristiques techniques sont listées à la pièce N°5 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **soixante-quinze millions (75.000.000)** de francs CFA, Toutes Taxes Comprises(TTC) pour le lot 1 et **trente millions (30 000 000)** de francs CFA, Toutes Taxes Comprises(TTC) pour le lot 2.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

5. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINAT au titre de l'exercice 2022, imputations : **56 07 164 01 340020 524118 pour le lot 1 et 56 07 164 01 340020 524118 pour le lot 2.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés, 2eme étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Pour la soumission hors ligne, les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés, 2ème étage, porte 214, au plus tard **le 05 Oct 2022 à**

14 H 00 , heure locale, portant les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°000030AONPU/MINAT/CIPM/2022 DU
15 SEPTEMBRE 2022**

**POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE REPROGRAPHIE AU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE**

LOT

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

*Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard **le 05 Oct 2022 à 14 heures 00**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.*

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA pour le lot 1 et six-cent mille (600 000) francs CFA pour le lot 2**.

Ces cautions seront délivrées par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances.

La validité de cette caution est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **05 septembre 2022 15 H 00**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation**1 - Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossiers administratif ou technique incomplets ou non conformes ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP;
- insatisfaction du Maître d'Ouvrage vis-à-vis du soumissionnaire par rapport à l'exécution d'une prestation antérieure ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;
- absence de la décomposition des prix forfaitaires et/ou du sous-détail des prix unitaires ;
- absence de certificat d'origine et de garantie du fabricant des photocopieurs proposés ;
- offre n'ayant pas satisfait à au moins 5/7 de l'ensemble des critères essentiels ;
- Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphés à chaque page, signés, datés et suivis de la mention « lu et approuvé » aux dernières pages).
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- présentation générale de l'offre ;
- délai de livraison ;
- expérience du fournisseur ;
- caractéristiques techniques des copieurs proposées;
- capacité financière supérieure ou égale à trente-cinq millions (35.000.000) de francs CFA pour le lot 1 et quinze millions (15 000 000) de francs CFA pour le lot 2.

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 5 /7 des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

Toutefois, un même soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus d'un lot.

14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés, 2^{ème} étage, porte 214, Tel : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.coleps.cm>

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

OFFICE CEREAlier DU CAMEROUN

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/OC-NCB/AG/CIPM/2022 DU 23/09/2022 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DES SERVICES TECHNIQUES POUR LE COMPTE DE L'OFFICE CEREAlier.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'acquisition **du matériel des services techniques** pour le compte de l'Office Céréaliier, le Directeur Général (*Autorité Contractante*), lance une demande de cotation.

2. Consistance des prestations

Cette opération consiste à l'acquisition de :

1. Palettes en bois
2. Casque de sécurité
3. Cache nez
4. Masque à gaz
5. Cartouche de rechange des masques à gaz
6. Boudins de sable
7. Machine à coudre agricole portative
8. Humidimètre DRAMINSKI ou équivalent
9. Échelle (rétractable 10 mètres)
10. Brouettes

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- dix millions **(10 000 000) FCFA TTC lot 1;**
- quinze millions cent mille **(15 100 000) FCFA TTC lot 2;**

4. Allotissement

Deux (02) Lots

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières.

6. Financement

Les fournitures objet de la présente demande de cotation sont financées par budget Office Céréaliier / 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréalier dès publication de la présente demande de cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de sa société, le nom du Maître d'Ouvrage et les références de la demande de cotation.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréalier dès publication de la présente demande de cotation, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable dans le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de sa société, le nom du Maître d'Ouvrage et les références de la demande de cotation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au secrétariat du Directeur Général de l'Office Céréalier au plus tard le **13/10/2022 à 10 heures** et devra porter la mention:

Demande de cotation N°001/DC/OC-NCB/AG/CIPM du 23/09/2022

Relative à l'acquisition des matériel des services techniques pour le compte de l'Office Céréalier.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et Toutes Taxes Comprises (**TTC**) et accompagnées du modèle de soumission signé.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de **trente (30) jours** calendaires

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **deux cent mille (200 000) FCFA** pour le lot 1 et **trois cent deux mille (302 000) F CFA** pour le lot 2. Chaque caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions la présente à la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **deux cent mille (200 000) FCFA** pour le lot 1 et **trois cent deux mille (302 000) F CFA** pour le lot 2. Chaque caution sera établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions la présente à la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps dans la salle de conférence de l'Office Céréalier. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **13/10/2022 à 11heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Office Céréalier qui établira un procès-verbal de dépouillement et d'attribution. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

12.1 – Critères éliminatoires

Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis non rendu conforme après un délai supplémentaire de 48h

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. Note technique inférieure à **80%**, soit 8 sur 10 de Oui ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
4. Non-conformité du model de soumission ;
5. Non-respect du descriptif technique ou spécificités techniques de la fourniture ;
6. Exclusion temporaire ou définitive d'une entreprise par le MINMAP
7. Absence de la déclaration sur l'honneur stipulant que le soumissionnaire n'a jamais été exclu au cours des (03) trois dernières années, mais aussi qu'ils ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

12.2 Critères essentiels

ü Chiffre d'affaires supérieur ou égal à 10 millions FCFA par un cabinet d'expert-comptable agréé, au cours des deux (02) derniers exercices (2020 et 2021)
ü Référence du fournisseur.
ü Délai de livraison 30 jours pour chaque lot.
ü Présentation de l'offre (<i>reliure, pagination, intercalaire, lisibilité, respect du sommaire de la DC</i>).
ü Photos illustratives en couleurs et prospectus.
ü Attestation de solvabilité (3 350 000 lot 1 et 5 000 000 pour le lot2) FCFA
ü Les références du fabricant du produit.

ü Certificat de Garantie (pour b, c, d, e, g, h, i, j, k)
ü Justification d'au moins une (01) référence de l'entreprise dans le domaine similaire (<i>Procès-verbal de réception première et dernière page ou bordereau de livraison</i>).
ü Certificat d'origine. (pour h,)

Seules les offres ayant obtenu une note technique au moins égale à **80% de Oui** (soit 8 oui sur 10) sont éligibles pour l'analyse financière.

15. Attribution

La commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de consultation, et qu'elle est **la moins disante**.

Le Maître d'Ouvrage (*Autorité contractante*) décidera de l'attribution et publiera le résultat d'attribution dans le journal des marchés publics ou par voie d'affichage en communiquant le nom de l'attributaire, l'objet de la consultation, le montant de l'attribution (TTC) et le délai de livraison.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **90 jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule de la logistique et des Marchés de l'Office Céréaliier Tél. 6 96 32 68 55/670 16 08 37 ou au secrétariat de la Direction Générale.

GAROUA le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU GASSIMOU

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000031/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE QUATRE
(04) SOUS-PREFECTURES ET D'UNE RESIDENCE DE PREFET**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 07 164 01 340020 524118-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence en vue de l'équipement des Sous-Préfectures d'**EFOULAN, KON-YAMBETTA, SANTA, NGOUMOU** et de la résidence du Préfet du Département de la **MEFOU-et-AFAMBA**, suivant l'allotissement ci-dessous :

N° de lot	Intitulé du projet	Enveloppe prévisionnelle en francs CFA	Délais d'exécution
Lot 1	Equipement de la Sous-Préfecture d'EFOULAN	15 000 000	deux (02) mois
Lot 2	Equipement de la Sous-Préfecture de KON-YAMBETTA	15 000 000	deux (02) mois
Lot 3	Equipement de la Sous-Préfecture de SANTA	15 000 000	deux (02) mois
Lot 4	Equipement de la Sous-Préfecture NGOUMOU	15 000 000	deux (02) mois
Lot 5	Equipement de la Résidence du Préfet du Département de la MEFOU-et-AFAMBA à MFOU	15 000 000	deux (02) mois

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste en la fourniture des équipements ci-après :

a- Pour les lots 1, 2, 3 et 4: équipement des Sous-Préfectures d'EFOULAN, KON-YAMBETTA, SANTA et NGOUMOU.

- un (01) bureau Directeur pour le Sous-Préfet;
- un (01) fauteuil Directeur pour le Sous-Préfet;
- un (01) bureau Sous-directeur pour l'Adjoint au Sous-Préfet ;
- un (01) fauteuil Directeur réglable pour l'Adjoint au Sous-Préfet ;
- quatre (04) fauteuils Directeur avec dossier et roulettes MOBWEB NESH-70 en simili cuir pour le Chef de Bureau;
- cinq (05) chaises de réception en cuir;
- quatre (04) tables rectangulaires ;
- trois (03) fauteuils Secrétaire roulant et pivotant ;
- une (01) armoire de rangement à trois battants et dessus vitrés ;
- deux (02) armoires de rangement à deux battants et dessus vitrés.

b- Pour le lot 5 : équipement de la résidence du Préfet du Département de la MEFOU-et-AFAMBA à MFOU.

- un (01) salon en cuir Marron (07) places ;
- une (01) salle à manger (06) places ;
- un (01) salon en SIMILI cuir (06) places (3+2+1) gris clair ;
- une (01) armoire classeur en bois+vitre 3 compartiments ;
- un (01) meuble télé moderne en bois gris ;

- un (01) téléviseur 55" ;
- deux (02) climatiseurs fenêtre 9M BTU 1,5 CV;
- un (01) congélateur 1000L BD/BG-1000 ;
- une (01) cuisinière à gaz GAS 9060 5 foyers.

Les détails et les caractéristiques techniques desdits équipements sont listés dans la pièce N°5 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est **quinze millions (15 000 000) de francs CFA** Toutes Taxes Comprises(TTC), par lot.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun opérant dans la prestation de services similaires.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice **2022** sur imputations : **56 07 164 01 340020 524118-lot1 ; 56 07 164 01 4711 102 524118- lot 2; 56 07 164 01 471656 524118- lot 3 ; 56 07 164 01 471170 52411- lot 4 et 56 07 164 01 340020 524115- lot 5.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cmet> <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marchés de l'ARMP, par voie de presse écrite ou par voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinqu**

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, au plus tard **le 05 à 14 H 00, heure locale**, portant les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 000031/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE QUATRE (04) SOUS-PREFECTURES ET D'UNE RESIDENCE DE PREFET

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage desdits travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de trois cents mille (300 000) de francs CFA.

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances. Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celui des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **05 octobre 2022 à 15 H 00**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires.
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP ;
- omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- non-respect de 5/7 des critères essentiels ;
- absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme ;
- absence de prospectus ou fiche technique avec photos des fournitures proposées ;
- absence d'une caution de soumission ;
- non-conformité du mode de soumission ;
- non-respect du format de fichier des offres ;
- preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphés à chaque page, signés, datés et suivis de la mention « lu et approuvé » aux dernières pages) ;
- absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2- Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires portent sur :

- présentation générale de l'offre ;
- expérience du fournisseur ;
- caractéristiques techniques des équipements proposées ;
- délai de livraison ;
- capacité financière supérieure ou égale à cinq millions (5.000.000) de francs CFA.

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 5/7 des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre sera évaluée la moins-disante . **Toutefois, un même soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus d'un lot.**

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget Service des Marchés Publics, deuxième (2^{ème}) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

COMMUNE DE MESSAMENA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022EN PROCEDURE DOJRGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS ET DE TROIS (03) BLOCS LATRINES A TROIS (03) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Maître d'Ouvrage, relance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de trois (03) blocs de deux (02) salles de classe avec blocs administratifs et de trois (03) blocs latrines a trois (03) compartiments dans certaines Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Messamena, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

Lot 100 : Les travaux préparatoires ;
Lot 200 : Les terrassements ;
Lot 300 : Les fondations ;
Lot 400 : Les maçonneries et élévation ;
Lot 500 : La charpente - la couverture et le plafond ;
Lot 600 : Les menuiseries bols ;
Lot 700 : Les menuiseries métalliques;
Lot 800 : L'électricité ;

Lot 900: La peinture.

3. Cout Prévisionnel

1- Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments à l'école Primaire Publique de NGOULMAKONG 3 899 725 TTC

2- Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments à l'Ecole Primaire Publique de NGAM 22 990 905 TTC

3- Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments à l'Ecole Primaire Publique de NEMEYONG II 22 990 905 TTC

4. Allotissement

1- Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments à l'école Primaire Publique de NGOULMAKONG

2- Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments à l'Ecole Primaire Publique de NGAM

3- Construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe avec bloc administratif et d'un bloc latrine à trois (03) compartiments à l'Ecole Primaire Publique de NEMEYONG II

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et la Commune de Messamena, Exercice 2017.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Secrétariat Général de la Commune de Messamena, Téléphone 699 821395 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès des Services du Secrétariat Général de la Commune de Messamena, Téléphone 699 821395 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** par lot à la Recette Municipale de Messamena.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena, au plus tard le **07/10/2022 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2022
EN PROCEDURE DOJRGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX
(02) SALLES DE CLASSE AVEC BLOCS ADMINISTRATIFS ET DE TROIS (03) BLOCS LATRINES A TROIS (03)
COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBUQUES DE LA COMMUNE DE MESSAMENA,
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

(Lot n°)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois pour tous les lots, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel par lot** sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salie des Actes de l'Hôtel de ville de Messamena le 07/10/2022 à 12heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- N.B ; Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : 699 821 395 / 697 98 00 14.

MESSAMENA le 12 Septembre 2022

Le MAIRE

NKOUOK Serge Alfred

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°
021/DC/SNI/CIPM/22 POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES
DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné.

3. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP

5. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **05 OCTOBRE 2022 à 14 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :

Consultation N°/DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien et la maintenance des installations téléphoniques de l'Immeuble Siège de la SNI.

6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **05 OCTOBRE 2022 à 15 heures**, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle de réunions 213 (2^{ème} étage) de l'immeuble siège de la SNI.

7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires	Critères essentiels
------------------------	---------------------

-Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée	Présentation des offres (deux sous-critères)
-Non respect de sept (7) sous-critères essentiels sur onze (11)	-Références dans les prestations similaires (deux sous-critères)
-Non justification d'au moins deux (2) références dans le domaine de la maintenance des équipements de téléphone dans un IGH ou un ERP au cours des trois (3) dernières années, d'un montant cumulé supérieur ou égal à quarante millions (40 000 000) F CFA	-Personnel d'encadrement (six sous-critères)
-Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif	-Matériels (un sous-critère)
-Non-conformité à l'objet de la consultation	

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YAOU AISSATOU

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018 /AONO/SIC/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022
RELATIF A LA SOUSCRIPTION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN D'UNE POLICE
D'ASSURANCE MULTIRISQUE DES LOGEMENTS EN LOCATION SIMPLE (LS), EN LOCATION VENTE (LV)
ET EN VENTE CASH EXERCICES 2023-2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun lance pour le compte des exercices budgétaires 2023 et 2024, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la souscription d'une police d'assurance multirisque des logements en Location Simple (LS), en Location-Vente (LV) et en Vente Cash.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation sont groupées en un lot unique et concernent la souscription de la police d'assurance multirisque pour les logements tels que décrits dans les Termes De Référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA TTC** représentant le montant de la prime pour vingt- quatre (24) mois de prestations soit :

Tranche ferme : vingt-deux millions cinq cent mille **(22 500 000) FCFA** ;

Tranche conditionnelle : vingt-deux millions cinq cent mille **(22 500 000) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les États membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances et ayant une présence effective de trois (03) ans dans le marché camerounais d'assurance.

La gestion des polices d'assurances relatives au présent appel d'offres sera assurée par le Courtier mandaté par la SIC. Sa rémunération sera assurée par la Compagnie d'Assurance retenue comme adjudicataire conformément à la réglementation en vigueur et la grille prévue par le Ministère des Finances relative au paiement des commissions des courtiers.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la S.I.C, des exercices 2023 et 2024 dont le compte est 62510000.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat de la Cellule des Marchés de la SIC sis à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la SIC sis à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **soixante mille (60 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier, dans le compte CAS ARMP/BICEC.

Une copie de ladite quittance sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels sera déposée sous enveloppe scellée au secrétariat de la Cellule des Marchés à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm au plus tard le **21 Octobre 2022 à 13 heures précises**, et revêtue de la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018./AONO/SIC/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A LA SOUSCRIPTION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUE DES LOGEMENTS EN LOCATION SIMPLE (LS), EN LOCATION VENTE (LV) ET EN VENTE CASH

EXERCICES 2023-2024

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

9. Délai de Livraison

Sur l'étendue du territoire national abritant les logements de la Société Immobilière du Cameroun.

La période de couverture est de vingt- quatre (24) mois, répartis comme suit :

Tranche ferme : douze (12) mois, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 à minuit ;

Tranche conditionnelle : douze (12) mois, à compter de la date d'expiration de la tranche ferme jusqu'au 31 décembre 2024.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission égale à **neuf cent mille (900 000) FCFA** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances (cf pièce n° 09 du présent DAO) ou une compagnie d'assurance habilitée à émettre des cautions et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

Ce cautionnement sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou une compagnie d'assurance habilitée à émettre des cautions ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), dans la salle de conférence de l'immeuble siège :

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **21 Octobre 2022 à 14 heures précises**.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

L'ouverture des offres financières sera effectuée à une date ultérieure, après analyse des offres administratives et techniques et seuls les dossiers des soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 75/100 seront éligibles à l'analyse financière.

13. Critères d'évaluation

13. 1 Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures d'un document administratif jugé non conforme lors de la séance d'ouverture des offres ;
- Absence d'une pièce administrative requise dans le DAO ;
- Défaut de présentation dans trois (03) enveloppes distinctes cachetées hermétiquement fermées du dossier administratif, du dossier technique et du dossier financier ;
- Absence d'attestation d'adhésion au Code CIMA ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- Offre technique non conforme aux prescriptions des TDR ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou dans l'offre administrative ;
- Non paraphe et signature du CCAP et des TDR à leurs premières et dernières pages respectives ;
- Placement sous procédure de redressement, sous administration provisoire, sous administration séquestre ou retrait d'agrément ;
- Absence de l'agrément du MINFI dans la branche concernée ;
- Défaut de présentation des états C1, C4, C10b tableau F et C11 dûment certifiés pour les 03 derniers exercices (2019-2020-2021).

13.2 Critères essentiels :

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères ci-après et sous critères définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

N°	Critères	Notation (points)
01	Présentation générale de l'offre	03 pts
02	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires dans les 5 dernières années et pour la durée d'existence pour les compagnies d'assurance de moins de cinq (05) ans d'âge (joindre 1ère et dernière page du marché signées des parties, attestations de satisfecit)	15 pts
03	Description détaillée des garanties offertes	12 pts
04	Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté, Chiffre d'Affaires)	06 pts
05	Modalités de mise en jeu de la garantie	12 pts
06	Couverture des engagements réglementés	15pts
	Couverture de la marge de solvabilité	10 pts
07	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années et pour la durée d'existence pour les compagnies d'assurance de moins de cinq (05) ans d'âge	12 pts
08	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	10 pts
09	Facilités accordées	05 pts
Total		100

Méthode de sélection de l'Assureur :

Le marché sera attribué à l'assureur dont la note technique est égale ou supérieure à soixante-quinze sur cent (75/100) points et qui aura obtenu la note globale la mieux disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (DRHMG) sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), 510 Avenue de l'indépendance, Quartier Hippodrome Yaoundé (Face immeuble T. BELLA), BP : 387 Yaoundé, Tél: 222 23 01 59, Fax : 222 22 51 19, E-mail : info@sic.cm, Site Web : www.sic.cm.

YAOUNDE le 21 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

DR AHMADOU SARDAOUNA

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0000012/AONR/MPT/CIPM/2022 DU 16 SEPTEMBRE 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE.

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU CAS-FSE, EXERCICE 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Cabinet ou Bureau d'Etudes en vue de la réalisation de l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une plateforme nationale de lutte contre la cybercriminalité.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres s'effectueront en deux phase et porteront sur :

Première phase : Etat des lieux et diagnostic.

Cette phase porte sur la collecte des données au Cameroun et le benchmark.

Deuxième phase : Elaboration du plan directeur de mise en œuvre de la plateforme

Cette phase porte sur l'élaboration du plan directeur de mise en œuvre de la plateforme en se basant sur la solution technique, des mécanismes de mise en œuvre de la plateforme et le cadre de fonctionnel choisie par le Cameroun. Il devra s'appuyer les résultats de la première phase pour consolider son étude à travers l'analyse et planification de projet de mise en œuvre de la plateforme.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de Quarante-sept millions (47.000.000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres national est restreinte aux cabinets ci-après, préqualifiés à l'issue de l'appel national à manifestation d'intérêt n° 000007/AIMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2021 du 6 juin 2022, à savoir :

- Groupement ICCSOFT & ITS ;
- KIAMA ;
- ESSOKA CYBER SECURITY ;
- SPRINT PAY,

Les groupements entre les cabinets présélectionnés ne sont pas autorisés.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du CAS-FSE, exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) sise au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 233 641) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement, au Trésor public, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41), au plus tard le **07 octobre 2022 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0000012/AONR/MPT/CIPM/2022 DU 16 SEPTEMBRE 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITE.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (3) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant de neuf cent mille (900.000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les offres devront être placées dans deux (02) enveloppes dont une contenant les pièces administratives et les offres techniques, distincte de celle contenant l'offre financière.

Le soumissionnaire est tenu de présenter un (01) exemplaire de son offre financière dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour servir d'offre témoin destinée à l'Organisme chargée de la régulation des marchés publics pour conservation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera dans un premier temps et aura lieu **le 07 octobre 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPOSTEL dans la salle de réunions de la Commission, sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise se fera dans un second temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Offre technique comportant le montant de la proposition financière ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de prestations ou de non défaillance ;
- Capacité financière insuffisante ;
- Note technique inférieure à 75/100 points.

2. Critères essentiels

- i Présentation de l'offre 05 points
- ii Organisation, méthodologie, planning de réalisation de la mission 15 points
- iii Expérience et références du Cabinet ou Bureau d'Études, 25 points
- iv. Qualification du personnel d'encadrement 50 points
- v Moyens techniques, matériels et logistiques de travail 05 points

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *90 jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction de la Sécurité des Réseaux et des Systèmes d'Information, porte 108, Ministère des Postes et Télécommunications, bâtiment annexe. Tél : 222 23 29 75 / 242 74 27 67.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.-

YAOUNDE le 16 Septembre 2022

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE BONDJOCK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LINDOI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. BUDGET FONDS PROPRES, EXERCICE 2022 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LINDOI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent avis d'appel d'offres a pour objet **LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LINDOI**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent **LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LINDOI**, dans l'Arrondissement de BONDJOCK et sont comportent les taches suivantes:

- SÉRIE 000 : INSTALLATIONS
- SÉRIE 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
- SÉRIE 200 : ASSAINISSEMENT- DRAINAGE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **Quinze Millions de Francs (15 000 000 F) CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet de la demande sont répartis en **Un (01)** lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'un parc d'engins sur présentation des cartes grises certifiées ou un contrat de location signé et enregistré, des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet de l'Appel d'Offres, sont financés par le **FONDS PROPRES COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2022**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Mairie de Bondjock** (secrétariat général) dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de **Bondjock** (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de **Bondjock** d'un montant de **30 000F (Trente Mille Francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Bondjock **au plus tard le 18 OCTOBRE 2022 à 12 heures** contre récépissé et devront porter la mention :

«**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°016/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/22 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMEN

A n'ouvrir qu'en salle de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Trois (03) Mois** à compter de la signature de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **Trois cent Mille Francs (300 000) F CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 18 OCTOBRE 2022 à partir de 13 heures** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie de BONDJOCK en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence de la méthodologie dans l'offre technique ;
- Omission du sous-détail ; d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence d'une pièce ou partie dans l'offre technique ou financière ;
- Absence d'une pièce dans l'offre administrative passible de rejet après 48h accordées par la commission compétente;
- l'absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, 80% soit 19/23 éléments positifs (oui).

Critères essentiels

- A- Présentation Générale de l'offre 02 éléments
- B - Références de l'entreprise 03 éléments
- C - Personnel d'encadrement 06 éléments
- D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments
- E - Matériel 06 éléments
- F - Capacité Financière 01 élément.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **60 (Soixante) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de la commune de BONDJOCK, au numéro : 697 01 21 51 ou 691 56 99 10.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48 ou au numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 21 Septembre 2022

Le MAIRE

NGWEM II Jean Claude

COMMUNE DE MBANGASSINA

AVIS DE CONSULTATION N°05/AC/C-MBNA/CIPM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbangassina, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa commune, un Avis de Consultation, pour la fourniture du paquet minimum des écoles primaires publiques de l'arrondissement de Mbangassina, département du Mbam et Kim, Région du centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) annexés au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

un coût estimatif TTC de **dix millions neuf cent trente-un mille (10 931 000) FCFA**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services.

5. Financement

Les fournitures objet de la présente Demande de Cotation sont financées par les ressources issues des compétences transférées aux Communes par le Ministère de l'Education de Base - Exercice 2022 : Autorisation de Dépenses n°DE13022, pour un coût estimatif TTC de **dix millions neuf cent trente-un mille (10 931 000) FCFA**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation (DC) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Mbangassina sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille francs (15 000) francs CFA** dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation (DC) peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Mbangassina sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille francs (15 000) francs CFA** dès publication du présent avis.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la Mairie de Mbangassina, au plus tard **le 12 octobre 2021 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

« AVIS DE CONSULTATION N°05/AC/C-MBNA/CIPM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022
POUR LA FOURNITURE L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX ECOLES
PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM,
REGION DU CENTRE.
ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Présentation des Offres

Le document constituant l'offre sera séparé en trois (03) parties :

- a) **Pièces administratives**
- b) **Offres techniques**
- c) **Offres financières**

." A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire de **deux cent dix-huit mille six cent vingt (218 620) francs CFA** (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier de Consultation, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances dont la liste figure en annexe.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Cotation sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. De même que le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date d'ouverture des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 12 octobre 2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbangassina.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel sous 48h, aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

Il s'agit de :

1. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. *absence de la caution de soumission* ;
4. Non satisfaction d'au moins 83,33% des critères essentiels ;
5. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

B. Critères essentiels :

- i) Présentation générale de l'Offre; (07 oui)
- ii) Spécifications techniques ; (03 oui)
- iii) Preuve d'acceptation du contrat (02 oui)

Toute offre ayant obtenu une note **supérieure ou égale à 10/12 oui soit 83,33%** de « oui » verra son offre financière examinée.

NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.

Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)

- iv) Présentation générale de l'Offre;
- v) Spécifications techniques ;
- vi) Preuve d'acceptation du contrat

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 83,33% des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

NB : Toute entreprise figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Mbangassina, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre Commande de façon satisfaisante et dont **l'offre financière a été évaluée la moins disante.**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maître d'Ouvrage (Mairie de Mbangassina – Secrétariat Général).

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 1517

YAOUNDE le 21 Septembre 2021

Le MAIRE

MBOENE Bernard

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 DU 22/09/2022, POUR
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN VUE DE LA SECURISATION DU SYSTEME
D'INFORMATION DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP MINEPAT IMPUTATION
: 56 94 19503 110000 524211**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 19503 110000 524211

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel informatique en vue de la sécurisation du système d'information du MINEPAT, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- l'acquisition des Ordinateurs (60) ;
- l'acquisition des Copieurs (18).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est **FCFA TTC de 65 000 000 (soixante-cinq millions)**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine des matériels informatiques. Les entreprises peuvent soumissionner seules ou s'associer dans le cadre d'un groupement solidaire.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public, exercices 2022 et 2023, imputation budgétaire **94 19503 110000 524211**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de la Programmation des Investissements Publics, Structure interne de Gestion des Marchés Publics du Chapitre 94, porte 317 (Ingénieurs d'Etudes DPIP) de l'Immeuble AMACAM-MINEPAT.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction de la Programmation des Investissements Publics, Structure interne de Gestion des Marchés Publics du Chapitre 94, porte 317 de l'Immeuble AMACAM-MINEPAT, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **FCFA 50 000 (Cinquante milles)**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies, marquée comme tel, devra parvenir au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire sis au troisième étage de l'Immeuble AMACAM-MINEPAT, porte 317, au plus tard le **21 Octobre 2022 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/MINEPAT/CISPM/2022 DU 22/09/2022, POUR
L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE EN VUE DE LA SECURISATION DU SYSTEME D'INFORMATION
DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE
FINANCEMENT : BIP MINEPAT
IMPUTATION : 56 94 19503 110000 524211
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison desdits matériels est fixé à **deux (02) mois**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé de finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.
Cette caution est d'un montant d'un **million trois Cent Mille (1 300 000) Francs CFA** et sera valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et être en cours de validité.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **21 Octobre 2022 à 15 heures précises** dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINEPAT sis à l'annexe 1, derrière ELECAM, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

i. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai de 48 heures accordé suivant le dépouillement des offres ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Le non-respect de 70% des critères essentiels ;
- Absence dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des 3 dernières années.

ii. Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- La garantie d'un (01) an ;
- Le service après-vente ;
- La capacité financière de 30 millions FCFA ;
- Le délai de livraison ;
- L'acceptation des conditions du Marché (CCAP et Spécifications techniques)
- Méthodologie d'exécution ;

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre technique qualifiée aura été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais et remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative à la présente Consultation, les entreprises intéressées peuvent s'adresser à la Direction de la Programmation des Investissements Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'aménagement du Territoire, **Structure interne de Gestion des Marchés du Chapitre 94, porte 317 (Ingénieurs d'Etudes de la DPIP), Téléphone 675637913.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48, ou appeler le numéro vert de la CONAC qui répond au 1517.

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

PRÉFECTURE DE MAYO KANI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/CDPM-MK/AI/2022 DU 20/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU CENTRE DE SANTE DE HOPPO, ARRONDISSEMENT DE MINDIF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56 94 709 07 1100000 523412

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public du MINEPAT, le Préfet du Département du Mayo-Kani, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert, pour le compte du Délégué départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Mayo-Kani, Maître d'Ouvrage Délégué, relatif aux travaux de réalisation d'un forage équipé de PMH au CSI de HOPPO, Arrondissement de MINDIF, Département du Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Etudes et installation du chantier ;
- Foration ;
- Equipement et développement ;
- Essai de débit, désinfection et analyse ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Pompe, gestion et identification du Projet.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **neuf millions cinq cent mille francs (9 500 000) F CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **56 94 1100000 523412.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté, aux jours et heures ouvrables, à la Préfecture de Kaélé, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Kaélé, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **20.000 (vingt mille) francs CFA**, payable à la Recette des Finances de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée à la Préfecture de Kaélé contre récépissé, au plus tard le **10/10/2022** à

13 Heures précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°19/AONO/CDPM-MK/AI/2022 DU 20/09/2022 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A
MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE HOPPO, ARRONDISSEMENT DE MINDIF, DEPARTEMENT DU
MAYO-KANI:**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu, par le Maître d'Ouvrage Délégué, pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou toute autre structure agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **190 000 (cent quatre-vingt-dix mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute autre structure agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/10/2022** à **14 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Kani dans la Salle de Réunions de la Préfecture de Kaélé. *Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.*

14. Critères d'évaluation

2. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. L'absence d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des plis ;

1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
3. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être

impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

1. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Atelier de foration, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures environnementales)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% des oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Préfecture de Kaélé, dès publication du présent avis.

MAROUA le 20 Septembre 2022

Le PRÉFET

NKRUMAH Jean

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 00000265/AONO/CCAA/PDST/CIPM/SPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE AU QUARTIER NEWTOWN 3, D'EXTENSION DU CENTRE MÉDICAL PROTESTANT DE NEW BELL AVIATION ET DE CONSTRUCTION/RÉHABILITATION DE CERTAINS FORAGES DANS LE QUARTIER CITÉ BERGE, AU PROFIT DES POPULATIONS RIVERAINES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA EN DEUX (02) LOTS SÉPARÉS ACTIVITÉ N0 CM-CCAA-302 833-CW-RFB DU PPM

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BIRD) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le *Gouvernement de la République du Cameroun* a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports, et à l'intention d'utiliser une partie de ce *prêt* pour effectuer des paiements au titre des Marchés de travaux de construction d'un foyer communautaire au quartier Newtown 3, d'extension du centre médical protestant de New Bell aviation et de construction et/ou réhabilitation de certains forages dans le quartier Cité Berge au profit des populations riveraines de l'Aéroport International de Douala en deux (02) lots séparés : « Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) ».

2. Consistance des prestations

La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de construction d'un foyer communautaire au quartier Newtown 3, d'extension du centre médical protestant de New Bell aviation, **d'un délai de quatre (04) mois pour le lot 1** et de construction/réhabilitation de certains forages dans le quartier Cité Berge au profit des populations riveraines de l'Aéroport International de Douala

3. Participation et origine

(i) Avoir un **chiffre d'affaires annuel moyen** d'au moins **45 000 000 XAF pour le lot 1 et 35 000 000 XAF**, calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours **des 05 dernières années (2017-2021) divisé par 5**.

(ii) Avoir participé à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant dans (i)- 2 marchés de construction de bâtiment d'un montant minimum de **45 000 000 FCFA HTVA chacun pour le Lot 1 ; (ii)- 2 marchés de construction de forages** d'un montant minimum de **35 000 000 FCFA HTVA chacun pour le Lot 2**

Les marchés présentés au titre de ce critère doivent être similaires (la similarité sera établie en fonction de la taille physique, de la complexité des méthodes/technologies de construction et/ou d'autres caractéristiques décrites dans les spécifications techniques) et exécutés au cours des Cinq (05) dernières années à compter du 1^{er} janvier 2017 jusqu'à la date limite de remise des offres de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel (on entend ici des travaux exécutés à 80% ou plus des travaux prévus au marché).

(iii) Justifier de la possession de matériels et équipements nécessaires cités dans la section III critères d'évaluation et de qualification du Dossier d'Appel d'Offres disponible pour consultation au service de Passation des marchés du PDST-volet aérien.

(iv) Justifier de la possession d'un personnel jouissant de l'expérience requise, tel que décrit dans le Dossier d'Appel d'Offres (section III, critères d'évaluation et de qualification) disponible pour consultation au service de passation des marchés du PDST-volet aérien.

4. Consultation du Dossier

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles.

La procédure sera conduite par Appel d'Offres national (AONO) tel que défini dans les *Directives : Passation des marchés de biens, travaux et services (autres que les services de consultants)* par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID édition de janvier 2011 révisée en juillet 2014, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, **E-mail : pdst.tender@ccaa.aero**, et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, tous les jours ouvrables entre 9 heures et 15 heures.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres en *Français* peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous **contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA, ou 75 Euros au Compte Spécial CAS- ARMP N° 335988 ouvert à cet effet par l'ARMP, dans les Agences BICEC des Chefs-lieux de régions ainsi que dans les villes de Limbé et Dschang.**

6. Remises des offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **28 OCT 2022**, à 13 heures, GMT+1. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée.

7. Délai de Livraison

un délai de quatre (04) mois pour le lot 2.

8. Cautionnement Provisoire

Les exigences en matière de qualifications sont :

(i) Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres, à hauteur de **45 000 000 XAF pour le Lot 1 et 35 000 000 XAF pour le Lot 2** et nets de ses autres engagements ;

(ii) Soumission de bilans vérifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par le Maître d'Ouvrage pour **les 05 dernières années (2017-2021)** démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Soumissionnaire. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre, pour un montant de **neuf cent mille (900 000) FCFA HTVA pour le lot 1 et sept cent mille (700 000) FCFA HTVA pour le lot 2.**

9. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous à 14 heures, GMT+1.

10. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Cameroon Civil Aviation Authority

A l'attention de Madame le Directeur Général, Projet de Développement du Secteur des Transports-Volet aérien, bureau de l'Assistante de Direction, sis au 2e étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

YAOUNDE le 20 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

PRÉFECTURE DE MAYO KANI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/CDPM-MK/TBEC/2022 DU 20/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSE EQUIPEES ET D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE TECHNIQUE DE GUIDIGUIS, ARRONDISSEMENT DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICE 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
56 94 709 07 110000 523314

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public du MINEPAT, le Préfet du Département du Mayo-Kani, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert , pour le compte du Délégué départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Mayo-Kani, Maître d'Ouvrage Délégué, relatif aux travaux de construction d'un bloc de trois salles de classe équipées et d'un bloc administratif au Lycée technique de Guidiguis, Arrondissement de Guidiguis, Département du Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante-deux millions francs (62 000 000) FCFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT Exercice 2022 sur la ligne d'imputation budgétaire **56 94 709 07 110000 523314**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Préfecture de Kaélé dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Kaélé, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **100.000 (cent mille) francs CFA**, payable à la Recette des Finances de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée à la Préfecture de Kaélé contre récépissé, au plus tard le **10/10/2022** à **13 Heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18/AONO/CDPM-MK/TBEC/2022 DU 20/09/2022 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE
CLASSE EQUIPEES ET D'UN BLOC ADMINISTRATIF AU LYCEE TECHNIQUE DE GUIDIGUIS,
ARRONDISSEMENT DE GUIDIGUIS, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI:**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 240 000 (un million deux cent quarante mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/10/2022** à **14 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Kani dans la Salle de Réunions de la Préfecture de Kaélé. *Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.*

14. Critères d'évaluation

2. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. L'absence d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des offres ;
1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 1. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
 2. La note technique inférieure à 70% des oui. Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

1. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures environnementales)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Préfecture de Kaélé, dès publication du présent avis.

MAROUA le 20 Septembre 2022

Le PRÉFET

NKRUMAH Jean

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE
D'URGENCE N°000036/DCPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX
(06) GROUPES ELECTROGENES EN DEUX (02) LOTS AU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
56 07 164 01 340020 361420 (LO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation en Procédure d'Urgence relative à la fourniture de six (06) groupes électrogènes en deux (02) lots dont le premier porte sur la fourniture de cinq (05) groupes électrogènes au profit des Autorités Administratives, et le second sur la fourniture d'un (01) groupe électrogène au profit de la Préfecture de Kumba.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de Consultation consistent en la fourniture de six (06) groupes électrogènes en deux (02) lots au Ministère de l'Administration Territoriale. Les détails et les caractéristiques techniques des équipements sus-évoqués sont présentés dans la pièce N°4 du Dossier de Consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **trente millions (30 000 000) de FCFA** pour le lot 1 (fourniture de cinq (05) groupes électrogènes au profit des Autorités Administratives, et de quatorze millions (**14 000 000**) FCFA pour le lot 2 (fourniture d'un (01) groupe électrogène au profit de la Préfecture de Kumba).

4. Participation et origine

La participation au présent Avis de Consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun.

5. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale, au titre de l'exercice 2022, imputations **56 07 164 01 340020 361420** (lot 1) et **56 07 164 01 431925 361420** (lot 2).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés Publics, 2eme étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés Publics, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le Dossier par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier de Consultation

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214 au plus tard **le 06 octobre 2022 à 14H00, heure locale**, portant la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000036/DCPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) GROUPES
ELECTROGENES EN DEUX (02) LOTS AU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
LOT N° _____**

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 06 octobre 2022 à 14 heures 00. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de quarante-cinq (45) jours, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission pour chaque lot dont **cinq cents mille (500 000)** pour le lot n°1 et **trois cents mille (300 000) francs CFA pour le lot n°2**. Ces cautions seront délivrées par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances. La validité de cette caution est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **06 octobre 2022 à 15 H 00**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants dûment mandatés. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable

12. Critères d'évaluation**.1- Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires ;
- absence de certificat d'origine et de garantie pour le groupe électrogène à fournir ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- offre n'ayant pas satisfait à au moins 75% de l'ensemble des critères essentiels ;
- omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix ;
- capacité financière inférieure ou égale à quinze millions (15 000 000) de francs CFA pour le lot 1 et à cinq millions (5 000 000) de francs CFA pour le lot 2 ;
- absence de prospectus ou fiche technique avec photos en couleur des fournitures proposées ;
- absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme ;
- Non-conformité du mode de soumission ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2-Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

- la présentation des offres ;
- les caractéristiques techniques des équipements proposés ;
- le délai de livraison.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget Service des Marchés Publics, deuxième (2^{ème}) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°015/AONO/CIPM/FEICOM/2022 DU POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES EN TROIS (03) LOTS AU
FEICOM.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du FEICOM, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la fourniture des véhicules en trois (03) lots au FEICOM.

Les caractéristiques desdits véhicules sont spécifiées dans le Descriptif de la fourniture.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres consistent en l'achat, au transport et à la livraison au FEICOM des véhicules utilitaires en trois (03) lots.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des véhicules objet de ce Dossier d'Appel d'Offres est de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent mille (499 500 000) francs CFA TTC réparti ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Deux cent quatre-vingt millions (280 000 000) francs CFA TTC ;

Lot 2 : Cent quatre-vingt-sept millions cinq cent (187 500 000) francs CFA TTC.

Lot 3 : trente-deux millions (32 000 000) francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en trois (03) lots distincts ci-après :

Lot 1 : Acquisition de huit (08) véhicules pick –up 4X4 diesel double cabine avec cover ;

Lot 2 : Acquisition de cinq (05) monocoques SUV 4X4 ;

Lot 3 : Acquisition de deux (02) citadines ;

Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées et justifiant d'une expérience dans la vente continue des véhicules.

6. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2022, ligne budgétaire **22-20-00**, « matériel roulant».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4.561, Mimboman YDE '4ème Téléphone 222 235 164 ; Poste 217, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM 381, Rue 4.561, Mimboman YDE 4^{ème} Téléphone 222 235 164 ; Poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **deux cents mille (200.000) francs CFA** dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé, cacheté et scellé au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM à Mimboman, FEICOM 381 Rue 4.561 au plus tard le **24/10/2022 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°015/AONO/FEICOM/CIPMI/2022 DU 23/09/2022
POUR LA FOURNITURE DES VEHICULES EN TROIS (03) LOTS AU FEICOM.
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des véhicules objet du présent Appel d'Offres est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de service d'exécuter le présent marché.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, du montant ci-dessous par lot, et valable pendant 90 jours au-delà de la date limite de validité des offres et acquitté à la main par l'émetteur fixé ainsi qu'il suit :

Lot 1 : cinq millions six cent mille (**5 600 000**) francs CFA ;
Lot 2 : trois millions sept cent cinquante mille (**3 750 000**) francs CFA ;
Lot 3 : six cent quarante mille (**640 000**) francs CFA ;

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont le cautionnement de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

L'absence de cautionnement de soumission délivré par une banque de 1^{er} ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le MINFI entraînera le rejet pur et simple de l'offre à l'ouverture des plis.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres qui se fera en un temps, aura lieu le **24/10/2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du FEICOM dans la salle de réunions de ladite Commission sise à l'ancien siège du FEICOM, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

Dossier administratif resté incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des plis ;

Absence de cautionnement de soumission à l'ouverture des plis ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Absence de prospectus en couleur et fiches techniques émanant du Fabricant et décrivant les caractéristiques techniques du véhicule proposé ;

Absence de l'autorisation du fabricant délivré au concessionnaire automobile ou de l'agrément délivré par le concessionnaire agréé ;

Non satisfaction d'au moins cinq (05) critères sur l'ensemble des six (06) critères essentiels ;

Absence du certificat de conformité (d'homologation) des véhicules proposés ou du Procès-verbal de validation du prototype délivré par le Ministère des Transports ;

Non-respect d'au moins 75% des caractéristiques techniques mineures des véhicules proposés par lot soit au moins :

45 oui /59 des caractéristiques techniques mineurs au lot1 ;

39 oui /51 des caractéristiques techniques mineurs au lot1 ;

28 oui /37 des caractéristiques techniques mineurs au lot1 ;

Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures du véhicule ;

Lot 1: 8 PICK-UP, tout terrain 4X4 avec cover	Lot 2: 05 monocoques (SUV) 4x4	Lot 3: 2 Citations
Moteur : Turbo Diesel	Moteur : Essence VVTI	Moteur : Essence
Puissance fiscale : 09CV maxi	Puissance fiscale : 11 CV maxi	Puissance fiscale : 10 CV maxi
Cylindrée : ? 2190Cm³	Cylindrée : ? 1980Cm³	Cylindrée : ? 999 Cm³
Couple maxi : ? 200/4000 (Nm/tr/min)	Couple maxi ? 200/4400Nm (tr/min)	Couple maxi ? 90/3500Nm
Garde au sol : ? 200 mm	Garde au sol ? 170 mm	/
Poids total autorisé en charge ? 3000 kg	Poids total autorisé en charge ? 2000	Poids total autorisé en charge ? 1150

B. Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non).

1. Présentation générale des offres (ce critère est satisfait si 3/4 sous critère est validé) :

Reliure ;

Pagination ;

Sommaire ;

Intercalaire de couleur autre que le blanc.

2. Expérience du Soumissionnaire (les références du soumissionnaire dans les prestations similaires (ce critère est satisfait si 2/3 sous critère est validé) :

- avoir exécuté au moins trois (03) marchés d'au moins cent millions (100 000 000) C CFA chacun au cours des cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021) ;

- la référence est justifiée par la présentation du Marché et son PV de réception ;

3. Service après-vente (ce critère est satisfait si 1/1 sous critère est validé) :

- engagement sur l'honneur de disposer d'un stock disponibilité des pièces de rechange et du personnel technique ;

- disposer de deux techniciens dont l'un avec un niveau d'au moins Bac technique ou plus en Mécanique Automobile (produire un CV signer et daté + une copie de la CNI+ copie du diplôme) ;

4. Méthodologie de livraison (Planning et Délai de livraison) (ce critère est satisfait si le délai de livraison ? 90 jours).

5. la période de garantie (ce critère est satisfait si 1/2 sous critère est validé) :

-garantie de réparation pendant au moins deux (02) ans pour tout vice de fabrication ;

-garantie d'entretien courant pendant cinq (05) ans au moins.

6. acceptation des conditions du marché (ce critère est satisfait si 2/2 sous critères est validé) :

- CCAP paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page ;

-DF paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page.

N.B : pour chacun de ces véhicules, il est judicieux d'exiger qu'ils soient livrés avec :

-catalogue en français et en anglais ;

-plaque signalétique.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre évaluée est la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements sis à l'ancien siège du FEICOM.

Tel : 222 235 164 /Fax 222 23 17 59

Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE FEICOM 381, Rue 4.561, Mimboman YDE 4^{ème}

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION
N°023/DC/SNI/CIPM/22POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DETECTION
INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné.

3. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

5. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802, 8^{ème} étage, de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **06 OCTOBRE 2022 à 14 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :

Consultation N° 023 /DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien et la maintenance des installations de détection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI.

6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **06 OCTOBRE 2022 à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle de réunions 213 (2^{ème} étage) de l'immeuble siège de la SNI.

7. Renseignements Complémentaires

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé et timbré au tarif en vigueur.

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires	Critères essentiels
------------------------	---------------------

- Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée - Non respect de sept (7) sous-critères essentiels sur onze (11) - Non justification d'au moins deux (2) références dans le domaine de la maintenance des équipements de détection incendie dans un IGH ou un ERP au cours des trois (3) dernières années, d'un montant cumulé supérieur ou égal à trente millions (30 000 000) F CFA - Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif - Non-conformité à l'objet de la consultation	- Présentation des offres (deux sous-critères) - Références dans les prestations similaires (deux sous-critères) - Personnel d'encadrement (six sous-critères) - Matériels (un sous-critère)
--	--

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YAOU AISSATOU

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N°16 /AMIIMINEPAT/MEADENWIVA BENOUE/UCP/RAF/2022 DU
22 SEPTEMBRE 2022 POUR SERVICES DE CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN DE GESTION
DES AFFLUX SOCIAUX (GAS PROJET VIVA-BENOUE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association internationale Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (BENOUE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat de Se de consultant pour élaborer le Plan de Gestion des Afflux Sociaux (PGAS) du Projet VIVA BENOUE.

2. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association interhationaie Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (BENOUE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat de Se de consultant pour élaborer le Plan de Gestion des Afflux Sociaux (PGAS) du Projet VIVA BENOUE.

3. Consistance des prestations

L'étendue de la mission du consultant, sans être exhaustif est constituée des tâches suivantes :

- Collecte d'Information, recherche documentaire et interviews ; (1 .Collecte et revue des docun pertinents (Evaluation)
- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale, Cadre de Politique de Recasement, les I d'Action de Recasement et autres documents divers sur LAGDO)
- Préparation des outils nécessaire; enquêtes, Focus Group Discussions (FGD) et aux in-Depth interviews, S.Organisation des enquêtes, F Group Discussions FGD et autres In-Depth Interviews avec les personnes clés),
- Etat des lieux et analyse du phénomène d'afflux sociaux : (1 .Etat des lieux de la situation s démographique des zones de réhabilitation et d'aménagement et analyse des motivations tout comm conséquences des afflux sociaux ;
- Etat des lieux et analyse des itinéraires des afflux sociaux ;
- Etat des lieux et analyse de l'intégration sociale, économique et politique des afflux sociaux ;
- Etat des lieux et analyse des conflits réels, potentiels et latents des afflux sociaux :
- Etat des lieux et analyse du dispositif traditionnel administratif et politique des afflux sociaux ;
- Analyse des impacts liés aux afflux sociaux et proposition des mesures correctrices.),
- Elaboration du Plan de contingence et de gestion des afflux sociaux: (1. Proposition de pU contingence et de gestion des afflux sociaux ;
- Restitution et consolidation du plan de contingence et de gestion des afflux sociaux avec les populations riveraines des sites du projet ;
- Discussion et validation du pi contingence et de gestion par les parties prenantes du Projet.) © Livrables attendus : (I) un rapport préliminaire/démarrage, (ii) un rapport synthétique de collecte des doi de terrain assorti d'un état d'avancement de la prestation, (111) un rapport provisoire contenant le draft di de contingence et gestion des afflux sociaux/ Restitution de la consultation, (Iv) un rapport final de 1 étud; NB : Les termes de référence (TdR) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse électronique suw vivabenoue237@gmail.com avec copie à ndejeanclaude@yahoo.fr.

4. Participation et origine

Le Coordonnateur du projet VIVA BENOUE invite les Consultants Individuels intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants Intéressés doivent produire les informations possédant des qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter la mission. Le consultant recherché doit :

- Avoir au moins un BAC+5 en Géographie, Démographie, Sociologie, Anthropologie. Disposer d'un doctorat sur ces disciplines est un atout;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans les études et enquêtes sociales et communautaires sur les études de migration des populations
- Avoir deux (02) expériences justifiées portant sur l'études de migrations des populations ou sur la mise en œuvre d'un plan de gestion des afflux sociaux ;
- Avoir mené au moins une étude sociale dans la zone soudano sahélienne.

5. Financement

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (I BENOUE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat de Se de consultant pour élaborer le Plan de Gestion des Afflux Sociaux (PGAS) du Projet VIVA BENOUE.

6. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt rédigées en français doivent parvenir sous plis fermé en (04) quatre exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telle, au plus tard le 17 Octobre 2022 à 12h00 heure locale (ou 11 GMT), et portant la mention suivante : «APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET N°16/AMI/MINEPAT/MEADENA/VIVA BENOUE/UCP/SPM/2022 DU 22 SEPTEMBRE 2022 POUR les services d'un consultant Individuel pour élaborer le Plan de Gestion des Afflux Sociaux (PGAS) du Projet VIVA BENOUE».

« A N'OUVRIR QU'EI SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Le cas échéant, les manifestations peuvent parvenir par courrier électronique à l'adresse ci-après vivabenoue237@amail.com avec copie à ndeleanclaud@vahoo.fr.

7. Composition du dossier

Le Coordonnateur du projet VIVA BENOUE invite les Consultants Individuels intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants Intéressés doivent produire les informations possédant des qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter la mission. Le consultant recherché doit :

- Avoir au moins un BAC+5 en Géographie, Démographie, Sociologie, Anthropologie. Disposer d'un doctorat sur ces disciplines est un atout;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans les études et enquêtes sociales et communautaires sur les études de migration des populations
- Avoir deux (02) expériences justifiées portant sur l'études de migrations des populations ou sur la mise en œuvre d'un plan de gestion des afflux sociaux ;
- Avoir mené au moins une étude sociale dans la zone soudano sahélienne.

8. Critères d'évaluation

Le Coordonnateur du projet VIVA BENOUE invite les Consultants Individuels intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants Intéressés doivent produire les informations possédant des qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter la mission. Le consultant recherché doit :

- Avoir au moins un BAC+5 en Géographie, Démographie, Sociologie, Anthropologie. Disposer d'un doctorat sur ces disciplines est un atout;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans les études et enquêtes sociales et communautaires sur les études de migration des populations
- Avoir deux (02) expériences justifiées portant sur l'études de migrations des populations ou sur la mise en œuvre d'un plan de gestion des afflux sociaux ;
- Avoir mené au moins une étude sociale dans la zone soudano sahélienne.

9. Renseignements Complémentaires

L'adresse de dépôt des propositions est Monsieur le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Unité d'Coordination, bureau annexe. Sis à la MEADEN - Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue Amadou Banisse. Tél. : (+237) 680492310 / 696872370. L'adresse de contact est Projet VIVA-BENOUE, B.P. : 105 - Garoua. Tél. ; (+237) 680492310/696872370, Email vivabenoue237@gmail.com avec copie à ndejeanclaude@yahoo.fr.

10. Evaluation et publication des resultats

AUCUN

GAROUA le 22 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°000032/AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU 15 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A L'ACQUISITIONN DE DIVERS
EQUIPEMENTS DE BUREAU AU PROFIT DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.**

FINANCEMENT
DOTATION GENERALE DE DECENTRALISATION (DGD) , N/A
IMPUTATION
56 07 164 01 340020 524118.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'acquisition de divers équipements de bureau au profit du Ministère de l'Administration Territoriale.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, consiste en la fourniture des équipements ci-après :

- sept (07) bureaux Directeurs ;
- quinze (15) bureaux Sous-directeurs ;
- dix (10) fauteuils Directeurs ;
- quinze (15) fauteuils Directeurs réglables ;
- vingt (20) fauteuils Directeurs avec dossier ;
- trente (30) fauteuils ;
- dix (10) fauteuils Secrétaire roulant pivotant ;
- trente (30) chaises réception en cuir ;
- quinze (15) téléviseurs écran plat numérique dont dix (10) de 42 " et cinq (05) de 32" ;
- quinze (15) réfrigérateurs de Bureau ;
- dix (10) armoires de rangement ;
- vingt (20) postes téléphoniques.

Les détails et les caractéristiques techniques desdits équipements sont listés dans la pièce N°5 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **soixante-dix millions (70 000 000) de francs CFA**, Toutes Taxes Comprises(TTC).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun opérant dans la prestation de services similaires.

5. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Administration Territoriale au titre de l'exercice 2022 sur imputations : **56 07 164 01 340020 524118**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cmet> <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics, dès publication du présent Avis dans le Journal des Marchés de l'ARMP, par voie de presse écrite ou par voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75.000) francs CFA**, payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Service des Marchés Publics, 2ème étage, porte 214, au plus tard **le 05 octobre 2022 à 14 H 00, heure locale**, portant les mentions suivantes :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE000032AONOPU/MINAT/CIPM/2022 DU
15 SEPTEMBRE 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DE DIVERS EQUIPEMENTS DE BUREAU AU PROFIT DU
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le démarrage desdits travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **un million quarante-cents mille (1 400 000) de francs CFA**.

Cette caution sera délivrée par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances. Le délai de validité de cette caution est de trente (30) jours, au-delà de celui des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **05 octobre 2022 à 15 H 00**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- dossier administratif incomplet ou non conforme en cas de non régularisation dans un délai de quarante-huit heures accordé aux soumissionnaires.
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
- non-respect de 5/7 des critères essentiels ;
- absence ou présentation d'une caution de soumission non conforme ;
- absence de prospectus ou fiche technique avec photos des fournitures proposées ;
- absence d'une caution de soumission ;
- non-conformité du mode de soumission ;
- non-respect du format de fichier des offres ;
- preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphés à chaque page, signés, datés et suivis de la mention « lu et approuvé » aux dernières pages).
- absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2- Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires portent sur :

- présentation générale de l'offre ;
- expérience du fournisseur ;
- caractéristiques techniques des équipements proposées ;
- délai de livraison ;
- capacité financière supérieure ou égale à trente-cinq millions (35.000.000) de francs CFA.

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 5/7 des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, à la Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget Service des Marchés Publics, deuxième (2ème) étage, porte 214, Tél : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

YAOUNDE le 15 Septembre 2022

Le MINISTRE

ATANGA NJI PAUL

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION CONSULTATION N°024/DC/SNI/CIPM/22
POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CLIMATISATION, DE
PLOMBERIE-SANITAIRES ET DE PROTECTION INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA SNI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de la SNI envisage de faire exécuter les prestations décrites à la pièce 2.2 du présent dossier de Demande de Cotation.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises ayant une expérience dans le domaine concerné.

3. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

4. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), BP 423 Yaoundé, Tél. : 222 22 44 22, Fax : 222 23 13 32, e-mail : sni@sni.cm, contre versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA dans le compte BICEC intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP ».

5. Remises des offres

Les offres présentées en sept exemplaires dont un original et six copies marquées comme tels devront être déposées au secrétariat de la Direction des Opérations Immobilières (porte 802 de l'immeuble siège de la SNI à Yaoundé), au plus tard le **06 OCTOBRE 2022 à 14 heures** sous enveloppe scellée adressée au Maître d'Ouvrage et portant uniquement la mention :

Consultation N° 024/DC/SNI/CIPM/22 pour l'entretien et la maintenance des installations de climatisation, de plomberie-sanitaires et de protection incendie de l'Immeuble Siège de la SNI. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

6. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **06 OCTOBRE 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SNI dans la salle de réunions 721 (7^{ème} étage) de l'immeuble siège de la SNI.

7. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

Critères éliminatoires	Critères essentiels
------------------------	---------------------

-Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée	-Présentation des offres (trois sous-critères)
-Non respect de dix-huit (18) sous-critères essentiels sur vingt quatre (24)	-Références dans les prestations similaires (dix sous-critères)
-Non justification d'au moins deux (2) références dans le domaine de la maintenance des équipements de climatisation et plomberie-sanitaires dans un IGH ou un ERP au cours des trois (3) dernières années, d'un montant cumulé supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) F CFA	-Personnel d'encadrement (neuf sous-critères)
-Omission d'un prix unitaire du devis quantitatif et estimatif	-Matériels (deux sous-critères)
-Non-conformité à l'objet de la consultation	

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
16/AONO/FEICOM/CIPM-CCCM-SPI/2022 DU 23/09/2022 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE
D'ASSURANCE DECES GROUPE SALARIES PAR LE FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2022-2025.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), lance, pour le compte des exercices budgétaires 2022-2025, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue de la souscription de la police d'assurance Décès groupe salariés.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter consisteront à garantir le personnel du FEICOM des risques pouvant survenir en cas de décès.

Les prestations desdites assurances sont spécifiées dans les Termes de référence du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de cent vingt millions (120 000 000) CFA TTC sur trois années, reparti ainsi qu'il suit :

Tranche ferme : quarante millions (40 000 000) de 2022-2023 ;

1^{ère} tranche conditionnelle : : quarante millions (40 000 000) de 2023-2024 ;

2^{ème} tranche conditionnelle : : quarante millions (40 000 000) de 2024-2025.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est réservée, à égalité de conditions, aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) agréés par le Ministre des Finances.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercices 2022-2025.

ligne budgétaire : 67-00-40 « Capital Décès ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés et des Approvisionnements sis à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561 Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au Service des Marchés et Approvisionnements, sis à l'ancien siège du FEICOM, Rue 4.561 Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217 ; Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **cent mille (100.000) francs CFA** dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, seront placés sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire. Cette Offre doit contenir en outre, une enveloppe scellée contenant un exemplaire témoin de la proposition financière adressée à l'Agence de Régulation des Marchés Publics et devra être déposée au Service des Marchés et Approvisionnements, Porte 11 ; Poste 217, sis à l'ancien siège du FEICOM à Yaoundé (MIMBOMAN), Rue 4.561, au plus tard le **24/10/2022 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°015/AONO/FEICOM/CIPM-CCCM-SPI/2022 DU 23/09/2022

POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE DECES GROUPE SALARIES

PAR LE FEICOM, AU TITRE DES EXERCICES 2022-2025

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de trente-six (36) mois, à compter du 1er octobre 2022, soit une tranche ferme de douze (12) mois et deux tranches conditionnelles de douze (12) mois chacune.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi et délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre, agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de deux millions quatre cent mille (2 400 000) de francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des Offres, acquitté à la main par le banquier émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'Offre

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, établi par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Il est de deux millions quatre cent mille (2 400 000) francs CFA, acquitté à la main par le banquier émetteur. Son absence entraînera le rejet immédiat de l'offre.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, ou le non-respect des modèles des pièces entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM. L'ouverture du Dossier Administratif et des Offres Techniques aura lieu le **24/10/2022 à 15 heures** précises dans la salle de réunions de ladite Commission sise à l'ancien siège du FEICOM, Mimboman FEICOM 381, Rue 4.561. A l'issue de cette ouverture, l'enveloppe scellée contenant l' exemplaire témoin de la proposition financière adressée à l'Agence de Régulation des Marchés Publics ne peut être ouverte. Elle est remise au collecteur de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement et seules seront invitées les compagnies d'assurance techniquement qualifiées.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister aux séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

Dossier Administratif resté incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des plis ;
Fausses déclarations ou documents falsifiés ;
Absence du cautionnement de soumission ;
Absence d'agrément du MINFI dans les branches concernées ;
Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
Absence des TDR et CCAP photocopiés et paraphés à chaque page, et signé, datés et cachetés à la dernière page, précédé de la mention « lu et approuvé », du tampon, du nom et de la qualité du signataire.

2- Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;
Références du Soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq (05) dernières années (joindre première et dernière pages du Marché 2017-2021) ;
Description détaillée des garanties offertes ;
Modalités de mise en jeu de la garantie ;
Représentativité territoriale ;
Couverture des engagements réglementés ;
Couverture de la marge de solvabilité ;
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années (2017-2021) ;
Traitements de réassurance dans les branches similaires en cours de validité ;
Autres facilités accordées.

La grille d'évaluation détaillée (critères et sous-critères), est insérée au Dossier d'Appel d'Offres.

MÉTHODE DE SÉLECTION DE L'ASSUREUR

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à la Proposition technique et P le poids accordé à la Proposition financière), comme suit : Score définitif (S)

$S = St \times T(0,8) + Sf \times P(0,2)$, avec $Sf = Mn \times 100 / M$

- Mn est le montant de l'offre complète, conforme et moins disant ;

- M est le montant de l'offre considérée.

Le score technique minimum requis est de 80 points sur 100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres, $T = 0,8$ et $P = 0,2$.

Le Directeur Général attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Autrement dit, celle ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés et Approvisionnements, Porte 11 ; Poste 217, sis à Yaoundé (MIMBOMAN) à l'ancien siège de la Direction Générale du FEICOM, Rue 4.561

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 ».

YAOUNDE le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 /AONO/SPE/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DEVANT ABRITER LA CHAÎNE
D'IMPRESSION NUMERIQUE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun (SOPECAM) lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la réalisation des travaux d'aménagement du site devant abriter la chaîne d'impression numérique à la SOPECAM.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter au titre du présent appel d'offres, concernent l'aménagement d'un atelier d'impression au siège de la SOPECAM à Yaoundé.

Ces travaux comprendront :

A. Gros-œuvre et étanchéité :

- La dépose d'une porte existante métallique ;
- La dépose d'une fenêtre existante
- La démolition en surface du dallage existant
- La mise en œuvre d'un mur en maçonnerie avec enduit sur les deux faces
- La réalisation d'un faux plafond
- La peinture des façades intérieures du local
- La pose d'un nouveau revêtement de sol
- La réalisation de l'étanchéité sur la dalle

B. Plomberie sanitaire – protection incendie-air comprise

- Travaux préparatoires Etudes complémentaires – Installation de chantier
- Travaux sur le réseau eau froide
- Appareils sanitaires
- Robinetteries
- Travaux sur les réseaux d'évacuation
- Protection incendie
- Réseau air comprimé
- Assainissement

C. Climatisation – ventilation

- Climatisation
- Ventilation

D. Electricités courants forts

- Tableaux électriques
- Canalisations électriques et cheminements
- Equipements éclairages et prises de courant
- Réseau de terre

E. Electricité courants faibles

- Sécurité incendie
- Informatique/téléphone
- Vidéosurveillance
- Contrôle d'accès

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations issu des études préalables est de **cent deux millions six cent mille (102 600 000) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation est ouverte aux sociétés et entreprises de droit camerounais exerçant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget d'Investissement de la SOPECAM, exercice 2022, rubriques 243 et 248, lignes 243-H (travaux d'installation des nouveaux équipements) et 248-F (aménagement atelier de presse numérique).

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale (CAS-ARMP), de la somme non remboursable de **cent mille six cent cinquante (100 650) francs CFA**. une version électronique est disponible en ligne sur le site de l'ARMP à l'adresse : www.armp.cm.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé au plus tard **le 24 octobre 2022 à 12 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

-**Enveloppe A** : Dossier administratif ;

-**Enveloppe B** : Offre technique ;

-**Enveloppe C** : Offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront placées à l'intérieur d'une quatrième qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/SPE/CIPM/2022 DU 23 SEPTEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE DEVANT ABRITER LA CHAINE D'IMPRESSION NUMERIQUE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : La 4ème enveloppe ne doit porter aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

9. Delai de Livraison

Le marché à passer à l'issue du présent appel d'offres sera exécuté dans un délai maximum de **cent quatre-vingt (180) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de celle précisée dans ledit ordre de service.

Les travaux seront exécutés au siège de la SOPECAM à Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable suivant modèle joint (pièce n°10.2) produite par un établissement bancaire ou d'assurances de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances (voir pièce n°12 du DAO) d'un montant de **deux millions cinquante-deux mille (2 052 000) francs CFA**, valable jusqu'au trentième jour au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu au siège de la SOPECAM, **le 24 octobre 2022 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;
Offre technique ou financière incomplète ;
Fausse déclaration, pièce falsifiée ou substituée ;
Absence d'une attestation de capacité financière du soumissionnaire signée par sa banque, conforme au modèle fourni (pièce N°10.8 du DAO) et de montant supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) de francs CFA ;
Absence d'un prix unitaire quantifié ;
Absence de CV ou de diplôme pour le chef de projet ou moins de sept (07) années d'expérience pour ce dernier ;
Absence de déclaration d'exclusivité et de disponibilité pour toute la durée du projet, pour l'un des personnels d'encadrement ;
Non-conformité du délai d'exécution proposé ;
Non-respect d'au moins quatre (4) sur six (6) critères essentiels.

b. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées selon les critères essentiels suivants :

Présentation de l'offre (8 sous-critères) ;
Situation financière (1 sous-critère) ;
Expérience (1 sous-critère) ;
Personnel d'encadrement (15 sous-critères) ;
Proposition technique (12 sous-critères) ;
Matériel de chantier (41 sous-critères).

NB : Les conditions de validation de chaque critère essentiel sont définies dans la grille d'évaluation du présent Dossier d'Appel d'Offres (pièce n°14).

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait tous les critères éliminatoires, dont les Offres administrative et technique seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM)** sis à l'Immeuble siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

YAOUNDE le 19 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NNANA MARIE CLAIRE

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°05/AOIO/SPE/CIPM/2022 DU 20 SEPTEMBRE 2022
POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE TAQUEUSE ELECTRIQUE A
LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SOPECAM, lance un appel d'offres international ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'une taqueuse électrique à la SOPECAM.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en :

¾ La fourniture d'une taqueuse électrique conformément au cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et constituée :

d'un pupitre de commande ;

d'un plateau soufflant et vibrant en acier inoxydable ;

d'un dispositif de taquage automatique ou de compactage ;

d'un sélecteur de sens ;

d'un variateur d'intensité de taquage ;

d'un ensemble des capteurs pour la sécurité de l'utilisateur.

¾ L'installation de l'équipement fournit dans un local préparé à cet effet ;

¾ La mise en exploitation de l'équipement ;

¾ La formation à l'exploitation et à la maintenance de l'équipement, de trois (03) opérateurs et de deux (02) agents de maintenance ;

¾ La fourniture d'un stock minimal de pièces détachées pour la mise en service et le fonctionnement de l'équipement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel **toutes taxes comprises** est fourni dans le tableau ci-après.

EN FRANCS CFA	EN EUROS
Cinquante-cinq millions (55 000 000)	Quatre-vingt-trois mille huit cent quarante-six euros et quatre-vingt-seize centimes (83 846,96)

NB : 1 EURO = 655,957 Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou partenaires d'entreprises spécialisées dans la fourniture et/ou la fabrication de machines de marquage à chaud.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SOPECAM - EXERCICE 2022, RUBRIQUE 241 – LIGNE 241-C (ACQUISITION D'UNE TAQUEUSE ELECTRIQUE).

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) en faveur du Compte d'Affectation Spéciale (CAS-ARMP), de la somme non remboursable de **soixante-sept mille huit cent cinquante-sept (67 857) francs CFA**. Une version électronique est disponible en ligne sur le site de l'ARMP à l'adresse : www.armp.cm.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé** au plus tard le 25 Octobre 2022 à **12 heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

-**Enveloppe A : offre administrative ;**

-**Enveloppe B : offre technique ;**

-**Enveloppe C : offre financière.**

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une **quatrième** et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°05/AOIO/SPE/CIPM/2022 DU 20 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UNE TAQUEUSE ELECTRIQUE A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : La quatrième enveloppe ne doit donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

9. Delai de Livraison

Le marché à passer à l'issue du présent Appel d'Offres sera exécuté dans un délai maximal de **cent cinquante (150) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage ou de celle précisée dans ledit ordre de service.

Le lieu de livraison de l'équipement est le **Siège de la SOPECAM, Yaoundé-Cameroun**.

Le dédouanement et le transport de l'équipement à fournir à l'issue du présent appel d'offres, du port d'arrivée (Douala/Kribi) jusqu'au siège de la SOPECAM à Yaoundé sera selon le cas, à la charge du

-Maître d'Ouvrage pour les étrangers ;

-Fournisseur pour les nationaux.

Un ordre de service de suspension sera notifié au fournisseur étranger dès l'arrivée de l'équipement au Port (Douala/Kribi). Le Maître d'Ouvrage se chargera de procéder au dédouanement et au transport du port d'arrivée jusqu'au siège de la SOPECAM à Yaoundé. A l'issue de ces opérations, un ordre de service de reprise sera notifié au fournisseur qui devra immédiatement poursuivre avec les opérations d'installation, de mise en service et de formation.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un établissement bancaire de 1^{er} ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant cent-vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres et d'un montant de **un million cent mille (1 100 000) francs CFA**.

La caution de soumission des soumissionnaires non retenus sera libérée ou leur sera restituée au plus tard trente (30) jours après la publication des résultats de l'Appel d'Offres par le Maître d'Ouvrage, à leur demande.

La caution de soumission du candidat déclaré adjudicataire du Marché sera libérée par dépôt du cautionnement définitif prévu à l'article 13 du Cahier de Clauses Administratives Particulières (pièce n°4).

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, selon le cas, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité, datée de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu au siège de la SOPECAM, **le 25 Octobre 2022 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai maximum de 48h prévu par la réglementation ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;
- Absence d'une pièce de l'offre technique ou de l'offre financière ;
- Absence d'une attestation de capacité financière du soumissionnaire signée par sa banque et conforme au modèle fourni (pièce N°11.3 du DAO)
- Non-conformité du délai de livraison proposé ;
- Absence d'une période de garantie de douze (12) mois ;
- Non-conformité des spécifications techniques ;
- Absence de fiche technique du fabricant de l'équipement proposé ;
- Non-respect d'au moins sept (7) sur huit (8) critères essentiels.

b.Critères essentiels

- Présentation de l'offre** ;
 - Références justifiées** dans le domaine (preuve d'avoir déjà exécuté au moins un marché de fourniture d'équipement industriel électromécanique d'un montant au moins égal à dix millions (10 000 000) de francs CFA [produire copies première et dernière pages du marché signé + procès-verbal de réception, ou contrat + facture]) ;
 - Cohérence du planning de livraison** (planning de livraison détaillé ressortant les différentes étapes du processus de livraison et d'exécution des prestations en indiquant le délai de chacune des étapes, ainsi que le délai global proposé) ;
 - Cohérence de la méthodologie et du plan de travail** proposés avec le CCTP ;
 - Cohérence du plan de formation** avec le CCTP ;
 - **Service après-vente** (Engagement formel par une attestation de service après-vente signée du soumissionnaire ressortant le descriptif du service après-vente, la disponibilité des pièces de rechange et les délais d'intervention dans le cadre de l'assistance technique) ;
 - Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)** complété, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (**signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »**)
 - Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)**, paraphé sur toutes les pages, signé, daté et cacheté sur la dernière page (**signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »**).
- La satisfaction d'au moins 7 sur 8 des critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait tous les critères éliminatoires, dont les Offres administrative et technique seront conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Dans ce cas les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date d'annulation du Marché. Passé ce délai, les offres seront détruites.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM)** sis à l'Immeuble siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

YAOUNDE le 20 Septembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YAOU AISSATOU

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 00000264 /DC/CCAA/DG/PDST/SPM/09-2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE ÉLECTRIQUE, D'UN SURPRESSEUR Y COMPRIS UNE BÂCHE DE STOCKAGE DE 10M3 POUR APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE POUR LE BÂTIMENT DU CENTRE DIRECTEUR DES OPÉRATIONS D'URGENCE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BIRD) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour les travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe électrique, d'un surpresseur y compris une bâche de stockage de 10m3 pour approvisionnement en eau potable pour le bâtiment du Centre Directeur des Opérations d'Urgence de l'Aéroport International de Garoua .

2. Consistance des prestations

Il est prévu, dans le cadre de la composante 3 relative à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité du transport aérien, l'atténuation des impacts sociaux des travaux de construction des infrastructures aéroportuaires. Il a été convenu entre le Gouvernement et la Banque Mondiale, de procéder à **la réalisation des travaux de construction d'un forage pour l'approvisionnement en eau du CDOU de Garoua.**

3. Participation et origine

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) invite maintenant les prestataires intéressés remplissant les conditions requises à consulter et à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

4. Financement

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), pour la mise en œuvre du **Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST)/Volet aérien.**

5. Consultation du Dossier

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Direction Générale de l'Autorité Aéronautique, Projet de Développement du Secteur des Transports/Volet aérien, bureau de l'Assistante de Direction, sis au 2^e étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport international de Yaoundé-Nsimalen

6. Acquisition du Dossier

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Direction Générale de l'Autorité Aéronautique, Projet de Développement du Secteur des Transports/Volet aérien, bureau de l'Assistante de Direction, sis au 2^e étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport international de Yaoundé-Nsimalen

7. Remises des offres

Les offres devront restervalides pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. **Elles doivent être déposées sous peine de rejet en six (06) exemplaires** (01 original et 05 copies), ainsi qu'une offre originale « Témoin » pour l'ARMP, à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 26 OCT 2022**, à **13 heures précises** (heure locale), et contenant la mention : « **Consultation de fournisseurs N° 00000264 / DC/CCAA/DG/PDST/SPM/08-2022 du 20 SEPT 2022** pour lestravaux de construction d'un forage équipé d'une pompe électrique, d'un surpresseur y compris une bache de stockage de 10m3 pour approvisionnement en eau potable pour le bâtiment du Centre Directeur des Opérations d'Urgence de l'Aéroport International de Garoua. **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres**».

8. Delai de Livraison

Les travaux seront exécutés dans un délai de 45 jours, après la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu, le 26 OCT 2022, à 14 heures précises (heure locale), dans la salle de conférences du PDST, sise au 2^e étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

YAOUNDE le 20 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°099 /22/AONO/SDCC/CIPM DU POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU MAGASIN ET DU GARAGE CENTRAL DE LASODECOTON A GAROUA-DJAMBOUTOU.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci d'augmenter la capacité de stockage des magasins de la Division Parc, le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'extension du magasin et du garage central de la SODECOTON à Garoua - Djamboutou.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les travaux d'extension du magasin et du garage central de la SODECOTON à Garoua - Djamboutou.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **90 000 000 FCFA**, toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques membre du groupement ressortent clairement. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et retiré au présent DAO.

6. Financement

Les travaux objet de la présente consultation sont financés par le Budget SODECOTON de l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél.222-27-10-80, E-mail sodecoton@sodecoton.com, fax:22-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P.304 Tél.222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél.233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **100 000 francs cfa** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de '**Compte Spécial CAS ARMP**'. Il s'agit des agences de: Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang; Ngaoundéré, Maroua, Limbe, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél.222-27-10-80,E-mail sodecoton@sodecoton.com,fax:22-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P.304 Tél.222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél.233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **100 000 francs cfa** non remboursable sur le compte **n°97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de '**Compte Spécial CAS ARMP**'. Il s'agit des agences de: Yaoundé Agence Centrale,Douala Bonanjo,Buéa,Ebolowa,Dschang; Ngaoundéré, Maroua,Limbe, Bafoussam,Bamenda,Garoua et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres .

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en anglais en six **(06)** exemplaires dont un original et cinq **(05)** copies, marqués comme tel devront parvenir **au plus le 13/10/2022 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°099 /22/AONO/SDCC/CIPM DU POUR LES TRAVAUX
D'EXTENSION DU MAGASIN ET DU GARAGE CENTRAL DE LA
SODECOTON A GAROUA-DJAMBOUTOU.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **1 800 000** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date LIMITE de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la commission ad hoc constitué à cet effet le **13/10/2022 à partir de 16heures** dans la grande salle de réunion de la Direction Générale de la société à Garoua.

seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation**critères d'évaluation**

les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le mode binaire (oui ou non).

Critères éliminatoires

- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Capacité financière inférieure à 50% du coût prévisionnel ;
- Délai d'exécution supérieur à 6 mois ;
- Obtention de moins de 70% de oui à l'évaluation des critères essentiels

Critères essentiels

- Références générales de l'entreprise ;
- Personnel de chantier ;
- Déclaration sur l'honneur de la visite du site ;
- Présence d'un rapport de visite du site ;
- Chiffre d'affaires moyen des trois (03) derniers exercices (2021, 2020, 2019), inférieur au coût prévisionnel de 90 000 000 FCFA ;

- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations ;
 - moyens matériels mobilisables

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (**90**) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P.302 Tél. 222 27 10 80, Email :sodecoton@sodecoton.cm; à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 23 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

VILLE DE YAOUNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NOM DU PAYS RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES VILLES INCLUSIVES ET RÉSILIENTES (PDVIR) NUMÉRO DU CRÉDIT CRÉDIT IDA NO 6132-CM INTITULÉ DU MARCHÉ TRAVAUX DE VOIRIES ET D'ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ DANS LES ARRONDISSEMENTS DE YAOUNDÉ 5 ET 7 AU CAMEROUN EN TROIS (03) LOTS SÉPARÉS RÉFÉRENCE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/PDVIR/CUY/UTL-YDE/CIPM/ CCCM-TR/2022 DU 16 SEPTEMBRE 2022 LE PRÉSENT AVIS D'APPEL D'OFFRES FAIT SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DE CE PROJET PUBLIÉ DANS DEVELOPMENT BUSINESS EN LIGNE DES NATIONS UNIES (UNDB ONLINE) EN DATE DU 05 AOÛT 2019 ET DANS CAMEROON TRIBUNE DU 07 AOÛT 2019.

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , CRÉDIT IDA NO 6132-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La République du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet de Développement des Villes Inclusives Résilientes (PDVIR), et à l'intention d'utiliser une partie de ce *crédit* pour effectuer des paiements au titre du Marché « ***des travaux de voiries et d'équipements de proximité dans les Arrondissements de Yaoundé 5 et 7 au Cameroun*** »

2. Consistance des prestations

La Communauté Urbaine de Yaoundé (CUY), sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réaliser **les travaux de voiries et d'équipements de proximité en trois lots séparés dans les Arrondissements de Yaoundé 5^{ème} et 7^{ème} au Cameroun comprenant les activités ci-après :**

Lot 01 (Yaoundé 5^{ème}) - VOIRIES ET RESEAUX DIVERS :

Réhabilitation de 3 372 ml de rues de 6m à 10m de large en pavés autobloquants de 10cm ;
Réhabilitation de 378 ml de rues de 6m de large en maçonnerie de moellons jointoyés au béton ;
Réhabilitation de 986 ml de rues de 4m de large en maçonnerie de moellons jointoyés au béton ;
Aménagement de 05 plates-formes de bac à ordures ;
Construction de 480 ml de drains en béton armé ;
Construction de 04 ouvrages de traversée ;
Installation de 45 lampadaires par énergie photovoltaïque dans les zones criminogènes ;
Aménagement de 02 sources d'eau salubre ;
Construction de 03 murs de soutènement en béton armé.

Lot 02 - (Yaoundé 7^{ème}) VOIRIES ET RESEAUX DIVERS :

Réhabilitation de 3 465 ml de rues de 7 à 10 m de large en pavés autobloquants épaisseurs de 13 cm ;
Réhabilitation de 480 ml de rues de 6 m de large en pavés autobloquants épaisseurs de 10 cm ;
Réhabilitation de 550 ml de rues de 4m de large en maçonnerie de moellons jointoyée au béton ;
Aménagement de 05 plates-formes de bac à ordures ;
Construction de 113 ml de drains en béton armé ;
Construction de 03 ouvrages de traversée en batterie de buse béton de diamètre 1500 mm ;
Installation de 40 lampadaires par énergie photovoltaïque dans les zones criminogènes.

Les travaux des lots 01 et 02 comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- ü Travaux préparatoires et dégagements des emprises ;
- ü Terrassements généraux ;
- ü Travaux de chaussée et revêtement : en pavés de béton et maçonnerie de moellons jointoyés au béton ;
- ü Travaux d'assainissement, de drainage et de protection ;
- ü Travaux d'ouvrages d'art - ouvrages hydrauliques ;
- ü Travaux de signalisation et de sécurité ;
- ü Travaux d'éclairage public par énergie photovoltaïque ;
- ü Travaux de déplacement des réseaux (ENEO , CAMWATER et CAMTEL) ;
- ü Travaux d'adduction d'eau potable ;
- ü Travaux d'aménagement connexe et de protection de l'environnement.

Lot 03 : BATIMENTS ET EQUIPEMENTS :

Les ouvrages à réaliser sont les suivants :

Construction et équipement d'un mini- complexe sportif ;
Construction et équipement d'un foyer communautaire ;
L'aménagement sommaire d'un stade de football.

Les travaux du lot 03 comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- ü Travaux préparatoires ;
- ü Terrassement généraux ;
- ü Travaux de béton et béton armé ;
- ü Travaux de maçonnerie ;
- ü Charpente-Couverture-faux plafond ;
- ü Revêtements en durs ;
- ü Electricité-Courant fort-courant faible-contrôle d'accès-Détection d'incendie-Climatisation ;
- ü Eclairage extérieur par énergie photovoltaïque ;
- ü Menuiserie métallique, bois et aluminium ;
- ü Plomberie sanitaire-Protection d'incendie ;
- ü Peinture-verniss ;
- ü VRD-espace vert.

La mise en œuvre des mesures de limitation d'impacts environnementaux et sociaux et prévention des IST, VIH/SIDA et COVID19.

3. Participation et origine

La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que définie dans les *Directives : Passation des marchés de biens, travaux et services (autres que les services de Consultants) par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID (« les Directives »)*, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur le Maire de la ville de Yaoundé, à l'attention de Chef de l'Unité Technique de Liaison du PDVIR à la CUY, 3eme étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, E-mails : touev@yahoo.fr ; avec copie à, gael.deu**

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en **Français** peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre présentation d'une quittance de paiement en **espèce**, non remboursable au Trésor public **de cent mille (100 000) Francs CFA ou montant équivalent dans une monnaie librement convertible**. Ce montant sera majoré le cas échéant, des frais d'envoi par courrier Express du DAO, **de cinquante mille (50 000) Francs CFA(XAF) (soixante-dix-sept (77) Euros)**, pour les Candidats étrangers qui le désirent. La méthode de paiement sera **en espèces, dans le compte Spécial CAS ARMP N° 33598800001 – 89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulations des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireuses de participer à l'appel d'offres. Le Dossier d'Appel d'Offres sera adressé au porteur de la quittance ou par envoi aérien ou terrestre pour ceux qui sont hors de la ville à condition de supporter les frais d'envoi.

6. Remises des offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **08 novembre 2022 à 13 h 00**. La soumission des offres par voie électronique *ne sera pas* autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.

7. Delai de Livraison

Les travaux seront constitués en trois (03) lots distincts. La durée prévisionnelle des travaux pour chaque lot est de : **Huit (8) mois**.

8. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une *Garantie d'offre*, pour un montant de : (i) *quarante millions (40.000.000) de francs CFA (XAF) pour le Lot 01*, (ii) *quarante millions (40 000 000) de francs CFA (XAF) pour le lot 2* et (iii) *quatre millions (4.000.000) de francs CFA (XAF) pour le Lot 03*.

9. Recevabilité des Offres

: la Garantie de l'offre reste valide 28 jours au-delà de la validité de l'offre soit une période de validité totale de **cent quarante-huit (148) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres. Chaque offre, sera rédigée en **français**
« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**
N°021/AONO/PDVIR/CUY/CIPM/CCCM-TR/2022 du 16 septembre 2022
POUR LES TRAVAUX DE VOIRIES ET EQUIPEMENTS DE PROXIMITE DANS LES ARRONDISSEMENTS DE YAOUNDÉ 5^{EME} ET 7^{EME} AU CAMEROUNEN 3 LOTS SEPARÉS
À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

10. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse suivante : **bureaux de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, situés le long du canal du Mfoundi au quartier Elig Belibi, Yaoundé, Cameroun, le 08 novembre 2022 à 14 h 00.**

11. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualifications sont :

ù Avoir réalisé au cours des Cinq (05) dernières années (01 janvier 2017-01 janvier 2022) deux (02) marchés **de travaux de construction** d'un montant d'au moins deux milliards (2 000 000 000) de FCFA (XAF) HTVA pour le lot 1, deux milliards (2 000 000 000) de FCFA (XAF) HTVA pour le lot 2 et trois cent millions (300 000 000) de FCFA (XAF) HTVA environ pour le lot 3, ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible ;

ù Avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (01 janvier 2017-01 janvier 2022) jusqu'à la date limite de remise des offres au moins (i)- 2 marchés de voirie d'un montant minimum d'un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) de FCFA (XAF) HTVA chacun pour le lot 1 ; (ii) 2 marchés de voirie d'un montant minimum d'un milliard cinq cent million (1 500 000 000) de FCFA (XAF) HTVA chacun pour le lot 2 et (iii)-2 marchés de construction de bâtiment ou équipements d'un montant minimum de Deux cent millions (200 000 000) de FCFA (XAF) HTVA chacun pour le lot 3 ;

ù Justifier pour chaque lot de la possession du gros matériels et équipements essentiels pour l'exécution des travaux, cités dans la section III critères d'évaluation et de qualification du Dossier d'Appel d'Offres disponible pour consultation au service de Passation des marchés du PDVIR ;

ù Justifier de la possession d'un personnel jouissant de l'expérience requise pour chaque lot tel que décrit dans le Dossier d'Appel d'Offres (section III, critères d'évaluation et de qualification) disponible pour consultation au service de passation des marchés du PDVIR nécessaire dans la réalisation des travaux de nature et de complexité comparable ;

ù Disposer d'avoirs en liquidités et/ou de facilités de crédits, d'un montant équivalent à : (i) cinq cent millions (500.000.000) de francs CFA (XAF) pour le Lot 01, (ii) cinq cent millions (500.000.000) de francs CFA (XAF) pour le lot 02 et (iii) cinquante millions (50.000.000) de francs CFA (XAF) pour le Lot 03, ou un montant équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que définie dans les Directives : Passation des marchés de biens, travaux et services (autres que les services de Consultants) par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID (« les Directives »), et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

12. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pendant une période de cent vingt (120) jours après la date de remise des offres

13. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus pour le dépôt des offres est : la Communauté Urbaine de Yaoundé, Hôtel de Ville de Yaoundé, Cellule de Passation des Marchés, Bâtiment Principal.

YAOUNDE le 16 Septembre 2022

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

PROJET FILETS SOCIAUX

**AVIS D'ATTRIBUTION DU CONTRAT CRÉDIT IDA N° 6223-CM/DON IDA N° D2980-CM CONVENTION
D'AFFECTATION N°CCM 1577U AFD-CAMEROUN FONDS DU GOUVERNEMENT PAYS :
CAMEROUN MAÎTRE D'OUVRAGE : MINEPAT UNITÉ D'EXÉCUTION OU PROJET/MAÎTRE D'OUVRAGE
DÉLÉGUÉ : PROJET FILETS SOCIAUX BP : 5838 YAOUNDÉ, TÉL. : (237) 222 21 92 26/ 222 21 92 25,
COURRIEL : PROJET.FILETSSOCIAUX@GMAIL.COM, SIS AU QUARTIER BASTOS, DERRIÈRE USINE
BASTOS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux Communique :

Conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale, édition de juillet 2016 révisé en novembre 2017 et août 2018, les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessous référencé se présentent de la manière suivante :

-VOIR TABLEAU SUR PDF

YAOUNDE le 22 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

PROJET FILETS SOCIAUX

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/MINEPAT/CTS/PFS/JUGP/CSPM/2022 DU 11 MAI 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA PHASE G5 DU PROGRAMME DE TRAVAUX PUBLICS A HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE/CASH FOR WORK (THIMO/CFW) DU PROJET FILETS SOCIAUX (PFS) DANS CERTAINES COMMUNES DE LA REGION DU SUD (MEYOMESSALA, LOLODORF, MVENGUE)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du Projet Filets Sociaux communique :

Conformément aux dispositions définies dans le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, les résultats de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint sus référencé se présentent comme suit :

Prestataire	Note offre technique/100	Note offre technique pond/70	Note offre financière/100	Note offre financière pond/30	NOTE GLOBALE/100	Observations
CERED	71,33	49,93	100	30	79,93	Offre financière qualifiée et soutenable du point de vue de l'enveloppe prévisionnelle
CADIC	83,33	58,33	N/A	N/A	58,33	Offre financière non conforme
Attributaire du marché : CERED, BP : 3494 Yaoundé, Tél. : (237) 699 63 82 39 Montant évalué TTC : 58 474 238 (cinquante-huit millions quatre cent soixante-quatorze mille deux cent trente-huit) FCFA Délai d'exécution : Six (06) mois dès notification de l'ordre de service de démarrage Lieu d'exécution : Communes de Meyomessala, Lolodorf et Mvengue dans la Région du Sud						

N.B : Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours ouvrables. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 19 Septembre 2022

Le COORDONNATEUR

NJOH MICHELIN

COMMUNE DE MAROUA 2

05/DC/CAM2/CIPM/AG/2022 DU 13/09/2022 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA ILÈME. DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua II. lance pour le compte de la Commune, un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Maroua II, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Maroua II, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord, et comprennent tous les matériels prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment :

- Le Kit scolaire et pédagogique
- Le matériel et produits pharmaceutiques
- Le kit d'hygiène

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des estimations quantitatives est de : 18 155 000 (dix-huit Millions cent cinquante-six mille) Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel didactique installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par Budget du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Cabinet du Maire de la Commune d'Arrondissement de MARQUA II dès Publication de l'avis de demande de Cotation. Tel. 694 87 94

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au Cabinet du Maire de la Commune d'Arrondissement de MARQUA II dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA, payable à la recette municipale de ladite Commune.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Cabinet du Maire de la Commune d'Arrondissement de MAROUA II au plus tard le **10/10/2022 à 10 heures**, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**05/DC/CAM2/CIPM/AG/2022 DU 13/09/2022
RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES
ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA IIème.
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD)**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"
Les offres parvenus après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Les délais maximums prévu par les Maîtres d'Ouvrages pour la livraison du matériel objet de la présente Demande de Cotation sont de : Trente (30) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer la livraison,

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la DC, d'un montant de : 363 120_ (trois cent soixante-trois mille cent vingt) de Francs CFA de francs CFA, et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation,

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre ou compagnie d'assurance agréées après ordre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu le **10/10/2022 à 11 heures**. Dans la salle des délibérations de la Commune de MARQUA II, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation**13.1 Principaux critères éliminatoires :**

L'absence de la caution de soumission ;

La production d'une pièce administrative non conforme par rapport aux prescriptions du Dossier de Consultation ;

La fausse déclaration ou pièce falsifiée ,

Le candidat déclaré non qualifier après analyse à base des critères essentiels ;

L'omission d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

1. La présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du Dossier de Consultation, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur OUI/NON

2. Référence de l'entreprise : production d'au moins deux (02) copies des Marchés exécutés par l'entreprise (Hère et dernière page +PV de réception) de fourniture des équipements médicaux ou toutes autres prestations similaires OUI/NON

3. Chiffre d'affaire d'au moins 15 000 000 (Quinze millions) francs CFA OUI/NON

4. La preuve d'acceptation de la Lettre-Commande : projet de Lettre Commande paraphé sur chaque page et dûment signé et daté à la dernière page OUI/NON

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenus TROIS (03) « OUI » sur QUATRE (04) à réévaluation technique seront admis à l'analyse financière.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de réévaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle,

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la commune d'Arrondissement de MAROUA II.

MAROUA le 13 Septembre 2022

Le MAIRE

ABDOULAYE SINELE

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0000013/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 16 SEPTEMBRE 2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE AU MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS, D'UN ÉQUIPEMENT PORTABLE D'ANALYSE, DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE DU SPECTRE RADIOÉLECTRIQUE AINSI QUE DE LA RADIOGONIOMÉTRIE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU CIABAF, EXERCICE 2022
IMPUTATION
56 45 710077 6102

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture au Ministère des Postes et Télécommunications, d'un équipement portable d'analyse, de contrôle et de surveillance du Spectre Radioélectrique ainsi que de la Radiogoniométrie.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste à fournir un récepteur portable de contrôle et de surveillance du Spectre Radioélectrique ainsi que de la Radiogoniométrie, avec accessoires et système d'antennes complets.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales spécialisées dans la fourniture des équipements électroniques et de télécommunications.

5. Financement

La fourniture, objet du présent appel d'offres, est financée par le Budget du CIABAF, exercice 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire N°56 45 710077 6102 : «Acquisition équipement de contrôle».

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics (porte 162, téléphone 222.23.36.41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Postes et Télécommunications (porte 162, Tél. 222.23.36.41), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille franc (25.000 F) CFA, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Ministère des Postes et des Télécommunication, Direction des Affaires Générales (Service des marchés publics 1^{er} étage, porte 162), au plus tard le **07 octobre 2022 à 14 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0000013/AONO/MPT/CIPM/2022 DU 16 SEPTEMBRE 2022
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE AU MINISTERE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS, D'UN EQUIPEMENT PORTABLE D'ANALYSE, DE CONTROLE ET DE
SURVEILLANCE DU SPECTRE RADIOELECTRIQUE AINSI QUE DE LA RADIOGONIOMETRIE.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

Lieu de livraison

Ministère des Postes et Télécommunications à Yaoundé.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère des Finances d'un montant de cinq cent mille (500.000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment pour défaut de caution de soumission conforme.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés sise à l'immeuble siège de la CAMPOST, porte 308 le **07 octobre 2022 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaite y assister ou leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ou fausse déclaration ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence de l'Agrément de vendeur d'équipement de communications électroniques délivré par l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- Absence de prospectus des équipements proposés, accompagnés de fiches authentiques décrivant les caractéristiques techniques ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non défaillance ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non satisfaction d'au moins 5 oui sur 6 de critères essentiels.

2. Critères essentiels

Les critères de qualification des candidats sont les suivants :

- Référence similaire ;
- Agrément ou Attestation d'homologation ;
- Capacité de financement ;
- Capacité à assurer le service après-vente ;
- Délais de livraison ;
- Clause d'acceptation des conditions du marché.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction de la Réglementation des Postes, des Télécommunications et des TIC (porte 418, Tél 222 23 36 10 / 222 22 37 80)./-

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748./-

YAOUNDE le 16 Septembre 2022

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°017/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 N° 017/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 07 JUIN 2022 POUR LA
FOURNITURE DE NEUF (09) VEHICULES EN SIX (06) LOTS A LA CRTV EXERCICE 2022.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, le tableau ci-après récapitule les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 017/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 07/06/2022 pour la fourniture de neuf (09) véhicules à la CRTV en six (06) lots, Exercice 2022 en procédure d'urgence :

N°	Lots	Entreprise	Montants TTC	Délai d'exécution
1	Lot 1: acquisition d'un véhicule de type pick up, double cabine à la CRTV	CENTRAL MOTOR'S CAMEROON	35 000 000	90 jours
2	Lot 2 : acquisition de deux minibus climatisés, de 16 places assises à la CRTV	CENTRAL MOTOR'S CAMEROON	80 000 000	90 jours
3	Lot 3: acquisition d'un bus de 30 places assises à la CRTV	CENTRAL MOTOR'S CAMEROON	60 000 000	90 jours
4	Lot 4 : acquisition d'un véhicule mini SUV à la CRTV	CENTRAL MOTOR'S CAMEROON	17 000 000	90 jours
5	Lot 5 : acquisition de trois véhicules SUV à la CRTV	CENTRAL MOTOR'S CAMEROON	78 000 000	90 jours
6	Lot 6: acquisition d'un véhicule de type station wagon, à la CRTV	CENTRAL MOTOR'S CAMEROON	60 000 000	90 jours

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

YAOUNDE le 22 Septembre 2202

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°033/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°029/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 11 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE LA COBALTOTHERAPIE A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°033/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	GROUP WAGA INC, BP : 9085 DOUALA	49 893 508	02 mois

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

Aussi, le soumissionnaire Nzonkem BTP tombé sur le coup du critère éliminatoire n°9 et n°11 est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

Enfin, le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu cité ci-dessus.

DOUALA le 22 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N°006_C /CRA/SG/2022 DU 21 SEPT 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°010 /LC/CR.AO/SG/CIPM/2022 DU 11 AOUT 2022 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 11.08.2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MAISONS POUR GARDIENS SUR LE SITE DEFINITIF DU SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA A MARDOCK-NGAOUNDERE FINANCEMENT : BIP/CRA 2022 (IMPUTATION 220-100).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage), communique :

Par décision N° **006/C/CRA/SG/2022** du la société ci-après a été déclarée adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	Délai	ADJUDICATAIRE
CONSTRUCTION DE DEUX MAISONS POUR GARDIENS SUR LE SITE DEFINITIF DU SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA A MARDOCK-NGAOUNDERE	30 000 000	Trois (03) mois	ETS NGATGAOWMA, B.P: 330 NGAOUNDERE, TEL: 679 198 581

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 21 Septembre 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNE D'ENDOM

COMMUNIQUE N°08/C/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/SG/2022 DU 07 SEPTEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022 DU 19 JUILLET 2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SECTION DE ROUTE COMMUNALE EKOUDOU-NKOAMBANG (LIM SUD)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom, Maître d'Ouvrage/Autorité Contractante communique :

Le soumissionnaire **l'ETS MANTE, BP 5569 Yaoundé Tél. 696 19 77 26/699 74 46 46** est déclaré attributaire de la Lettre-Commande, objet du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2022 du 19 Juillet 2022, **relatif aux travaux de réhabilitation de la section de route communale EKOUDOU-NKOAMBANG (Lim Sud).**

Le montant de l'offre est de **26 592 750 FCFA TTC (Vingt-six millions cinq cent quatre-vingt-douze mille sept cent cinquante).** Le délai d'exécution est de deux (02) mois. Il court à compter de la notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

Le soumissionnaire ci-dessus déclaré attributaire est invité à se présenter à la Commune d'Endom (Secrétariat du Maire), dès diffusion du présent communiqué pour l'élaboration et la souscription de la Lettre-Commande afférente, conformément à la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus. /-

ENDOM le 19 Septembre 2022

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE MARTAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 20 SEPT 2022
RELATIF A LA MAITRISE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR MAYO ROH, DANS LA
COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE
D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM/COMMUNE DE MARTAP EXERCICE 2022.**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2022, le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Martap, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction d'un pont sur Mayo Roh.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes:

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR) ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction d'un pont sur Mayo Roh est de **9 223 695 (neuf Millions deux cent vingt-trois mille six cent quatre-vingt-quinze) francs CFA** Toutes Taxes Comprises (TTC).

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Martap, Service Technique et au Secrétariat Général de la commune de Martap dès publication du présent avis.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi sur la base du rapport qualité/coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Martap et du Service Technique de commune de Martap dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Martap.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Martap, au plus tard **le 13 OCT 2022 à 10 Heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 20 SEPT 2022
RELATIF A LA MAITRISE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR MAYO ROH, DANS LA
COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE
D'URGENCE) »
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **sept (07) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Le Cautionnement provisoire est de **184 474 (cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent soixante quatorze) FCFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 13 OCT 2022 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Martap dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**1. Principaux critères éliminatoires**

- Dossier technique non conforme ;
- Dossier administratif ou une pièce administrative non conforme à l'issue du délai accordé par la Commission (48 heures);
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70/100 points.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après:1- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence **15 points**

2- Logistique (Matériel à mobiliser) **15 points**

3- personnel clé **40 points**

4- Références du Consultant **10 points**

5- Calendrier des activités **15 points**

6- Présentation du dossier **5 points**

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à **70/100** seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général, au Service Technique de la Commune de Martap et à l'Agence Régionale du FEICOM de l'Adamaoua.

MARTAP le 20 Septembre 2022

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°034/C/HGD/DG/DTH/SMP/2022 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES N°030/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 17 AOUT 2022 POUR LA FOURNITURE DE DESINFECTANTS A L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°034/D/HGD/DG/DTH/SMP/2022, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA pour tranche			Délai
		Ferme	Conditionnelle 1	Conditionnelle 2	
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	GIMA-BAMBOT Healthcare Ltd, B.P :10189 Douala	17 289 100	17 289 100	17 289 100	Trois (03) mois par tranche

Ladite entreprise est invitée à bien vouloir prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 22 Septembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°020 /C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 20/06/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE REVAMPING DE LA POMPERIE ET DE LA TUYAUTERIE GPL AU DÉPÔT DE BAFOUSSAM ;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaires	Note technique sur 5	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	BETANG ENGINEERING B.P: 7528 Douala CAMEROUN Tél- 696 88 58 02	4 critères validés sur 5, soit 80%	161 857 089	Neuf (09) mois
2 ^{ème}	SIMI CAMAROEES SARL Tél : 691 478 780	4 critères validés sur 5, soit 80%	172 536 399	Neuf (09) mois

Le Directeur Général de **BETANG ENGINEERING**, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 26 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE MARTAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 20 SEPT 2022
RELATIF LA MAITRISE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES, SELAL
HANGLOA-HORE MAYANGA (28,7 KM) EN TRANCHE FERME ET CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE EN
TRANCHE CONDITIONNELLE :- LOT 1 : NATIONALE INTER 15-MBISSOUNA (15 KM) ; - LOT 2 :
NATIONALE INTER 15-MADEM (14 KM) ; - LOT 3 : MAKOR-ASSOM (11 KM) ;DANS LA COMMUNE DE
MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L 'ADAMAOUA (EN PROCEDURE
D'URGENCE)FINANCEMENT: BUDGET DU FONDS ROUTIER EXERCICES 2022 ET 2023**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du financement reçu du Fonds Routier, le Maire de la Commune de Martap lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert relatif à la maîtrise d'oeuvre des travaux d'entretien de routes communales Selal Hangloa-Hore Mayanga (28,7 KM) en tranche ferme et autres tronçons en tranche conditionnelle :

- LOT 1 : Nationale Inter 15-Mbissouna (15 Km) ;
- Lot 2 : Nationale Inter 15-Madem (14 Km) ;
- Lot 3 : Makor -Assom (11 Km)

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes:

- Mission 1 : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la conformité des réalisations (CCR) ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux opérations de réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour l'exécution de la tranche ferme est de **2 500 000 (deux millions cinq cents mille) F CFA** alors que celui de la tranche conditionnelle est de **5 000 000 (cinq millions) F CFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux de la tranche ferme constituent une seule partie et ceux de la tranche conditionnelle sont constitués en trois lots.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotations, sont financées par le Budget du Fonds Routier, exercices 2022 et 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Martap, au Secrétariat Général ou au Service Technique de cette municipalité dès publication du présent Avis.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi sur la base du rapport qualité/coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de Martap et du Service Technique de commune de Martap dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Martap.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Martap, au plus tard **le 13 OCT 2022 à 10 Heures**, heure locale et devra porter la mention suivante ;

*«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-MTP/SG/ST/CIPM/2022 DU 20 SEPT 2022
RELATIF LA MAITRISE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES, SELAL HANGLOA-HORE
MAYANGA (28,7 KM) EN TRANCHE FERME ET CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE EN TRANCHE
CONDITIONNELLE :*

- LOT 1 : NATIONALE INTER 15-MBISSOUNA (15 KM) ;

- LOT 2 : NATIONALE INTER 15-MADEM (14 KM) ;

- LOT3 : MAKOR-ASSOM (11 KM) ;

*DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L 'ADAMAOUA (EN PROCEDURE
D'URGENCE)*

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour cette prestation de service est **Cinq (05) mois** pour la tranche ferme et sept (07) mois pour la tranche conditionnelle.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de **150 000 (cent cinquante mille) francs CFA** valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 13 OCT 2022 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Martap dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**1. Principaux critères éliminatoires**

- Dossier technique non conforme ;
- Dossier administratif ou une pièce administrative non conforme à l'issue du délai accordé par la Commission (48 heures);
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70/100 points.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci-après:1- Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence **15 points**

2- Logistique (Matériel à mobiliser) **15 points**

3- personnel clé **40 points**

4- Références du Consultant/Bureau d'Etudes **10 points**

5- Calendrier des activités **15 points**

6- Présentation du dossier **5 points**

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 70/100 seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général et au Service Technique de la Commune de Martap.

MARTAP le 20 Septembre 2022

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 023/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2022 DU 21/06/2022 RELATIF À LA FOURNITURE D'UN ONDULEUR ET AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU LOCAL ÉLECTRIQUE AU DÉPÔT SCDP D'OLEZOA À YAOUNDÉ ;

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaires	Note technique sur 100	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	Protection Contrôle/commande Synchronisation (PCS) TECHNOLOGIES B.P: 2 039 Douala-CAMEROUN, Tél : (+237) 691 93 97 44/699 27 06 10	4 critères validés sur 5, soit 80%	74 991 555	Quatre-vingts (80) jours
	SOCIETE NZONKEM BP : 12948 - DOUALA	3 critères validés sur 5, soit 60%	Éliminé	

Le Directeur Général de **Protection Contrôle/commande Synchronisation (PCS) TECHNOLOGIES**, est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non-adjudicataires sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

DOUALA le 26 Juillet 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !